

L'affaire Jean Ziegler

L'éditorial de notre chroniqueur parlementaire en dernière page

FAN L'EXPRESS
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Etat de siège en Pologne!

Des dirigeants de « Solidarité » arrêtés Lech Walesa entamerait des pourparlers

VARSOVIE (ATS/AFP/REUTER). – La « partie de bras-de-fer » entre le gouvernement polonais et le syndicat « Solidarité » a connu un développement brutal dans la nuit de samedi à dimanche.

Après l'occupation par la milice du local de la section de « Solidarité », « Mazowsze » à Varsovie, l'état de siège a été proclamé. Un « conseil militaire de salut national » a été créé et des « commissaires militaires » ont été nommés à tous les niveaux de l'administration publique et de l'économie.

Le numéro un polonais, le général Jaruzelski, a annoncé que plusieurs membres « extrémistes » de « Solidarité » ont été arrêtés ainsi que les personnes responsables des erreurs dans les années 1970 », et que tous seront traduits en Cour martiale. Parmi ces personnes se trouvent notamment MM. Edward Gierk, ex-premier secrétaire du parti communiste polonais, et

Pior Jaroszewicz, ex-premier ministre. De plus, tous les chefs de « Solidarité » qui étaient réunis à Gdansk, à l'exception de M. Lech Walesa, ont été arrêtés dans le courant de la nuit, a-t-on appris de source digne de foi à Varsovie. Le président de « Solidarité » aurait eu à choisir entre des pourparlers immédiats ou son arrestation. Il aurait accepté la première proposition, Mais ce n'est là qu'une supposition, car en réalité personne ne sait où Walesa se trouve vraiment. Le Conseil militaire de salut national a par ailleurs annoncé la « suspension des activités des syndicats ».

Un décret précisant les restrictions imposées à l'exercice des libertés individuelles pendant l'état d'urgence a été lu à

la radio et à la télévision polonaise et affiché dans le centre de Varsovie. « Pendant la durée de l'état de siège, toute forme de rassemblement, de cortège ou de manifestation, de spectacle et de manifestation sportive est interdite

sans autorisation spéciale des autorités », annonce le décret. Le couvre-feu est en outre instauré de 22 heures à 6 heures.
 (Suite en dernière page.)

Le défi du référendum

Le coup de force du pouvoir contre « Solidarité » intervient après la décision de ce syndicat d'avoir recours à la grève générale si le gouvernement utilisait des mesures d'exception et d'organiser un référendum avant le 15 février 1982, sur l'exercice et les méthodes actuelles du pouvoir. D'autre part, le gouvernement avait exigé samedi après-midi l'annulation d'une manifestation prévue pour jeudi prochain à Varsovie par la section locale de « Solidarité », « Mazowsze », contre « l'emploi de la force dans la solution des conflits sociaux ». Il avait précisé dans un communiqué que les forces de l'ordre « répondront avec détermination à toutes les manifestations dirigées contre le pouvoir populaire ».

DÉBUT DE L'OPÉRATION

C'est précisément par « Mazowsze » que tout a débuté samedi après-midi. Après avoir encerclé l'immeuble du syndicat à Varsovie, la milice a occupé le local vers 4 h du matin, cependant qu'un de ses dirigeants, M. Krzysztof Sliwinski, responsable de la direction internationale, était brutalement arrêté à son domicile. L'opération de bouclage des environs de « Mazowsze » avait été précédée de la coupure de toutes les liaisons téléphoniques et télex, dans la capitale, affectant principalement les agences de presse occidentales, les grands hôtels, et le syndicat qui s'est ainsi trouvé dans l'impossibilité de joindre Gdansk où siégeait samedi soir la commission nationale

(Suite en dernière page.)

Deux jours sans code nucléaire pour Reagan

WASHINGTON (AP). – Des agents du FBI ont récupéré la carte personnelle du président Reagan sur laquelle est inscrit le code commandant l'arme atomique, lors de l'attentat dont le président a été victime le 30 mars dernier, et ils ont refusé... de la restituer pendant deux jours ! a révélé dimanche le « Washington Post ».

D'après le quotidien, des personnalités « présumées » que dans l'intervalle, une nouvelle carte portant des codes différents a été mise au point. La carte ne se trouve pas dans la célèbre petite mallette que porte toujours l'officier qui accompagne le président. C'est le chef de l'Etat qui la détient personnellement en permanence.

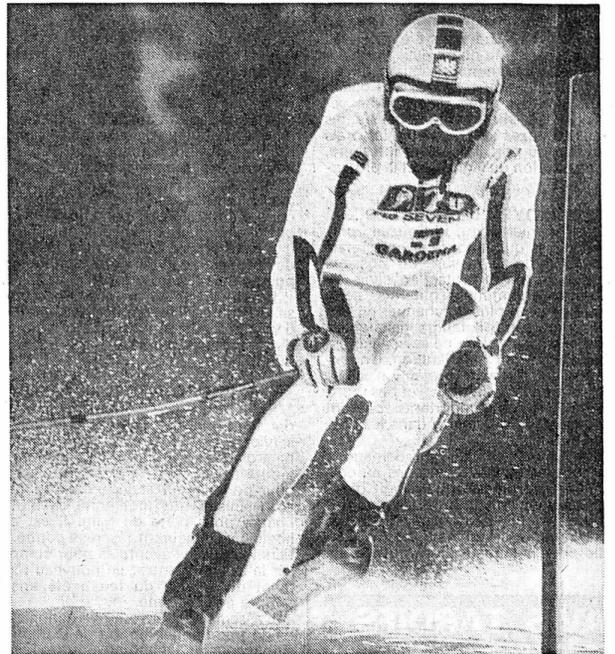
EN CAS D'INCAPACITÉ

La mallette contient des informations et des ordres préparés à l'avance en fonction de différents scénarios. La carte elle-même est souvent modifiée. Elle comporte des mots codés et des chiffres permettant au président de se faire reconnaître des militaires du centre national de commandement militaire du Pentagone s'il décide d'ordonner par téléphone le déclenchement des armes nucléaires.

Si le président est dans l'incapacité de donner lui-même cet ordre, la responsabilité en incombe alors au vice-président qui, d'après certaines informations, possède sa propre carte.

D'après le « Washington Post », les agents du FBI ne se sont aperçus qu'ils étaient en possession de la carte du président que lorsque ce dernier était en salle d'opération. L'aide de camp du président, le lieutenant-colonel José Muratti, et un conseiller de la Maison-Blanche pour les questions de sécurité, M. Edward Hickey, ont demandé aux agents du FBI de restituer la carte. Ceux-ci ont refusé. Le différend a été porté devant le ministre de la justice, M. William French-Smith, qui a ordonné aux agents de garder la carte.

Double surprise à Val Gardena Un Autrichien chasse l'autre

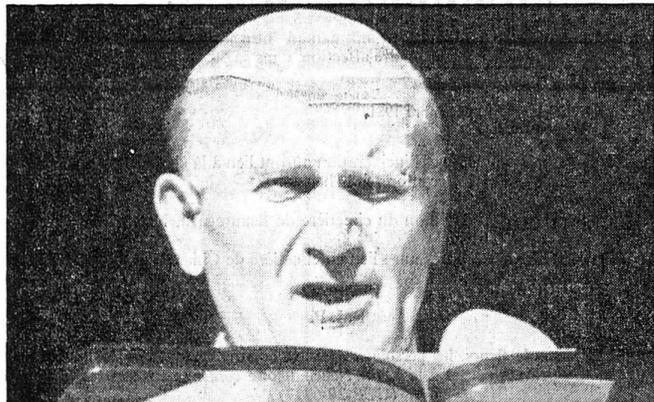


Après Franz Klammer la semaine dernière à Val d'Isère, un autre Autrichien, le jeune Erwin Resch (photo), a remporté, à Val Gardena (It), la deuxième descente de Coupe du monde de la saison. Une surprise allant rarement seule, la deuxième place est revenue à l'Anglais Konrad Bartelski (Polonais d'origine), qui a ainsi fait une stupéfiante rentrée dans le monde du « Cirque blanc ». Les Suisses, pour leur part, n'ont pas brillé, le premier d'entre eux, Toni Burgler, ayant pris la 9^{me} place. Erika Hess a heureusement brillamment sauvé l'honneur helvétique, quelques instants plus tard, en remportant sans coup férir le slalom spécial de Piancavallo. Lire en page 11. (Téléphoto AP)

Les demoiselles de Berne



L'équipe féminine suisse de curling, représentée par le club de Berne, a le sourire. A l'instar de la formation masculine (Lausanne-Riviera), elle a remporté, à Grindelwald, le titre européen devant la formation suédoise. De gauche à droite, Katrin Peterhans, Ursula Schlapbach, Irène Burgi et Suzanne Schlapbach, laissent éclater une joie bien compréhensible. Lire en page 11. (Keystone)



Jean-Paul II : « Pas de sang en Pologne ! » (Téléphoto AP)

Les idées et les faits

L'épreuve de force

Pour le peuple polonais, tant de fois bafoué, tant de fois trahi, mais toujours héroïque, voici venu le temps d'une nouvelle épreuve. La Pologne, la vraie Pologne, celle des femmes et des hommes ayant au cœur l'image de la patrie enchaînée, va-t-elle assister à la mise à mort de son jeune printemps ? Tout ce qui est généreux, fraternel, humain, fait peur aux PC, qu'ils soient de Pologne ou d'ailleurs. Est-il vrai, peut-il être exact que, grâce aux menottes de l'état d'urgence, de la loi martiale, du couvre-feu, vont s'effacer en Pologne, tous les espoirs et tous les rêves ? La Pologne, face à l'Occident qui écoute, cherche à percer chaque indice, à comprendre chaque rumeur, va-t-elle redevenir le pays du silence ?

Il fallait bien qu'un jour tout se déchire et se dévoile. Le PC polonais et l'URSS ne pouvaient pas assister sans, à la fin, réagir à la vague toujours plus montante des forces de progrès et de liberté. Voici ce qui, camouflé suprême, crime de lèse-marxisme, ceux de Solidarité, ces ouvriers, ces paysans sans arme, n'ayant que l'amour de leur patrie comme bouclier, demandent que le peuple polonais soit maître de son destin et puisse dire, à la face du monde, sous quel régime, quel type de société il entend vivre. C'en était trop. Jaruzelski et ses complices ont soudain été pris de panique. Voilà pourquoi ils ont décidé, comme d'autres l'avaient fait avant eux, de marcher sur le cœur de la Pologne avec les grossesottes de la répression. Mais le cœur de la Pologne, au pire des crises, n'a jamais cessé de battre pour préparer d'autres victoires.

La Pologne, celle qui a faim, celle qui a froid, celle qui fait la queue pendant des heures pour conquérir sa vie de tous les jours, commença sa croisade le 2 juillet 1980 quand les ouvriers d'Ursus dirent qu'ils en avaient assez de la pénurie et de la vie chère. Depuis 18 mois, sous le drapeau de Solidarité, le peuple n'a cessé de se battre, jour après jour, grève après grève, pour que son pays redevenne une VRAIE démocratie. Depuis 18 mois, le PC avait reculé, non parce qu'il était compréhensif, mais parce qu'il attendait SON HEURE. Il la croit arrivée et c'est pourquoi la Pologne est devenue Bastille. Et dire que dans sa résolution finale du 14 juillet, le Congrès du PC estimait qu'il était temps que « le processus de démocratisation passe à la phase pratique ». Mensonge, tout n'était que mensonge et artifice.

Voici que pour la Pologne sonne l'heure de la bataille qu'il ne faut pas perdre. Les baïonnettes ? Jadis, qu'elles fussent autrichiennes, russes, ou allemandes, il y eut tant de baïonnettes qui se crurent pour un temps victorieuses ! C'est pourtant le peuple polonais qui, en définitive gagna les batailles avec son courage, avec son sang. Alors le pouvoir peut arrêter la plupart des dirigeants de Solidarité, prendre le pays à la gorge, la Pologne résistera au nom de sa foi. Car la Pologne chrétienne se prépare sans doute à faire sien la proclamation du cardinal Wyszyński le 16 octobre 1978 : « J'embrasse ton visage fraternel, compagnon de travail et compagnon de lutte ». Et, contre cette espérance, ni Jaruzelski, ni Brejnev ne pourront jamais rien.
 L. GRANGER

Le nouvel ordre à Varsovie

Les événements dramatiques qui se sont succédé en Pologne en fin de semaine ne laisseront personne indifférent en Suisse. S'il est un pays, en effet, où les libertés syndicales et politiques sont respectées, c'est bien la Suisse. Aussi le coup de force militaire à Varsovie sera-t-il accueilli ici avec une particulière réprobation, voire avec l'indignation de l'immense majorité des citoyens, à quelque parti, groupement ou tendance qu'ils appartiennent.

A ces sentiments se mêle l'inquiétude de voir la situation se dégrader au point que des puissances étrangères, Union soviétique en tête, en prennent prétexte pour une intervention armée en Pologne. Attachée profondément à sa propre indépendance, la Suisse souhaite que les Polonais réussissent à éviter le pire, par leurs propres moyens, sans risquer que leur indépendance nationale soit compromise par un nouveau coup de force militaire venant de l'extérieur.

La crise est trop grave en Pologne à présent pour autoriser des pronostics quant à l'avenir, même rapproché, d'un peuple ressentant depuis trop longtemps la privation de liberté autant que la pénurie alimentaire. Plusieurs fois, au cours des derniers mois, l'impression prévalait, à Varsovie comme en Europe et dans le reste du monde, que la Pologne s'était avancée jusqu'au bord de l'abîme.

Mais les Polonais s'étaient chaque fois ressaisis. Un équilibre – une trêve – précaire s'était instaurée parfois à l'extrême limite de gravité. Les jours, les heures à venir diront si et comment ce pays parviendra à remonter la pente très périlleuse sur laquelle le coup de force du 12 décembre 1981 l'a poussé.

Il serait téméraire de hasarder d'autres prévisions au moment de mettre sous presse. Mais la vigilance, le calme et le sang-froid dont il est conseillé de faire preuve dans les pays occidentaux, y compris la Suisse, ne devraient pas faire perdre de vue ceci : tout le monde ici se range du côté du peuple opprimé, en souhaitant ardemment qu'il retrouve au plus tôt sa liberté entière, sans effusion de sang.
 R. A.

Chiens féroces

STRASBOURG (AP). – Un habitant de Haguenau (Bas-Rhin), M. Marcel Meyer, 57 ans, a dû être amputé samedi d'une jambe au niveau supérieur du genou.

Il avait été atrocement mordu la veille par deux chiens bergers allemands qui s'étaient échappés du domicile de sa voisine, M^{me} Meckes.

CHRONIQUE RÉGIONALE :
 pages 2, 3, 6, 8, 9, 14 et 18

CARNET DU JOUR :
 page 6.

TOUS LES SPORTS :
 pages 11, 12 et 13.

INFORMATIONS SUISSES :
 page 16.

PROGRAMMES RADIO/TV :
 page 17.

VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE :
 page 19.

Cendrillon, Dumbo et le Père Noël :

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au Conseil général de Vaumarcus

Le Conseil général de Vaumarcus a siégé au château sous la présidence de M. Francis Roulet. L'examen du budget pour 1982 et le nouveau règlement du service du feu — les deux seuls sujets qui ont pu être abordés avant le traditionnel souper de fin d'année — ont donné lieu à une large et laborieuse discussion de laquelle se sont dégagées deux importantes décisions : une hausse de 66 % de la taxe d'exemption du corps des sapeurs-pompiers et une augmentation de 25 % des honoraires des conseillers communaux.

Après adoption, avec remerciements à son auteur, du procès-verbal de la précédente séance, une modification de l'ordre du jour, sollicitée par M. Eric Keller, président de commune, a été approuvée par l'assemblée. Elle insérait un sixième point sous la forme d'une demande de crédit pour l'éclairage public de la route du bas de la localité, actuellement en voie de réfection.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice 1982 laissent apparaître un déficit présumé de 19.825 francs. L'examen du budget a suscité de nombreuses demandes de renseignements, notamment sur les travaux d'entretien prévus à la poste, le nettoyage des forêts, la ristourne par l'Etat des taxes sur les automobiles et les cycles, les taxes de desserte, les frais d'entretien du port, la cabane forestière, la restitution du vignoble et la protection civile.

PLUS MOYEN DE RECULER...
Sur ce dernier point, le Conseil communal précisa qu'il a tout fait pour retarder dans toute la mesure du possible l'introduction de la protection civile au sein de la commune. Toutefois, cette dernière ne peut plus y échapper et, dès l'année prochaine, il faudra résolument étudier la mise en place de ce service qui est imposé par la Confédération. Un responsable local de la protection civile semble avoir été enfin trouvé et des montants relativement importants devront être consacrés à ce service dans les prochains budgets.

A M. Claude Schilli, qui demandait quels sont les travaux envisagés au collège, l'exécutif précise qu'il s'agit d'entretien courant, réfection d'une porte et des volets, notamment. M. André Favre s'est étonné de la somme de 1500 fr. prévue pour la signalisation routière. Le

Conseil communal a répondu que tous les signaux « stop », qui ne répondent plus aux normes internationales, doivent être remplacés, de même que d'autres panneaux de direction. Dans ce montant est également compris le marquage des routes : lignes blanches et jaunes.

Enfin, M. Roulet a estimé que les honoraires qui totalisent 2400 fr. annuellement pour les trois conseillers communaux sont inadéquats au moment. Ces derniers se dépensent en effet sans compter pour l'intérêt public. Aussi, proposait-il, en son nom personnel, de modifier le budget présenté et d'y porter l'indemnité globale allouée à l'exécutif à 3000 francs. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par l'assemblée qui a ensuite approuvé le budget pour l'exercice 1982, à l'unanimité également.

PREMIERS SECOURS

Un examen fort laborieux a été ensuite voué au nouveau règlement du service du feu, dont la précédente version datait de 1934! On en a soupes les termes, apportant ici et là quelques modifications d'ordre rédactionnel, voire de ponctuation.

Puis, la question de savoir qui faisait partie des premiers secours et qui appartenait à la section auxiliaire, a causé une longue et houleuse discussion. La première pierre d'achoppement résidait dans le fait que les premiers secours font six exercices par an, alors que la section auxiliaire n'est astreinte qu'à trois! Pour couper court, le président Roulet a proposé l'amendement suivant, qui a finalement été voté à l'unanimité : la section de premiers secours « qui comprend en principe les hommes jusqu'à 40 ans ».

D'autre part, sur proposition d'un de ses membres, l'assemblée a décidé, par 6 voix et 2 abstentions, de porter la taxe d'exemption annuelle de 120 à 200 francs.

À PROPOS DE POMPIERS

Enfin, un amendement, qui risque fort de faire froncer les sourcils dans certains services de l'Etat et à la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie, a été ajouté à l'article 27 qui accorde au sapeur-pompier en service dans le cadre d'un sinistre une indemnité de 5 fr. de l'heure pour perte de gain. Il est ainsi libellé : « Demeurent réservés contre des tiers tous droits éventuels pour compenser le salaire perdu ». Le nouveau règlement du service du feu a été ensuite adopté à la majorité.

L'assemblée a encore pris connaissance du traditionnel rapport de la commission scolaire. Quant aux autres points encore à l'ordre du jour, ils ont été renvoyés à une séance de reléve, fixée au 13 janvier, afin de permettre aux conseillers généraux et communaux de faire honneur au traditionnel repas de fin d'année.



Le Père Noël à Colombier

Le Père Noël est passé samedi après-midi à Colombier. Il est arrivé par le train et, précédé de la Musique militaire, il est descendu jusqu'au centre de la localité sur un char tiré par un cheval, parcourant les rues principales illuminées en compagnie de ses pères fouettards. Devant la maison communale, il s'est adressé aux enfants, leur a raconté une histoire et leur a fait les recommandations d'usage. La musique a joué, le public a chanté le cantique de Noël, puis ce fut la distribution des 750 cornets bien garnis.

L'ADC et plusieurs commerçants de Colombier collaborent au maintien de cette coutume très appréciée.

A la paroisse réformée

(c) Le jeudi 24 décembre, à 23 h, il y aura un culte de longue veillée animé par les jeunes. A l'issue du culte, agape au vin chaud. Le vendredi 25, le culte du matin sera organisé pour les familles. Le premier culte de l'année, dimanche 3 janvier, permettra d'accueillir une ancienne stagiaire, M^{lle} E. Méan.

Campagne d'éducation routière

(c) Une campagne d'éducation routière, organisée par l'Etat, a eu lieu jeudi et vendredi derniers à Colombier pour les classes de 1^{re} et 2^{me} années. Les responsables de la brigade scolaire ont présenté, au moyen d'un théâtre de marionnettes, les principales règles de la circulation. Les exercices pratiques se sont déroulés en salle. Le sergent Frasse et son adjoint ont ainsi un excellent travail dans le domaine de la prévention des accidents.

Noël des personnes âgées

(c) Le Noël des personnes âgées aura lieu mercredi 16 décembre en fin d'après-midi. Il débutera par un culte œcuménique célébré à l'église catholique et sera suivi d'une agape au Cercle catholique.

« Levure » du nouveau bâtiment de Paradis-Plage

(c) Une cérémonie a marqué la « levure » du bâtiment construit à Paradis-Plage par l'ADC. La nouvelle construction comprendra un restaurant-magasin parfaitement adapté aux besoins du camping. Parmi les invités, on peut signaler la présence de MM. Baroni, président du Conseil communal, G. Steffen, conseiller communal, R. Vionnet, conservateur des monuments et sites, et des ouvriers et maîtres d'état participant à cette construction. Des allocutions ont été prononcées par MM. G. Ielsch, président de l'ADC, G. Steffen, au nom du Conseil communal, G. Grosjean, au nom de la commission de construction et J. Pierlot, architecte et responsable de la construction.

Un repas, préparé à la perfection par les familles Brunner et Kummer, a ensuite été servi. Si les travaux se poursuivent selon le programme établi, tout sera prêt afin d'accueillir les campeurs dans les conditions les meilleures lors de la prochaine saison.

Collision à Boudry

Samedi, vers 14 h 30, une voiture conduite par M. J.-P. S., de Fontainemelon, était stationnée dans une case sur la partie nord de la rue du Pré-Landry. A un moment donné, le conducteur s'est engagé dans la circulation et sa voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. J.-C. M., de Neuchâtel, qui circulait normalement rue du Pré-Landry en direction ouest.

Neige et « pont-toboggan » : route coupée à Saint-Blaise

(c) Hier, vers 20 h 30, la route Saint-Blaise - Marin a été coupée sous le pont du chemin de fer « BN » au sud du collège de la Rive-de-l'herbe. A la suite d'une collision, six voitures ont obstrué la route pendant environ une heure. Le trafic des trolleybus a été interrompu entre Saint-Blaise et Marin. On a aussi noté des difficultés de circulation route du Brel, entre Saint-Blaise et Hauterive.

Seance de signatures à Neuchâtel

Après-midi pas comme les autres, samedi, à la librairie Raymond de Neuchâtel : depuis 14 h 30 et jusqu'au moment de la fermeture, André Besson et Louis-Albert Zbinden - bien connus des auditeurs de la Radio Romande - signaient leur dernier livre. Deux romans, en l'occurrence : dans « Le Dernier des Auvernois », André Besson a fait appel à ses propres souvenirs pour retracer un itinéraire individuel dans la France de l'Occupation; quant à Louis-Albert Zbinden, il brosse, dans « L'Empoissé », sur un canevas « policier », un saisissant portrait psychosocial de ce Jura suisse qu'il connaît si bien. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur ces deux ouvrages.

MODE MASCULINE
Chemises Libero Prospero
Egalement sur mesure
34000-78
TERREAUX 1 - NEUCHÂTEL

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Jérôme Perreten-Marguet et leurs enfants à La Tour-de-Peilz:

Monsieur et Madame Jean-Louis Amez-Droz, leurs enfants et petits-enfants à Cormondrèche:

Madame Alice Favre-Perreten, ses enfants, petits-enfants à Château-d'Oex;
Madame Yvonne Känel-Perreten, ses enfants et petits-enfants à Bienne;
Madame Marie-Louise Favre-Perreten, ses enfants et petits-enfants à Château-d'Oex:

Madame Alice Perreten, ses enfants et petits-enfants au Châble, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Marguerite PERRETTEN-AMEZ-DROZ

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie enlevée à leur tendre affection le 9 décembre 1981 dans sa 73^{me} année.

Jésus lui dit: « Marie! » Et elle, s'étant retournée, lui dit: Maître!
Jean 20: 16.

L'incinération aura lieu à Lausanne le 16 décembre 1981 à 14 heures.

Culte dans l'intimité au centre funéraire de Montoie, Chapelle A.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Montoie.

Pensez au Centre social protestant av. Georgette 8, Lausanne
CCP 10-252

Cet avis ti lieu de lettre de faire part.

46756-78

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Ida Schaldenbrand-Wuthrich et ses enfants Romain et Christophe;

Monsieur et Madame Pierre Schaldenbrand;

Madame et Monsieur Emile Duchêne et leurs enfants;

Monsieur Alfred Wuthrich, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin d'annoncer que Dieu a repris à Lui, à la suite d'un accident, dans sa 41^{me} année

Monsieur

Michel SCHALDENBRAND

leur cher mari, papa chéri, fils, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parent et ami.

2006 Neuchâtel, le 12 décembre 1981.
(Brandards 64).

Vous aurez des tribulations dans le monde; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde.
Jean 16: 33.

L'inhumation aura lieu le mardi 15 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
33996-78

La maison Roger Baudin, Peseux, et son personnel ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur collaborateur

Monsieur

Michel SCHALDENBRAND

Nous en garderons un souvenir reconnaissant.
33997-76

Madame Françoise Bonjour, à Paris, ses enfants et petits-enfants:

Monsieur et Madame Jacques Klein-Bonjour et Julien, à Paris,

Monsieur et Madame Daniel Yrieix-Bonjour et Séverin, à Paris;

Les familles Bonjour, Vaucher, Kempf, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Willy BONJOUR

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami que Dieu a repris à Lui, dans sa 79^{me} année.

2006 Neuchâtel, le 12 décembre 1981.
(Bourgogne 80).

L'enterrement aura lieu mardi 15 décembre, à 11 heures, au cimetière de Beauregard.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
34000-78



Monsieur François Nardin-Bernasconi, à Neuchâtel et ses enfants: Laurence et Frédéric Sandoz-Nardin et leur petit Bastien, à Cortaillod, Christiane et Jean-Félix Perotto-Nardin, à Hauterive, Dominique Nardin, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Ettore Bernasconi, à Chiasso leurs enfants et petits-enfants, à Bissone et Gravesano (TI);
Madame Maria De Michelis, ses enfants et petite-fille, à Turin;
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Francesco Bernasconi;

Monsieur et Madame Paul Nardin-Morel, à Strasbourg et leurs enfants, à Paris, Bains-Bains et Strasbourg;

Madame et Monsieur Alfred Schnegg-Nardin, à Neuchâtel et leurs enfants, à Montmollin et Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Sandra NARDIN-BERNASCONI

leur très chère épouse, maman, grand-maman, nièce, cousine, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 59^{me} année, munie des saints sacrements.

2000 Neuchâtel, le 12 décembre 1981.
(Comba-Borel 23.)

La cérémonie religieuse et l'incinération auront lieu à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, le mardi 15 décembre, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Chiasso, le jeudi 17 décembre, à 15 heures.

R. I. P.

En lieu et place de fleurs, les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à la Ligue Neuchâteloise contre le cancer (CCP 20-6717)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

46751-78

Le Chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Virgile JACOT

belle-mère de Monsieur Willy Graf, membre du comité.
46754-78

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, la famille de

Monsieur

René AMEZ-DROZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

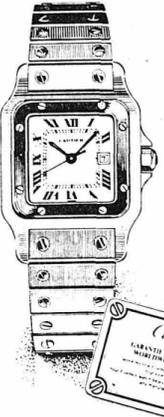
Dombresson, décembre 1981.
46754-79

Arrigo
134416-R
Pompes funèbres Peseux - Neuchâtel
Tél. 3112.24
Fabrique de cercueils
Transports Toutes formalités

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

les must[®] de Cartier
Paris



Cette montre est la vraie Santos de Cartier garantie internationale

Modèle Santos carrée

Cartier poursuit en justice ses contrefacteurs

jean-françois michaud

bijoutier-gemmologiste
place pury 3
neuchâtel

39127-80

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

« Faut pas payer » au Théâtre

Ouf ! Cette fois, la saison a commencé !

● AVANT de laisser éclater notre joie, réservons juste un peu de place à la grogne. « Faut pas payer » est la cinquième pièce de théâtre de l'« abonnement », et pourtant elle nous semble la première. Ce qu'on a vu avant, malgré les pâles qualités qu'on y trouvait en son temps (ne fût-ce que pour échapper à la neurasthénie), ne fait désormais plus guère le poids. Constat excessivement tranché, peut-être, mais que dicte l'enthousiasme suscité par la représentation de l'autre soir et qui est bien révélateur d'un certain malaise. Les molles qualités d'une saison théâtrale, comme celle qui fut la nôtre jusqu'à la pièce de Dario Fo, font trop souvent oublier ce que peut être l'art dramatique...

Neuchâtel, ces derniers temps, a naturellement connu d'autres moments de pur théâtre, mais dans le cadre de l'« abonnement », il valait la peine de marquer la différence de vitalité dont a fait preuve « Faut pas payer ». Quelle fête, quel sens absolu de la théâtralité, quel splendide refus de tout morne compromis, de toute fausse audace !

RÉCONFORT...

Bien des metteurs en scène se croient actuellement obligés de prétendre s'être inspirés des techniques de la Commedia dell'Arte ; on cite Brecht par simple épate, on loue le vaudeville dans ce qu'il a de plus douteux. Il est alors réconfortant de voir une troupe trouver un réel profit chez les grands maîtres ou dans les grandes traditions. Et plus réconfortant encore de la voir réussir dans l'intégration de ces « héritages » à un spectacle moderne, parfaitement adapté à notre sensibilité.

« Faut pas payer » est une farce, grosse comme un HLM, sur le choix entre la légalité ou l'illégalité dans la résistance populaire contre le pouvoir. Vaudeville ahurissant (les dessous de lits, portes et armoires se font démoniaques), elle puise dans la tradition théâtrale italienne son impertinence, son goût des personnages dédoublés, sa souplesse d'adaptation... Le tout enveloppé dans un discours révolutionnaire qu'on aurait tort de prétendre excessivement simplificateur. Les farces ne sont pas toujours drôles, les vaudevilles se révèlent la plupart du temps vides de sens, les discours politiques ennuyeux... Mais avec Dario Fo, avec Jacques Echantillon et sa troupe Les Tréteaux du Midi, rien de tout cela.

D'ADMIRABLES INTERPRÈTES

« Faut pas payer » a enchanté par ses profondes qualités de théâtre populaire qui ne sacrifient jamais à la démagogie. Admirablement interprétée par les comédiens (Evelyne Grandjean, Michel Lebrat et Gil Baladou se sont montrés particulièrement marquants), cette pièce nous a plongés dans un rire d'une essence mille fois trop rare.

Et encore, s'il n'y avait eu que le rire...

A. R.



Gil Baladou et Michel Lebrat. (Avipress-Hampartzoumian)

Collision par l'arrière

● DANS la soirée de vendredi, une voiture conduite par M.C.V., d'Auvergnier, circulait quai Louis-Perrier en direction de Saint-Blaise. Peu avant le dépôt des TN, cet automobiliste n'a pu arrêter son véhicule derrière une file alors à l'arrêt. C'était inévitablement la collision et quatre voitures en ont fait les frais.

Tamponnement

● SAMEDI, vers 13 h 45, une voiture conduite par M.J.-P. P., de Neuchâtel, circulait rue des Mille-Boilles. Au carrefour formé par cette rue avec celle de Vauseyon, ce véhicule est entré en collision avec celui conduit par M. H.G. qui empruntait normalement cette dernière rue en direction du centre de la ville.

Un piéton mortellement blessé rue des Draïzes

● DANS la nuit de vendredi à samedi, vers 0 h 30, une voiture conduite par M. Jean-Pierre Egli, de Peseux, circulait rue des Draïzes, se dirigeant vers cette localité. La voiture se trouvait dans une file de véhicules. A un certain moment, les deux voitures qui le précédaient ont fait un écart à gauche et M. Egli s'est brusquement trouvé en présence d'un piéton qui marchait au milieu de la chaussée, M. Michel Schaldenbrand, domicilié à Neuchâtel. Malgré un rapide coup de volant du conducteur, la voiture n'a pu éviter ce piéton qui fut projeté sur le capot avant de retomber sur la chaussée. Grièvement blessé, M. Schaldenbrand a été transporté à l'hôpital des Cadolles où il devait malheureusement décéder durant la nuit.

Des dégâts

● VERS 13 h 45, samedi, une voiture conduite par M. G.J., de Bevaix, circulait chemin de la Justice, en direction de Peseux. Au carrefour de la rue Casel, ce véhicule est entré en collision avec celui conduit par M. E.C. de Neuchâtel, qui circulait dans cette dernière rue en direction est.

Besançon, ville jumelle

Routier sévèrement condamné

● LA Cour d'appel de Besançon a condamné à 16 mois de prison, dont 14 avec sursis et annulation du permis de conduire, un chauffeur routier pour homicide involontaire. Le 31 août 1979, près de Fougeroles (Haute-Saône), ce chauffeur, H. V., vit sortir du parking d'un café une voiture qui lui coupa la route. Il évita l'obstacle en klaxonnant le conducteur fautif. Quelques instants plus tard, le camion fut doublé par la voiture qui ralentit brusquement. Une première fois le camion la heurta à l'arrière, puis une seconde fois, le poids lourd projetant alors la voiture contre une cabane. Résultat : un mort et quatre blessés. Le conducteur de la voiture était en état d'ivresse.

En première instance, le tribunal de Lure avait condamné le chauffeur à six mois de suspension de permis et 1900 ff d'amende, mais le routier avait fait appel. La Cour d'appel a estimé que, contrairement au conducteur ivre, le chauffeur avait agi en pleine possession de ses facultés. (AP)

Festival pour une Maison de la musique

Chaleur torride au Panespo !



Il n'y a pas que la soupe aux pois qui était chaude hier au Panespo: la salle bouillait pareillement dans son chaudron sur le feu de ce festival qui a fait courir les foules. Quelque 400 personnes vendredi soir, le double le lendemain et le millier à un poil près sans doute hier soir. Qui dit mieux ? Elle est déjà dans ses pierres cette Maison de la musique

pour laquelle ce festival hors du commun était organisé. Et si on « balançait » de la soupe aux pois, ça bougeait aussi dans la salle ! Bref, tout balançait. Comment en aurait-il été autrement, d'ailleurs, quand tant d'espoirs s'attachent aux basques de cette Maison de la musique de Neuchâtel ?

Benny Bailey et les autres...

Tout d'abord, bravo pour la présentation ! Quelques draps, tentures et autres toiles de fond judicieusement accrochés auront suffi à métamorphoser les lieux et même à donner un côté légèrement surréaliste à cette salle de concert éphémère. La sono, malgré quelques désagréables accidents de parcours, ne mérite, elle aussi, que des éloges. C'est bien la première fois qu'on entend au Panespo un concert dans des conditions décentes.

UN EXCELLENT MOMENT DE JAZZ

« Nimbus » ouvre le concert. Tout le monde connaît ce groupe neuchâtelois qui a choisi le jazz-rock comme mode d'expression, sans négliger de nombreuses excursions dans la musique latino-américaine. C'est coloré, percutant, plein de rythmes, et la présence du chanteur (et complice) Bobby Johnson ne fait que catalyser le groupe. Le public ne s'y trompe pas et ce festival pour une Maison de la musique démarre bien. Place maintenant au quintet de Benny Bailey. Les Neuchâtelois connaissent bien cet excellent trompettiste américain pour l'avoir entendu à maintes reprises au sein de plusieurs formations. Cette fois, l'intérêt est de le voir avec son propre groupe. C'est propre, solide, bien envoyé et efficace. Benny Bailey se montre toujours aussi remarquable à la trompette, et les membres du quintet font le poids. Un excellent moment de jazz où le « Hard bop » a la part belle.

Mais voici le moment attendu par

beaucoup de curieux : le big band de l'AMR ! Cet orchestre, issu de l'Association genevoise pour l'encouragement de la musique improvisée (AMR) se produit pour la première fois à Neuchâtel. Le fait mérite d'être souligné : depuis une année, ce big band d'une quinzaine de musiciens s'est tourné vers une conception contemporaine de la musique de jazz, s'essayant, outre les improvisations collectives, à des arrangements spontanés. Les résultats vont du remarquable à l'ennuyeux.

Le remarquable, on le trouve avant tout dans les passages d'ensemble. On assiste à de merveilleux collectifs hauts en couleur et riches en imagination. Quelques excellents soli aussi, et des passages répétitifs qui tournent à l'obsession. Par moments, les meilleurs, l'esprit de l'Art Ensemble n'est pas loin. Pourtant, malgré ce remarquable travail, le public déserte gentiment la salle. C'est qu'il y a des passages un peu longs et surtout quelques soli qui, il faut le reconnaître, sont aussi longs qu'ennuyeux. Les

relents de « free » ne trouvent pas grâce devant toutes les oreilles, aussi curieuses soient-elles.

UN MOMENT À PART

Après l'impressionnante machine de l'AMR, retour à la simplicité avec un piano duo composé de Pierre Sublet et Martin Christ. Ces deux musiciens, de formation classique, vont présenter une musique qu'il est convenu d'appeler « contemporaine sérieuse ». Là aussi, il s'agit en partie de musique répétitive. Ajoutez à cela la beauté sonore des instruments et on peut être accroché. Une grande partie du public l'est, et c'est un moment à part dans cette longue nuit qui se terminera avec le passage de « Ivory ». « Ivory », quartet zuricois, tend à dépasser les formes traditionnelles pour arriver à ce qu'il appelle lui-même du « New jazz ». Aime qui veut ! On reconnaît tout de même au passage quelques thèmes de Charles Lloyd et Mingus. J.-B. W.



Benny Bailey : le choucou du public.

(Avipress-P. Treuhardt)

Le budget de 1982 approuvé à Cortaillod

A l'exécutif M. Perriard remplacera M. Vouga

De notre correspondant :

Le législatif de Cortaillod a tenu sa dernière séance de l'année sous la présidence de M. Eric Jeanmonod et en présence de 36 membres. Un joli sapin préparé par le concierge M. Burgat, illuminait la salle.

L'assemblée a pris congé de M. Pierre Vouga (lib), conseiller communal démissionnaire. Les mérites de ce dévoué homme politique ont été relevés comme il se doit. Il était entré au législatif en 1956 et à l'exécutif en 1964. Il fut trois fois président de commune et dirigea notamment les finances et les domaines avec beaucoup de compétence. Pour assurer la succession, le groupe libéral proposa M. Daniel Perriard, propriétaire-viticulteur, membre du législatif depuis 1968, et qu'il présida en 1979-80. Aucun concurrent n'étant sur les rangs, M. Perriard fut élu tacitement et remercia l'assemblée de lui accorder sa confiance.

LE BUDGET

L'assemblée « éprouva » ensuite le budget de 1982 et l'approuva par 34 voix sans opposition. Le montant des recettes s'élève à 4.723.740 fr. et celui des dépenses à 4.853.985 fr., ce qui laisse apparaître un déficit de 130.245 fr. dans lequel sont compris des amortissements légaux d'un montant de 286.500 francs. Les principales charges communales sont : l'instruction publique, 2.273.190 fr. ; les œuvres sociales, 673.715 fr. ; les dépenses diverses, protection civile incluse, 399.475 fr. ; l'hygiène publique 383.500 fr. ; l'administration 342.150 fr. ; les travaux publics, 332.500 fr., etc... Aux recettes s'inscrivent en tête le produit des impôts, 3.957.000 fr. et celui des taxes,

327.100 fr. ; les services industriels, 193.500 fr. ; les recettes diverses 141.500 fr., etc...

Un rapport de la commission d'urbanisme sur les zones d'utilisation différenciées (ZUD) assorti d'un message à l'appui du Conseil communal, est soumis pour approbation à l'assemblée qui juge bon de ne pas prendre position pour l'instant. Une motion libérale, développée par M. Jean-Paul de Montmolin, visant à favoriser la pratique libre de certains sports par les enfants (patins à roulettes, etc.) est acceptée... à une voix de majorité.

ON N'EST JAMAIS SI BIEN SERVI...

Une motion radicale, développée par M. Roland Frey et préconisant une large information de la population et même une consultation de cette dernière, à propos de la construction de la future grande salle et de ses répercussions financières pour les contribuables n'a recueilli que... les voix radicales ! M. Béguin (soc.) a notamment rappelé que le corps électoral a dûment élu ses

représentants auxquels il convient donc de faire confiance ! (Réd. : pourtant les droits d'initiative et de référendum prouvent que le peuple réserve son mot à dire !)

GRANDE SALLE

On se souvient que lors de la dernière séance (25 sept.) la discussion du rapport concernant le projet de construction de la grande salle avait été retirée de l'ordre du jour sur la proposition de la commission d'étude qui avait trouvé le rapport de l'exécutif trop peu étoffé et demandait que l'objet fut traité, seul, en séance extraordinaire. Il sera donné suite à ce désir puisque l'assemblée est avisée qu'elle sera convoquée pour cela le 29 janvier 1982.

M. Jean-Louis Moulin, directeur des services industriels, renseigne fort utilement le législatif sur deux points : la pollution de l'eau de consommation et les contrôles qui s'ensuivent d'une part, et d'autre part l'état d'avancement des travaux du téléseuil. A ce jour, 26 km de câbles sont posés, 305 immeubles raccordés et il y a 833 abonnés. Ceux qui ne le sont pas encore ignorent de quels

avantages ils se privent ! On apprend encore de la bouche de M. Turuvani, directeur des œuvres sociales, qu'un service de bibliobus sera moins onéreux que l'exploitation d'une bibliothèque communale autonome.

DU VIN ET DES RAMEQUINS...

Chacun a aussi pu prendre connaissance du rapport annuel de la commission scolaire (exercice 1980-81) et dans les « divers » il a été entre autres question de la passerelle à reconstruire sur l'Areuse, du très mauvais entretien de la place de jeux des Draïzes, de poteaux de signalisation renversés, du centre sportif des Jeunes-Rives à Neuchâtel, du futur atri STPA, etc.

Selon la tradition, la séance s'est terminée par la « verrée-ramequins » de fin d'année accompagnée des bons vœux du président. F.P.

Vie politique

Pologne : des protestations

Les organisations du mouvement ouvrier neuchâtelois, le Cartel syndical cantonal, le parti socialiste neuchâtelois et le parti socialiste ouvrier protestent contre l'instauration de l'état d'exception décrété par le gouvernement en Pologne. Elles s'élèvent particulièrement contre la mise hors la loi du syndicat « Solidarité » et contre l'arrestation de la plupart des membres de sa commission nationale à Gdansk. Elles affirment leur solidarité complète à « Solidarité » et réclament des autorités polonaises le rétablissement de tous les droits syndicaux et de la liberté d'expression pour les travailleurs polonais.

Cette protestation est signée par M. René Jeanneret au nom du Cartel syndical cantonal, par M. Jean-Martin Monch au nom du parti socialiste neuchâtelois et par M^{me} Suzanne Loup au nom du parti socialiste ouvrier.

Charles L'Eplattenier « revit » à la Galerie Arts anciens

Samedi, un nombreux public assistait au vernissage de l'exposition consacrée à Charles L'Eplattenier, un artiste de La Chaux-de-Fonds. Après un long oubli, cet artiste est considéré aujourd'hui comme un précurseur dans l'histoire de l'art suisse et européen du XX^e siècle. Sont exposés des peintures, des dessins et des meubles. Quelques collages de Corbusier et des dessins de A. Ozenfant complètent cette exposition sur laquelle nous reviendrons prochainement.

Chaussée verglacée: gros dégâts à Rochefort

Samedi vers 8 h., une voiture conduite par M.C.L., de Corcelles, circulait de Rochefort en direction de la première localité. Peu après « La Prise-Imer », dans un léger virage à droite, cette voiture a glissé sur la chaussée verglacée et a heurté de front une fourgonnette pilotée par M. J.-C. F., de Colombier, qui circulait normalement en sens inverse. Les dégâts matériels sont importants.

Une autre victime de la route à Boudry

Un second accident aux suites mortelles s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi, vers 23 h 50 mais à Boudry cette fois. Une voiture conduite par M. Giovanni Ferrara, domicilié à Marin, empruntait la rue du Collège en direction du centre de la ville lorsqu'à la hauteur de l'immeuble no. 17, ce conducteur perdit le contrôle de son véhicule dont l'avant heurta un îlot bétonné supportant un poteau de la signalisation lumineuse et situé au centre de la chaussée.

Sous l'effet du choc, M. Ferrara fut projeté contre le pare-brise qu'il défonça avant d'être éjecté de son véhicule. Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles où il devait malheureusement décéder peu après son admission.

On paiera moins d'impôts l'an prochain au Landeron

De notre correspondante : Le législatif landeronnais a siégé vendredi soir à l'hôtel de ville sous la présidence de M. Haymoz, premier vice-président. Après avoir approuvé le budget de 1982 qui laisse apparaître un boni présumé de 81.070 fr., les conseillers généraux présents ont accepté, par 29 « oui » contre un seul « non », une réduction fiscale de 5 % pour 1982, de telle sorte que le bud-

get de 1982 boucle dorénavant par un déficit de 86.130 francs.

Deux crédits extra-budgétaires ont été massivement approuvés : l'un, de 46.000 fr. pour l'extension du réseau d'eau l'an prochain, l'autre de 66.000 fr. pour l'extension du réseau d'électricité en 1982 également. Divers arrêtés ont également obtenu l'accord des conseillers.

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Compensation du renchérissement : un « compromis satisfaisant »

Plus d'une centaine de délégués de la Fédération des travailleurs sur métaux et de l'horlogerie (FTMH) réunis samedi à Neuchâtel ont approuvé le résultat des négociations menées au mois de novembre passé avec la Convention patronale en vue de la compensation du renchérissement.

Selon cet accord, la compensation du renchérissement portera sur 50 c. à l'heure ou 100 fr. par mois dès le 1^{er} janvier prochain et sur 40 c. à l'heure ou 80 fr. par mois dès le 1^{er} août 1982, à titre d'acompte sur le renchérissement supputé de 1982. Compte tenu d'une part de la situation momentanément difficile de l'industrie horlogère et d'autre part de l'augmentation croissante du coût de la vie, la FTMH déclare que l'accord obtenu constitue un « compromis satisfaisant ».

Les délégués ont par ailleurs exprimé leur préoccupation devant la nouvelle situation difficile que traverse l'industrie horlogère suisse et ont exprimé leur mécontentement face au manque d'information dans les entreprises et face à l'attitude du patronat lors de l'élaboration des plans de licenciements. (ATS).

Tosali
G. Duvanel, succ. SPORTS
TYROLIA
La fixation de ski sûre, facile à chausser
Demandez conseil, sans engagement.
36331-82
À NOS MAGASINS DE COLOMBIER ET NEUCHÂTEL

IMMEUBLES



A VENDRE

Au Val-de-Ruz

CHALET

habitable toute l'année, comprenant : living, cuisinette, 3 chambres, bains, W.-C., balcon. Chauffage central. Garage. Terrain de 1400 m². Pour visiter et traiter s'adresser à :

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

39452-22

A LOUER

A louer à Boudry, mi 1982

LOCAUX À L'USAGE D'ATELIERS

ou d'entreposage, hauteur 7 m, possibilité d'y installer des appareils de levage, pont-roulant, etc. Location éventuelle de locaux avec rayonnages à palettes. Aménagement intérieur au gré du preneur. Faire offres à : SPONTA S.A. 2017 Boudry. Tél. 42 14 31.

39035-26

NEUCHÂTEL

PLEIN CENTRE

à louer à l'usage de

Locaux commerciaux

150 m² + 50 m².
Offres à : Case postale 1741,
2002 Neuchâtel.

Pour vos repas de fêtes...
d'une qualité inégalable



Dindes toutes
grandeurs dès
2 kilos

Nos dindes extra-fraîches et tendres

de notre abattage quotidien, à Marin, satisfont les plus fins gourmets

choisissez votre volaille chez le SPÉCIALISTE

Demandez notre excellente farce maison avec de la viande de veau, foie de volaille, champignons, herbes fraîches, épices fines, arrosée d'un excellent cognac.

Lehnherr frères

Veuillez, s.v.p., nous passer vos commandes de fêtes assez tôt

Pour les livraisons à domicile, veuillez s.v.p., passer vos commandes la veille. Expédition au-dehors. Notre magasin sera ouvert les samedis 26 décembre et 2 janvier de 9 h à 12 h.

25 30 92 Neuchâtel
RUE FLEURY 7

Gros et détail

Super Offre

FUST

Location Fr. 55.-/mois
Durée minimum 4 mois

Electronic
Séchoir à linge
Novamatic Z 930

- 4,5 kg de linge sec
- Tambour en acier chrome
- Le plus grand choix en marques de qualité
- Livraison gratuite
- Constatment des appareils d'exposition à prix bas
- Grande remise à l'emporter
- Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil

Garantie de prix Fust:
Argent remboursé,
si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Marin, Marin Centre 038/334848
Bienne, 36, Rue Centrale 032/228525
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/266865
Villars, Glâne, Jumbo, Morcote 031/245414
et 43 succursales

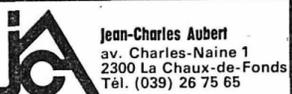
39058-10

FUST

39043-10

Votre spécialiste pour cuisine

Votre spécialiste pour électro-ménager



Jean-Charles Aubert
av. Charles-Naine 1
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 75 65

À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE ANCIEN

Très bien entretenu.
Neuf appartements de trois pièces
avec salle de bains et chauffage
général au mazout.
Possibilité de faire quatre appartements
de six pièces.

40041-22

A louer ou à vendre à Boudry

USINE DE 500 m²

avec bureaux, équipée de ponts-roulants.
Accès camions.

Faire offres à : SPONTA S.A.
2017 Boudry. Tél. 42 14 31.

39034-26

DEMANDES À LOUER

Cherchons

locaux
commerciauxenviron 800 m², Neuchâtel ou environs.

Ecrire sous chiffres
28-300704 à Publicitas,
Treille 9, 2001 Neuchâtel.

40056-28

AVIS DIVERS

Genève - Lausanne - Neuchâtel - Fribourg - Sion - Delémont - Bâle - Zurich - Berne

attaché (e)
commercial (e)

une profession d'avant-garde. Si vous aimez le contact et les relations publiques. Vous gardez votre emploi actuel et vous vous recyclez en soirée, selon votre convenance. Cette méthode vous permet sans risque de préparer votre avenir. Je désire une information gratuite sur votre programme.

Nom :

Prénom :

Rue N° :

N° postal/Localité :

IBF, Evole 5, 2000 Neuchâtel.
☎ (038) 25 96 06.

40467-10

A VENDRE:

Dans le haut de la ville de Neuchâtel, quartier résidentiel, avec vue sur le lac

spacieuse VILLA

sur un seul étage, comprenant hall d'entrée, cuisine, 4 chambres à coucher, salle à manger de 20 m², communiquant avec séjour de 30 m², cheminée de salon, terrasse couverte avec barbecue, sous-sol avec garage double, caves, chaufferie, buanderie, douche, plus studio avec cuisine et salle de bains avec accès individuel. Surface bâtie 185 m², terrain de 1300 m². Construction de 1971 en très bon état. Prix seulement Fr. 650.000.—. Pour renseignements complémentaires et visites, veuillez vous adresser à

37069-22

KAIFI S.A.
30, fbg de l'Hôpital
2001 NEUCHÂTEL
24 15 24

Toutes transactions immobilières

A vendre, à 6 minutes à l'est de NEUCHÂTEL, très belle situation ensoleillée et calme, merveilleux cadre campagnard abondamment arborisé

VILLA DE 7 PIÈCES

cachet rustique, séjour-coulin feu de 48 m², salle à manger, grande cuisine bien agencée, 3 chambres à coucher, galerie, 2 salles d'eau, couvert pour voiture, sous-sol. SEILER & MAYOR S.A. Tél. 24 59 59.

39266-22

SMSA

A vendre
Région Lac de MoratIMMEUBLE
LOCATIF

4 appartements de 5 1/2 pièces. Construction 1980.

S'adresser sous chiffres
17-500532 à Publicitas S.A.,
1701 Fribourg.

40055-22

À VENDRE
AU LANDERON
APPARTEMENTSCONDITIONS
EXCEPTIONNELLES
POUR TRAITER 10 % SUFFISENT

Magnifique situation, tranquillité,
entouré de verdure.
Balcon face au lac.
Cuisine équipée, vaste séjour, bains/
W.-C. séparés.

Garage - place de parc inclus.
3 1/2 pièces dès Fr. 181.500.—
2 1/2 pièces dès Fr. 133.000.—

Prenez contact avec notre agent
cantonal : tél. (038) 45 13 07.

40069-22

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

À ÉVOLÈNE

joli studio

à vendre, confort, accès facile. Crédit disponible.

M^{me} Solange Anzévui
1968 Evolène,
tél. (027) 83 13 59.

40074-22

meublorama
Bôle/NE C'est moins cher!

A pari notre choix immense de salons, chambres à coucher, salles à manger, parois murales, studios... nous vous offrons

Pour Noël, un choix unique de petits meubles

Meubles à chaussures	dès	51.-
Tables TV	dès	63.-
Meubles stéréo	dès	89.-
Tables de salon fer forgé, dessus verre fumé	dès	210.-
Porte-habits, garnitures vestibules	dès	49.-
Tables de cuisine avec rallonge, 2 chaises et 2 tabourets, formica	l'ensemble	198.-
Tabouret de cuisine		11.80
Chaise de cuisine		25.80
Couche à lattes		135.-
Bureau écolier		100.-
Chaise de bureau réglable		73.-

Lits français, armoires à 2, 3, 4 et 5 portes, commodes, tables de chevet, meubles de cuisine et de salles de bains, ainsi qu'un choix immense d'autres meubles et tapis à prix rabotés pour les fêtes.
Vente directe du dépôt (8000 m²) - Sur désir, facilités de paiement.
Heure d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes : dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama »

meublorama
Meubles-discount 2014 Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

SAINT-VICTOIRE-DIFFUSION
GHIDALIA BP 70 1255 VEYRIER

GRANDE VENTE

CUIRS ET MOUTONS RETOURNÉS

1000 VESTES, BLOUSONS, MANTEAUX, PANTALONS

pour hommes et dames ● toutes tailles, tous coloris

SELF-SERVICE DU 14 DÉCEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 1981

PRIX DIRECT DE FABRIQUE

SALLE D'EXPOSITION : Bateau la Béroche
Débarcadère de Neuchâtel

Lundi : 13 h à 18 h 30 - Du mardi au vendredi : 10 h à 18 h 30 - Samedi 9 h à 17 h.

IMPORTANT !

En mouton retourné : exposition d'articles de première qualité.
Aucun intérieur synthétique.

40054-10

mercredi 16 décembre

Nocturne jusqu'à
22 h

une bonne occasion de visiter une des
plus grandes expositions de Suisse

moco
meubles 2053 Cernier
37039-10



Parking gratuit

Expo et stock
10 000 m²Renseignements:
Tél. 038/533222

Le grossiste qui détaille

CADEAU IDEAL Fauteuil TV "Relax"

630.-

Fauteuil sur roulettes, rallonge incorporée pour reposer les pieds, dossier inclinable 3 positions



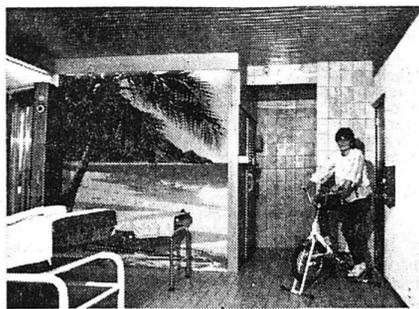
Livraison gratuite

39389-10

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

INSTITUT ATHENA

Rue Frédéric-Soquel 24
Cernier tél. (038) 53 22 55



SAUNA-BAIN TURC BAIN TURBULENT-UVA

privé sur rendez-vous.
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h - 21 h.

39764-10

Canon AE-1 PROGRAM



objectif 50 mm 1,8

Fr. 698.-

UNIPHOT



UNIPHOT SA

Neuchâtel : Photo-Ciné Américain, Photo-Ciné Gloor. Saint-Blaise : Photo-Ciné Lanzoni. Cernier : Photo-Ciné Schneider. Fleurier : Photo-Ciné Schelling.

39175-10

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

PERSONNES DYNAMIQUES

Si vous disposez d'une voiture, vous pourrez vous mettre à votre compte avec un investissement minimum de Fr. 400.- « permis cantonal compris ». Il s'agit de la distribution-vente d'un nouveau système breveté. Une personne par canton sera acceptée. Curieux s'abstenir.

Tél. (021) 71 77 63,
dès 19 heures.

40465-36



Neuchâtel
Fabrique de cartonnages
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

PERSONNEL MASCULIN

Livraisons (permis voiture), travail en atelier, place stable, prestations sociales modernes. Se présenter sur rendez-vous, tél. (038) 25 32 81.

40104-36

Le secteur psychiatrique ouest, HÔPITAL DE PRANGINS, cherche

INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES SSP

Entrée à convenir. Conditions de l'Administration cantonale vaudoise.

Faire offres avec curriculum vitae et photocopies de diplômes et certificats à la Direction médicale de l'hôpital de Prangins, 1197 Prangins.

40070-36

Le bureau Von Büren
4, rue de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel
cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir, une

SECRÉTAIRE PRINCIPALE

connaissance et pratique de la sténo et de la dactylo indispensables. Sens de l'initiative et de l'organisation. Ambiance jeune. Travail varié. Bonne rémunération. Semaine de cinq jours/40 heures. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et photo ou demander une entrevue en téléphonant au (038) 25 68 00, interne 4.

40491-36

Aimeriez-vous devenir Coiffeuse?

Sérieuse formation intensive avec cours pratiques et théoriques. Méthode moderne d'enseignement. Pour des informations plus approfondies et prospectus, adressez-vous auprès de M. Salvatore, Oly Coiffure, tél. 038 - 24 66 88

OLY NEUCHATEL
Rue St-Honoré 12
4ème étage
Tél. 038 - 24 66 88

39205-36

CHANGER DE PROFESSION EN 1982. Votre seule chance!

Entreprise de renommée mondiale (500 empl.) dans la fabrication et la vente, leader sur le marché de la branche avec un assortiment d'articles courants, modernes et exclusifs pour des besoins journaliers, chère, dans le cadre d'un développement international.

REPRÉSENTANTS

(aussi débutants)
appliqués et sérieux.

Afin de conseiller exclusivement une clientèle commerciale.

Région garantie, aucune restriction quant au lieu de résidence; retour journalier à la maison, connaissances de l'allemand exigées. Salaire fixe élevé, primes pour voiture et repas. Si désiré, voiture d'entreprise (Mercedes). 5 jours par semaine, 5 semaines de vacances. Conditions sociales de 1^{re} classe. Autonomie totale. Votre emploi actuel n'est pas important. Formation approfondie dans la région. Nous vous informons volontiers et ceci sans engagement. Ecrivez-nous svp. Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres ofa 8546 CH, Orell Füssli Publicité S.A., case postale, 8022 Zurich.

40466-36

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

JEUNES GENS de 20 à 27 ans LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre
un emploi stable

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- un travail varié et bien rétribué
- un horaire hebdomadaire de 42 heures
- les soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service
- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans (femmes 19 1/2)
- êtes incorporés dans l'élite (hommes)
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum (femmes 160)
- avez une instruction suffisante

devenez

Gendarmes Agentes de circulation

Délai d'inscription :
31.12.1981

Le conseiller d'Etat chargé
du Département de justice et police :
Guy FONTANET.

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ N° postal : _____ FAN

A retourner au plus vite au
CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE
Ecole de Gendarmerie
18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge.

39020-36



Même les petits dons valent mieux que de grandes paroles.

SECOURS SUISSE D'HIVER

APPRENTISSAGES



ASSOCIATION SUISSE
DES ARTS GRAPHIQUES
Région 8

Jeunes gens et jeunes filles
de 15 ans révolus

25 places d'apprentissage

sont à repourvoir
dans les imprimeries jurassiennes
et neuchâtelaises pour la

rentrée d'août 1982

Il s'agit de :

12 places de compositeurs typographes
(4 ans)

5 places d'imprimeurs offset (3 ans)

8 places d'imprimeurs typo-offset
(4 ans)

Des stages sont organisés dans les entreprises

La liste des imprimeries cherchant des apprentis ou apprenties, ainsi que tous renseignements peuvent être obtenus auprès du

Secrétariat de la Région 8 de l'ASAG
Tél. 038/33 66 22, Grand-Rue 33, 2072 Saint-Blaise

CREATION ICH

Nous souhaitons nous assurer les services d'un

LABORANT EN CHIMIE POUR NOTRE ÉCOLE D'ENTREPRISE

Le titulaire de ce poste devra seconder le responsable de l'Ecole d'entreprise et, en collaboration avec lui, mettre sur pied et dispenser les cours internes de formation pour nos apprentis laborants en chimie.

Nous désirons confier cette activité intéressante et variée à un laborant en chimie, âgé de 25 à 30 ans, attestant de quelques années d'expérience dans les travaux de laboratoire et ayant goût et aptitudes pour l'enseignement et la conduite de jeunes gens. De langue maternelle française, il devra posséder de très bonnes connaissances de l'allemand.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leurs offres de service à CIBA-GEIGY Photochimie S.A., Service du personnel, case postale, 1701 Fribourg, ou à téléphoner au (037) 21 48 47 et à demander M. H. Wolf.

CIBA-GEIGY

40113-36



CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Au Conseil général de Chézard-Saint-Martin On se penchera sur les problèmes énergétiques

Le législatif de Chézard-Saint-Martin a siégé en séance ordinaire dernièrement à la Maison de commune sous la présidence de M. Pierre Blandinier. Le conseil communal en corps et 20 conseillers généraux ainsi que l'administrateur étaient présents. Le procès-verbal de la séance du lundi 26 octobre est accepté par 20 voix sans opposition.

Le budget 1982 fut ensuite présenté en détail par le président du conseil général. Comme chaque conseiller reçoit du conseil communal un rapport du budget très détaillé, peu de questions ont été soulevées. Un résumé du compte pertes et profits : recettes communales : intérêts actifs : 12 150 fr. ; immeubles productifs : 13 850 fr. ; forêts : 64 500 fr. ; impôts : 1 224 500 fr. ; taxes : 104 200 fr. ; recettes diverses : 50 020 fr. ; service des eaux : 12 500 fr. ; service de l'électricité : 89 000 francs. Charges communales : intérêts passifs : 71 450 fr. ; frais administratifs : 157 300 fr. ; hygiène publique : 113 350 fr. ; instruction publique : 785 700 fr. ; sports, loisirs, culture : 3300 fr. ; travaux publics : 238 600 fr. ; police : 10 800 fr. ; service du feu : 15 600 fr. ; œuvres sociales : 154 255 fr. ; dépenses diverses : 49 400 francs.

M. Georges Debély dépose une motion proposant qu'une commission soit

nommée afin d'étudier les problèmes énergétiques. Cette dernière est prise en considération par 18 voix. M. Pierre Geiser rappelle au conseil communal que le parti socialiste avait déposé une motion concernant l'aménagement et le développement routier des terrains à bâtir le 16 décembre 1980. Le président de commune M. René Debrat lui répond que cette dernière a été étudiée à chaque séance de la commission d'urbanisme,

donc neuf fois. M. Denis Robert, président de la commission des règlements fait un rapport très détaillé de la dite commission, mais s'inquiète de l'abstention de certains membres qui empêchent celle-ci de fonctionner normalement.

REMOUS

Un conseiller général se fait le porte-parole de la population parfois indignée par le comportement du chauffeur-cantonnier qui prend certaines libertés incompatibles avec son contrat, en allant conduire les camions d'une entreprise privée de façon exagérée. Le conseil communal, qui s'est penché plus d'une fois sur ce problème répond qu'il veillera à ce que cela ne se reproduise pas. M. Geiser invite le service forestier à faire participer davantage les enfants des écoles aux nouvelles plantations dans les forêts communales. Pour clore la séance, le président de commune, tout en prononçant remerciements et vœux de fin d'année, invite chacun à prendre le verre de l'amitié, et c'est dans une ambiance chaleureuse que cette séance se termine.

FONTAINEMELON

A la paroisse

A la suite du départ du pasteur Delhove, le conseil de paroisse a décidé d'alterner les cultes, qui auront lieu soit aux Hauts-Geneveys, soit à Fontainemelon. C'est ainsi que les 20 et 27, les cultes se dérouleront à Fontainemelon, tandis que les 13 et 25, ce sera à la chapelle des Hauts-Geneveys, toute rénovée, qu'ils auront lieu. Des vœux sont formés pour que cette situation ne soit que passagère et que les deux foyers puissent bientôt avoir à nouveau un conducteur spirituel.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiorganni Fontainemelon, tél. 532256 ou 532287.

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Soins à domicile: tél. 531531.

Aide familiale: tél. 531003.

Hôpital de Landeyeux: tél. 533444.

Ambulance: tél. 532133.

Société protectrice des animaux: tél. 533658.

DANSE. — Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.

Musée régional: château de Valengin, ouvert de 10 à 12h et de 14 à 17h, sauf le vendredi après-midi et le lundi.

FONTAINES

Le Conseil général

(c) Le Conseil général de Fontaines est convoqué en séance ordinaire vendredi 18 décembre au Collège. L'ordre du jour de la séance sera le suivant: appel, procès-verbal, budget 1982 (rapport de la commission du budget et examen), demande de garantie financière en faveur de l'Association de la piscine du Val-de-Ruz.

BOUDEVILLIERS

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le prochain Conseil général est convoqué le 14 décembre pour la dernière séance de l'année. L'ordre du jour prévoit l'accueil des nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens, l'examen du budget 1982 et le rapport de la commission du budget.

Adoption du budget communal aux Geneveys-sur-Coffrane

Les conseillers généraux des Geneveys-sur-Coffrane étaient convoqués en séance ordinaire jeudi soir à l'aula du Centre scolaire. M. Maurice Girardin, président, dirigeait les débats, 26 conseillers généraux étaient présents, 4 conseillers communaux et l'administrateur, M. Roger Cuche. Le président de commune, M. Hélibert Jeanrenaud était excusé pour cause de maladie. Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 18 novembre, le législatif passait à l'examen du budget communal 1982. Des remarques sont faites concernant le chapitre électricité et la probabilité de voir bientôt le contrat résilié et de nouvelles conditions proposées. Des informations sont demandées à l'exécutif pour une prochaine séance. Les travaux au local des archives ont été reportés encore une fois cette année. M. Didier Auderset propose au nom du parti socialiste que le Conseil communal étudie la possibilité d'y faire travailler les chômeurs de la commune.

A propos du remboursement des frais de transport des élèves et d'une éventuelle économie sur cette rubrique, MM. J.-P. Tschanz (soc) et Ber-

nasconi (rad) annoncent que leurs partis désirent maintenir cette contribution et ne pas faire des économies sur un acquis social. M. F. Bernasconi demande une comparaison «rentrée d'impôts - frais de transport d'élèves» entre les années 1969 et 1981. On parle encore du déblaiement de la neige qui laisse à désirer, semble-t-il à M. Duvoisin et des frais qui concernent le lotissement des Frères...

Des renseignements concernant l'assainissement des finances de la SAIOD sont demandés aussi pour une prochaine séance. Après lecture par M. André Perret du rapport de la commission financière, le budget 1982 qui prévoit un déficit de 64 980 fr. avec des amortissements légaux pour 100 000 fr. est adopté à l'unanimité. Les postes principaux de ce budget sont les suivants: revenus communaux: intérêts actifs: 42 400 fr.; forêts: 12 000 fr.; impôts: 1 383 000 fr.; taxes: 146 700 fr.; électricité: 90 000 fr.; total présumé des recettes: 1 734 720 francs. Charges communales: service des eaux: 9000 fr. (pour la dernière fois dans les charges); intérêts passifs: 98 600 fr.; frais d'administration:

234 700 fr.; hygiène publique: 166 200 fr.; instruction publique: 851 100 fr.; travaux publics: 122 100 fr.; œuvres sociales: 224 000 fr.; total présumé des dépenses: 1 799 700 francs.

Par 12 voix sans opposition, la demande de cautionnement solidaire de 100 000 fr. en faveur de la piscine du Val-de-Ruz est adoptée. Le comité directeur de la dite piscine sera heureux de compter parmi ses membres un représentant des autorités communales du Val-de-Ruz. La motion déposée par M. Claude Martignier relative à l'élargissement des votes anticipés est adoptée par 15 voix contre une. M. Martignier désire lutter contre l'abstention en proposant la possibilité de voter dès le lundi soir qui précède le week-end électoral.

Dans les divers, il est question d'un éventuel téléreçu de GANSA aux Geneveys-sur-Coffrane, des assurances «tous risques» concertant la création du centre sportif. Au nom du conseil communal, M. F. Gertsch invite l'assemblée à une verre de fin d'année et le président M. Girardin présente encore ses vœux à chacun avant de clore la séance. J.B.W.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Un séminaire sur l'énergie organisé par l'AIIESEC à Cressier

L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIIESEC) qui organisait, vendredi dernier, un séminaire sur l'énergie à Cressier, a vu le jour dans l'immédiat après-guerre. En 1948, des étudiants de l'Ouest européen décidaient de promouvoir des relations amicales entre nations. Trois ans plus tard, la Suisse adhéra à l'AIIESEC, mais il a fallu attendre cette année-ci pour que toutes les facultés de sciences économiques et commerciales du pays aient leur propre comité. Au mois de février, Neuchâtel se joignait aux autres groupes de l'organisation.

En fait, l'adhésion de Neuchâtel à l'AIIESEC était une renaissance, car la section locale avait cessé toute activité en 1974. Une trentaine de membres a donc récemment élu un comité de six personnes, présidé par M. Morten Lein. Dès lors, la section neuchâteloise a déployé une grande activité, se réunissant

régulièrement, établissant des contacts auprès des entreprises pour favoriser l'obtention de places de stage aux étudiants, organisant des manifestations, telles que le récent séminaire sur l'énergie de Cressier.

Les étudiants suisses de l'AIIESEC, ainsi que de nombreuses entreprises, avaient été conviés à ce séminaire qui a débuté par une visite de la raffinerie de Cressier. Si les organisateurs de la manifestation ont été quelque peu déçus du manque de participation, ils n'avaient pas à se le reprocher personnellement. Le programme qu'ils avaient établi, les conférences, étaient éminemment intéressants. Fallait-il voir dans cette désaffection une réaction douillette au temps exécrable, ou encore une crainte d'avoir à affronter une manifestation bilingue? Seuls les absents auraient pu répondre...

Après le dîner qui a suivi la visite de la raffinerie, les participants se sont rendus

au centre protestant où M. Matthias Lauterburg, journaliste à la radio suisse allemande, a ouvert le séminaire proprement dit. Il serait trop long, également très ardu, de résumer ici les quatre conférences dont les auteurs ont généreusement développé les thèmes: «Energie und Oekologie», par M. Leo Keller, conseiller à l'association OEKOS et collaborateur libre du WWF suisse, «Energie photo-voltaïque», par M. Arvin Schah, professeur à l'université de Neuchâtel, «Der rationelle Umgang mit der Traktionenergie, als unternehmerisches Ziel der Bahnen», par M. Martin Neuhaus, ingénieur aux CFF, et «Energieartikel in der Bundesverfassung», par M. H.L. Schmid, de l'Office fédéral de l'énergie.

La table ronde animée, qui a suivi les conférences, a clos le séminaire dont les participants se rendirent ensuite à la Sal-

le Vallier pour déguster des vins au cellier et manger une fondue bien de saison.

L'AIIESEC, dont le but original était l'échange amical et l'organisation de stages pour les étudiants, tend donc maintenant à élargir ses activités en abordant des problèmes et thèmes actuels afin de rapprocher les étudiants du monde de l'économie. L'énergie, dont il a été question pendant le séminaire, n'a pas été choisie au hasard, mais elle fait partie du thème biennal de l'association, intitulé «Energy: a factor in the world economy». Les diverses manifestations qui ont été organisées jusqu'ici se termineront au printemps 1982 par des conférences internationales à Paris et Medellín (Colombie), auxquelles seront invités les 400 facultés des 58 pays membres de l'AIIESEC. A.T.

Neuchâtel: un petit pays riche en centenaires

Neuf centenaires, qui ont reçu le cadeau de l'Etat l'année passée, et huit qui se verront remettre le célèbre fauteuil ou la pendule neuchâteloise tout au long de l'année prochaine, cela fait 17, un beau score pour une population totale de 158.720 habitants dans le canton!

La dernière de la volée 1981 sera M^{me} Fanny Pantillon, de Corcelles, qui entrera dans sa centième année le dernier jour de décembre, à la Saint-Sylvestre! L'Etat et la commune lui rendront visite et, comme elle en a exprimé le désir, c'est une pendule qu'elle recevra ce jour-là de la part des autorités cantonales à laquelle s'ajoutera le cadeau du Conseil communal.

L'an passé, deux centenaires sont décédés après avoir reçu le présent de l'Etat: M. Georges Montandon, de Neuchâtel, qui était entré dans sa centième année le 29 mai et qui est mort le 18 septembre dernier, et M^{me} Hortense Moor, de La Chaux-de-Fonds, décédée le 21 août après avoir reçu le fauteuil le 19 juin. Quant à M^{me} Henriette Fitze, qui était pensionnaire de l'Hospice de la Côte, à Corcelles, elle est décédée avant de fêter ses cent ans le 19 juillet.

La liste des centenaires 1982 comprend donc huit personnes qui entre-

ront dans leur centième année dans l'ordre suivant:

22 janvier: M^{me} Elisabeth Barbezat, de Peseux, actuellement au Home Saint-Joseph à Cressier;

29 janvier: M. Hermann Guinand, domicilié à La Chaux-de-Fonds (rue des Crêtets 75);

20 mai: M^{me} Marthe Della-Casa-De-lachaux, Grande-Rue 36, au Locle;

20 mai: M^{me} Marie-Louise Lamouille, pensionnaire du Home Saint-Joseph à Cressier;

1er juillet: M^{me} Elise Sauser, à Neuchâtel (Fontaine-André 4);

2 octobre: M^{me} Madeleine Chédel, pensionnaire du home des vieillards aux Bayards;

13 octobre: M^{me} Adèle Reichen, à La Chaux-de-Fonds (rue du Châtelot 11);

21 octobre: M. Marc Didisheim, à La Chaux-de-Fonds (rue Numa-Droz 67).

Deux personnes qui faisaient partie de cette volée 1982 sont décédées au cours de l'année qui s'achève: M^{me} Jeanne-Marie Thiébaud, de Corcelles, décédée le 24 avril dernier et qui serait entrée dans sa centième année le 22 août prochain et M^{me} Marie Baur, de La Chaux-de-Fonds, née le 25 avril 1883, décédée le 16 juillet dernier.

Tout nouvel abonné à
FAN-L'EXPRESS
recevra le journal
GRATUITEMENT
jusqu'à fin décembre 1981

Noël à la « Joie du lundi »

Le dixième Noël de la « Joie du lundi » s'est déroulé dans un théâtre comble du parterre au poulailier, samedi après-midi. Très varié et généreusement offert par les personnes qui y participaient, le programme a débuté par les plus beaux airs de Noël, joués par la fanfare de l'Armée du Salut que l'assistance accompagnait en chantant.

Le message de Noël, apporté par le pasteur Otz qui narra la naissance du Christ, tel que l'âne de l'étable aurait pu la décrire, semblait associé avec la ravissante production du jardin d'enfants des Deurres qui ont chanté la nativité, en l'illustrant d'un merveilleux grand tableau coloré. Les en-

fants ont également interprété une chansonnette et une «danse des champignons», puis ont été récompensés, ils l'avaient grandement mérité, par un magnifique Père Noël qui n'a pas eu le malheur de trop les effrayer...

Très applaudies par le public, six gracieuses élèves de Mme Anynia Ketterer ont dansé en solo, alors que deux jeunes filles jouaient en intermède une oeuvre de Wilhelm Friedemann Bach à la flûte traversière.

Enfin, un joyeux ventriloque amusa l'assistance qui s'en fut, comblée, avec un joli cornet de friandises. A.T.



Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: sercin, -1 degré; Bâle-Mulhouse: sercin, 1; Berne: sercin, -3; Genève-Cointrin: couvert, 0; Sion: nuageux, 0; Locarno-Monti: sercin, 6; Saentis: sercin, -16; Paris: couvert, -1; Londres: couvert, 1; Amsterdam: peu nuageux, -1; Francfort-Main: nuageux, -4; Berlin: couvert, neige, -5; Copenhague: couvert, -1; Oslo: bruyillard, -20; Stockholm: sercin, -13; Helsinki: nuageux, -9; Munich: peu nuageux, -3; Innsbruck: peu nuageux, -2; Prague: sercin, -4; Varsovie: peu nuageux, -4; Moscou: couvert, pluie, 5; Budapest: couvert, -1; Belgrade: couvert, neige, -1; Athènes: nuageux, 18; Rome: sercin, 13; Milan: sercin, 8; Nice: nuageux, 13; Palma-de-Mallorca: nuageux, 20; Tunis: nuageux, 20; Tel-Aviv: nuageux, 20.

Prévisions pour toute la Suisse

Une profonde dépression centrée sur l'Irlande se déplace rapidement vers l'est. La zone de mauvais temps qui lui est associée envahira l'ensemble de notre pays dans la soirée.

Prévisions jusqu'à ce soir: Couvert, ou très nuageux, neige, suivie, en fin de nuit ou demain matin, de pluie parfois abondante. La température, proche de zéro la nuit, s'élèvera graduellement jusque vers 3 à 8 degrés les vents s'orienteront au sud-ouest et se renforceront, surtout en montagne. Quelques éclaircies se développeront l'après-midi sur le sud du Tessin.

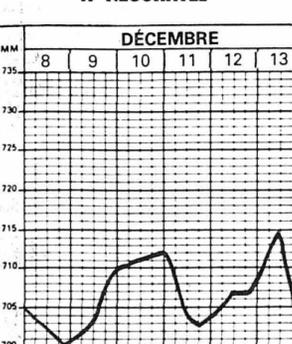
Evolution probable pour mardi et mercredi: Peu de changement.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 12 décembre 1981. Température: moyenne: 1,8; min.: 1,4; max.: 3,3. Baromètre: moyenne: 707,4. Eau tombée: 4,1 mm. Vent dominant: direction: sud-ouest, ouest et nord-ouest; force: faible à modérée. Etat du ciel: très nuageux, pluie de 01h45 à 6h30 et neige de 22h30 à 23h30.

de Neuchâtel: 13 décembre 1981. Température: moyenne: -1,6; min.: -3,0; max.: 1,0. Baromètre: Moyenne: 712,5. Vent dominant: Direction: nord-est; force: faible à modérée. Etat du ciel: clair le matin, ensuite très nuageux.

PRESSIION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



Niveau du lac le 13 décembre 1981
429.16

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

TARIF

1 année Fr. 136.- 6 mois Fr. 72.- 3 mois Fr. 38.-

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

Nom: _____

Prénom: _____

N° et rue: _____

N° postal: _____ Localité: _____

MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les trois, six ou douze mois jusqu'à révocation écrite. - Soulignez ce qui vous convient -

Je paierai à réception de votre bulletin de versement.

Date: _____ Signature: _____

Le paiement des anciens abonnements «cessés impayés» est préalablement exigible.

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes à

FAN-L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

100%

DE RABAIS

Exemples:

Rajab	124 x 278	415.-	./ 10% de rabais
Mir indien	99 x 149	527.-	./ 10% de rabais
Afghan	87 x 125	381.-	./ 10% de rabais
Karad	70 x 120	243.-	./ 10% de rabais
Rajab	40 x 60	50.-	./ 10% de rabais

sur nos prix de vente ordinaires époustouflants

moco

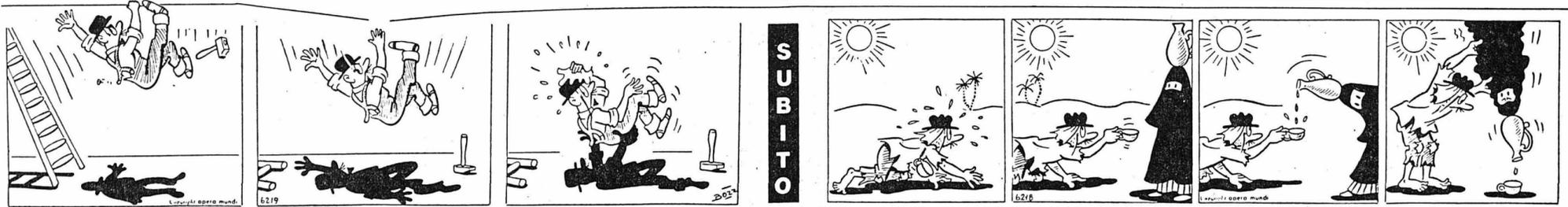
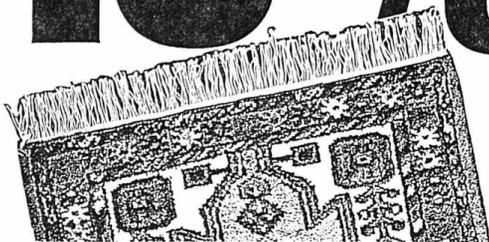
meubles

2053 Cernier

Grand marché de tapis d'orient

Renseignements: Tel. 038/53 32 22

Le grossiste qui détaille



Prêts personnels

Bon pour documentation sans engagement

Formalités simplifiées
Discrétion absolue
Conditions avantageuses

Je désire Fr. _____
Nom _____
Né le _____
Rue _____
NP/Localité _____

BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel
7bg de l'Hôpital 21
T. 038 24 64 64

CHERCHER LE MOT CACHÉ

P	C	E	C	N	A	R	T	E	U	Q	N	A	B	A
I	O	O	T	U	A	R	I	E	E	V	R	O	R	P
P	R	U	T	N	A	I	L	P	E	M	I	T	O	R
E	R	C	L	N	E	C	U	R	E	R	I	U	I	N
M	E	O	S	I	R	O	T	R	E	S	R	A	I	N
E	E	E	T	E	C	I	A	L	A	S	L	C	A	I
S	C	L	V	E	C	H	E	N	U	C	O	E	I	R
S	N	U	E	A	S	R	E	I	G	L	O	E	N	B
E	O	E	L	Z	I	T	T	L	A	E	L	T	O	R
C	N	L	C	A	E	E	A	S	L	B	L	U	U	I
L	I	O	V	N	L	E	A	T	I	I	Q	U	R	A
N	I	L	S	B	E	L	M	S	I	U	T	A	S	N
V	A	E	U	I	L	L	S	R	E	O	N	S	N	T
C	A	E	U	I	A	O	A	T	E	G	N	O	A	L
D	M	R	V	R	P	M	P	V	E	T	S	I	P	P

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un petit pécunule. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Ain - Auto - Arme - Artisan - Autocar - Angélus - Boire - Brin - Banquet - Bouquet - Briant - Coupe - Calvaire - Cor - Couvercle - Clair - Lin - Meuble - Messe - Maison - Mélèze - Nonce - Nicolas - Protestation - Possible - Piste - Pastille - Poursuite - Pouliche - Pipe - Pliant - Rueil - Rance - Rang - Son - Transe - Terme - Var - Vertical - Valence - Villa.

(Solution en page radio)

Hôtel de La Vue-des-Alpes

M. & M^{me} TATTINI - CH-2208 La Vue-des-Alpes/NE - Tél. 038/53 37 53
Dîners d'affaires, d'entreprise, repas jubilaire, de Noël, sorties de bureau.
Tél. (038) 53 37 53. 40493-10

DAIM et CUIR

mouton retourné
R. Poffet, tailleur, Ecluse 10, Neuchâtel 1.
Tél. (038) 25 90 17

Fi Fiduciaire de gestion et d'informatique S.A.

TOUS MANDATS FIDUCIAIRES, CONSEILS EN ORGANISATION ET GESTION D'ENTREPRISES, ADMINISTRATION DE SOCIÉTÉS, CENTRE ÉLECTRONIQUE DE CALCUL

Nous avons le plaisir d'informer notre fidèle clientèle que les bureaux de notre fiduciaire ont été transférés à la

**rue des Moulins 51
2000 Neuchâtel 4
Tél. (038) 24 70 80.**

Nous pourrions ainsi continuer à vous assurer nos meilleurs services personnalisés.

ACTUALITÉS COMMERCIALES AU Val-de-Ruz

CENTRE AUTOMOBILE Boudevilliers

ALFA NUOVA 1300	1978	60.000 km	MERCEDES 230	1974	révisée
ALFA 2000 GT	1978	53.000 km	MERCEDES 280 SE	1971	90.000 km
ALFA Giulietta 1600	1978	34.000 km	MERCEDES 350 coupé	1973	90.000 km
ALFASUD 1500 super	1978	20.000 km	MERCEDES 280 E aut.	1978	51.000 km
ALFASUD 1300 super	1978	41.000 km	MERCEDES 280 E aut.	1979	32.000 km
ALFASUD L	1978	60.000 km	MERCEDES 280 CE	1974	95.000 km
ALFASUD L	1978	60.000 km	MERCEDES 280 S	1980	1.500 km
BMW 735i 5 vitesses	1980	60.000 km	revisée		
BMW 2.8 coupé	1970		OPEL KADETT 1200 S	1978	26.000 km
BMW 3.0 coupé	1973	89.000 km	OPEL KADETT 3 p.	1981	11.000 km
BMW 520	1974	82.000 km	OPEL Manta aut.	1979	34.000 km
BMW 3.0 aut.	1976	92.000 km			
BMW 520 aut.	1975	85.000 km	PORSCHE 911 Targa	1970	révisée
BMW 733i	1978	25.000 km	revisée		
BMW Touring	1973		PEUGEOT 305 SR	1980	25.000 km
BMW 320	1980	46.000 km	PEUGEOT 504 STI	1979	45.000 km
BMW 2002	1974				
BMW 2002	1975	51.000 km	RENAULT 20 TS	1978	42.000 km
CITROEN GS Spécial	1977	55.000 km	RENAULT 5 GTL 5 p. neuve	1977	41.000 km
CX 2400 Super	1978	54.000 km	RENAULT 30 TX	1980	45.000 km
CX 2400 Super	1978	67.000 km	RENAULT 30 TS aut.	1977	41.000 km
CX 2400 Super	1977	53.000 km	SKODA	1980	28.000 km
CX 2400 Pallas	1977	68.000 km	TRIUMPH Spitfire 1500	1978	42.000 km
CX 2400 Pallas inj. C-matic	1979	45.000 km	VW PASSAT 1600 TS	1977	85.000 km
CITROEN CX 2400 GTI	1979	47.000 km	GOLF LS	1976	82.000 km
CITROEN CX break	1977	80.000 km	HONDA Accord 4 portes	1980	16.000 km
CITROEN GSA break	1981	7.000 km			
CITROEN Diane 6	1977	65.000 km	UTILITAIRES:		
CITROEN AX 4000	1975	65.000 km	CX 2400 break	1978	57.000 km
CITROEN CX GTI	1978	50.000 km	C-matic		
CITROEN CX GTI	1979	58.000 km	FORD TAUNUS 1600 break	1977	68.000 km
FIAT Ritmo 75 cl	1980	16.000 km	FORD TRANSIT bus	1978	33.000 km
FIAT Ritmo 75 cl	1980	47.000 km	FORD TRANSIT bus	1976	69.000 km
FORD Mustang	1975	70.000 km	GS break	1979	55.000 km
FORD Capri 2000	1980	60.000 km	MERCEDES L 306 D touring	1977	49.000 km
FORD Capri II	1974	85.000 km	RANGER ROVER	1972	115.000 km
FORD Cobra Turbo	1974	85.000 km	Jeep Wag.	1977	45.000 km
GOLF GTI	1981	15.000 km			
LANCIA 1300	1975	50.000 km			
LANCIA HPE LX	1976	62.000 km			
LANCIA Beta 1.3 coupé	1977	52.000 km			
LANCIA Beta 1300	1978	45.000 km			
MATRA Bagheera S	1977	59.000 km			

Willy Christinat (038) 36 14 37

2208 LES HAUTS-GENEVEYS 038/53 14 30
2053 CERNIER 038/53 35 16

Gaffner Radio TV

Multi-services à votre portée!

CETTE RUBRIQUE PARAÎT RÉGULIÈREMENT POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

annonces Suisses Schweizer Annoncen

assa

Assa Annonces Suisses SA 2001 Neuchâtel
2, Faubourg du Lac Tel. 038-24 40 00, Telex 35 372

FOTO SCHULER Marktgasse 37 3011 Bern 22 55 05

Aimeriez-vous photographier sans problèmes

et malgré tout vous réserver toutes les possibilités photographiques - alors le Minolta XD 7 est l'appareil qui vous convient. La pose automatique, le diaphragme automatique, le réglage manuel, le changement de flash automatique, l'asservisseur, et bien d'autres choses font du XD 7 le modèle de pointe de Minolta. Avec le ZOOM Rokkor Minolta 3,5/35-70mm vous pouvez prendre tous les sujets, du grand angle au portrait.

Minolta XD 7 avec Zoom Rokkor 3,5/35-70mm Fr. 995.-

Leitz Pradovit RA 150

le nouveau Leitz Colorplan CF projette les diapositives à cadre de carton de manière très nette même dans les coins - le réglage de netteté automatique est d'un fonctionnement sûr et rapide. Faites-vous montrer le Pradovit RA 150 avec vos propres diapositives. Leitz Pradovit RA 150 avec Colorplan CF 90. Fr. 520.-

Les meilleurs prix pour votre ancien appareil - il va de soi que nous reprenons votre ancien équipement, ce qui réduira les frais d'acquisition d'un nouveau matériel; d'autre part, nous avons toujours de nombreux et avantageux appareils d'occasion à vous proposer.

Fin le tartre et la rouille

CONDITIONNEUR D'EAU LLOYD & LIMARO

- Plus de calcaire dans les conduites
- Suppression des dépôts de calcaire existants
- Prévention de la corrosion
- Importantes économies d'énergie
- L'eau conserve toutes ses propriétés naturelles
- Plus de sel, plus de manutention
- Fonctionnement autonome
- 10 ANS DE GARANTIE

Bon pour documentation F.A.N.

Nom Prénom

Adresse

Localité

Tél. No 2740 MOUTIER
Tél. (032) 93 55 88

LE LOCLE: Tél. (039) 31 72 43 et (039) 31 21 52

Vous pouvez comparer nos prix - mais vous devriez apprendre à connaître notre façon de conseiller. Nous ne nous occupons que d'appareils photographiques et cinématographiques, c'est pourquoi nous les connaissons vraiment. Nous avons en magasin tous les bons appareils de marque et leurs accessoires. Certes, nous ne parlons pas le français à la perfection - en revanche nous connaissons d'autant mieux notre marchandise.

FOTO SCHULER Marktgasse 37 3011 Bern 22 55 05

Nikon FE

l'appareil-système robuste avec pose automatique, accumulateur et réglage automatique. Les correcteurs optiques interchangeables adaptent le Nikon FE à tous les emplois. Nikon FE avec Nikkor 1,8/50mm Fr. 975.-

Nous connaissons le système Nikon et avons presque tous les accessoires en magasin - faites-vous conseiller.

Actuellement, offre d'échange particulièrement avantageuse lors de l'achat d'un Nikon.

Leitz Pradovit RA 150

PRADOVIT RA 150

le service culturel migros

présente en collaboration avec

CONNAISSANCE DU MONDE

SOUDAN INCONNU et les NOUBA de KAU

récit et film de PIERRE DUBOIS

4^{me} conférence de l'abonnement

NEUCHÂTEL - Théâtre - mercredi 16 décembre à 16 h et 20 h 30 et jeudi 17 décembre à 20 h 30

COUVET - salle Grise - vendredi 18 décembre à 20 h 15

Prix des places: Fr. 9.-, location à l'entrée. 39022-10

La «plus avantageuse» 5 places à 4 portes sur le marché suisse:

ŠKODA

Economisez en roulant!

6666.-

Skoda 105 S

Nouveau concessionnaire Skoda à: **Cormondrèche/Neuchâtel**

Bruno CRESCIA
Garage, Grand-Rue 60
2036 Cormondrèche/NE
Tél. (038) 31 70 03

Importation et agence générale: Garages Erb SA, 6030 Ebikon

127^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les recettes 1982 de la commune de Buttes

De notre correspondant :
Comme toutes les autres, la commune de Buttes a établi ses prévisions pour l'année prochaine. Il vaut la peine de jeter un coup d'œil sur les recettes envisagées.

Tout d'abord, les intérêts du portefeuille, une fois déduits les frais sur titres, devraient rapporter 9300 fr. nets ; pour ce qui concerne les immeubles productifs, c'est aussi une recette de 17.700 fr. qui est envisagée. L'entretien des immeubles au village, de la ferme de la Robellaz, de la Prise-Consandier et du domaine de Longeigue coûtera 2600 fr., les assurances 1800 fr. et les amortissements s'éleveront à

1600 francs. En revanche, il sera encaissé pour 16.400 fr. de locations dans la maison de la Grand-Rue et dans la Maison de ville, le fermage de la Petite-Robellaz est fixé à 9500 fr., celui de la Prise-Consandier à 2400 fr. et celui du domaine de Longeigue, à 1200 fr. par année. La location du hangar près de la gare est de 300 fr., les champs communaux rapporteront 2800 fr., le produit du poids public 100 fr. et 1000 fr. seront encaissés à titre de locations des emplacements de maisons de week-end.

FORÊTS ET IMPÔTS
Ce sont les forêts et les impôts qui alimentent le plus généreusement la

caisse communale. Les forêts d'abord avec un produit des bois de plus de 300.000 fr. duquel il faut déduire un certain nombre de frais dont les plus importants, les frais de façonnage, quelque 100.000 fr., ceux de débardage 26.000 fr., l'entretien, la « dévostiture », les chemins et murs représentant 12.000 fr. Tout compte fait, il devrait néanmoins rester 81.500 fr. dans l'escarcelle.

Quant aux impôts, ils sont estimés à 420.000 fr. pour les personnes physiques et à 5000 fr. pour les personnes morales. Les Butterans qui les paieront assez tôt pourront bénéficier d'un escompte.

La taxe sur les véhicules à moteurs et les cycles devrait laisser 14.000 fr., la taxe d'épuration des eaux usées atteindra 18.000 fr. et la taxe hospitalière 21.000 fr., celle de l'exemption du service du feu 5500 fr., celle sur les chiens 1200 fr., les taxes pour permissions tardives, patentes, jeux et vente d'alcool 1000 francs.

La part communale à l'impôt fédéral devrait être de 30.000 fr. et le service des eaux laisser un bénéfice de 12.500 fr. soit la moitié du produit des abonnements. Pour le service de l'électricité, une ristourne de 29.000 fr. est envisagée de la part de l'Electricité neuchâteloise SA. G. D.

L'eau plus chère à Fleurier ?

De notre correspondant :
L'année prochaine, le service de l'eau de la Commune de Fleurier devrait boucler, selon les prévisions établies par un excédent de charges d'exploitation de 34.300 fr y compris des amortissements pour près de 31.000 fr. ; le produit des abonnements se montera à 155.000 fr. On encaissera 16.000 fr pour la location des compteurs et 2200 fr à titre de recettes diverses.

A cela il faut déduire 30.000 fr pour les frais d'entretien du réseau, 105.000 fr pour les traitements et charges sociales, 1000 fr pour l'outillage,

33.000 fr pour les frais de pompage, 6000 fr pour les frais administratifs, 200 fr pour les assurances et 1400 fr pour les frais de compteurs.

La suppression du service du gaz a entraîné une augmentation des charges au service de l'eau qui supporte à lui seul les traitements des deux services. Dès le début de 1983, le poste des traitements sera allégé du fait qu'un employé sera mis au bénéfice de la retraite. Malgré tout le Conseil communal estime qu'un réajustement du tarif de la vente de l'eau serait souhaitable. Il faudra donc voir venir...

Bilan positif de la Société de gymnastique de Boveresse

De notre correspondant :
La section de Boveresse, de la Société fédérale de gymnastique, a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Francy Dumont, MM. Guy Vogel-sang, membre d'honneur, et Marcel Pittet, président du Conseil général y assistaient.

Bilan positif de la saison écoulée, devait relever le président, en raison de nombreux succès remportés dans les concours et surtout d'un bien meilleure fréquentation aux entraînements. Ce que souligna aussi le moniteur des actifs, M. Tony Erb.

M. Roger Erb fit part de la situation financière. Le match au loto laisse un beau bénéfice, mais l'exercice se solda

néanmoins par une diminution de la fortune de 2300 fr. qui provient de l'achat de matériel.

NOMINATIONS
Le comité a ensuite été constitué comme suit : MM. Jean-Claude Blaser, président ; Francy Dumont, vice-président ; Franco Pizzotti, secrétaire ; Roger Erb, caissier ; Gilbert Huguenin, chef du matériel. Le moniteur des actifs est M. Tony Erb, les moniteurs des pupilles MM. Bernard Froidevaux et Francy Dumont, les moniteurs des pupillettes MM. Jean-Claude Blaser et Francy Dumont. MM. Roger Erb et Gilbert Huguenin représenteront la société à l'assem-

blée des délégués de l'Union gymnastique du Val-de-Travers, MM. Francy Dumont et Charles Martin à l'assemblée cantonale des délégués.

L'année prochaine, la section participera à la Fête de district, à Saint-Sulpice, et à la Fête cantonale des pupilles, à Dombresson. Elle organisera aussi une manifestation à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire.

Au cours du souper, M. Yves Petitpierre reçut une channe, décernée au gymnaste le plus méritant de cette année, et un cadeau a été offert à M. Dumont, président sortant, en témoignage de reconnaissance pour services rendus à la société.

BOVERESSE Budget adopté

(c) Le Conseil général de Boveresse s'est réuni récemment sous la présidence de M. Marcel Pittet. Treize membres étaient présents. Le Conseil communal au complet et l'administrateur participaient à la séance.

Le projet de budget, qui a été adopté, ayant déjà fait l'objet d'une publication dans nos colonnes, nous n'y reviendrons pas en détail.

Rappelons que les dépenses se montent à 533.050 fr. et les recettes à 509.425 fr, laissant ainsi un déficit présumé d'exploitation de 23.625 fr, rappelés aussi que dans les charges figurent 21.000 fr pour les amortissements légaux.

Noiraigue : bientôt centenaire la chapelle catholique a besoin d'être restaurée

(sp) Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, le village de Noiraigue a connu une forte immigration de main-d'œuvre de confession catholique en raison de son développement industriel lié aux fabriques de chaux et de ciment et aux entreprises spécialisées dans la confection de pierres fines pour l'horlogerie.

Cette importante poussée catholique incita les autorités religieuses à faire célébrer la messe à Noiraigue, d'abord une fois par mois dans une chapelle particulière ! Puis, grâce au don d'un terrain - offert par un fidèle - il fut possible d'édifier une chapelle qui fut inaugurée le 28 juillet 1889 et primitivement desservie par l'abbé Albert Ruedin, curé de Fleurier.

A quelques années de son centenaire, ce sanctuaire a un besoin incontestable de restauration ; ces travaux devraient être menés de front avec l'installation d'un chauffage central. Mais pour ce faire, une somme élevée est nécessaire. Aussi la communauté catholique vient-elle de lancer une souscription publique qui, on l'espère, permettra de réunir tout ou partie de l'argent requis par la cure de jeunesse et d'aménagement envisagée au pied de la Clusette.

(sp) Dans le cadre de la LIM, la centrale fédérale pour le développement de l'économie régionale vient d'accorder un prêt sans intérêt et remboursable en 25 ans, de 122.000 fr., à la commune de Môtiers, pour le développement de son réseau d'eau et d'épuration dévisé à 679.000 fr. au total.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Peseux : avec le chœur mixte de la Côte

De notre correspondant :
Pour sa première présentation en public, le nouveau Chœur mixte de la Côte, créé en octobre 1980, a magnifiquement réussi son coup d'envoi, samedi dernier à la salle des spectacles.

Dirigé par l'énergique Francis Perret, fort d'une quarantaine de chanteuses et chanteurs qui montrent tout le plaisir qu'ils ont à s'exprimer, le chœur mixte a exécuté une suite de mélodies allant de la ronde du XV^e siècle aux chansons modernes et bien rythmées d'Henri Dès ou de Pierre Kaelin.

En un intermède très apprécié, les Compagnons du Littoral ont montré que l'accordéon est toujours très populaire, surtout sous la baguette de Pierre Mund-

wiler. Les choraliens de la police cantonale, qui travaillent aussi depuis trois ans sous la conduite de Francis Perret, l'ont accompagné en interprétant impeccablement quelques morceaux choisis dans leurs répertoire bien adapté à cette masse chorale imposante.

Le directeur Perret, passionné de musique, a ensuite conduit les exécutants du Chœur mixte de la Côte vers de nouveaux succès en interprétant un bouquet de chansons anciennes ou modernes, donnant ainsi la preuve magnifique des efforts déployés, et cela pour la plus grande satisfaction d'un public ravi. Un bal emmené par l'orchestre Pierre Pascal a clos cette soirée où l'art choral fut à l'honneur.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

« Monsieur le rédacteur en chef, Le chef du département de l'intérieur a remis l'autre jour le fauteuil que l'Etat de Neuchâtel offre gracieusement à toute personne ayant atteint l'âge respectable de 99 ans révolus et domiciliée dans le canton.

Cela me rappelle la même cérémonie vécue à fin mai 1963 en l'honneur de Marie-Louise Seiler, née le 30 mai 1964 à Neuchâtel, originaire des Verrières, sœur aînée de mon père. La grande chambre du 3^{ème} étage, 11 rue Pourtalès à Neuchâtel, était trop petite pour contenir les neveux et nièces, parents amis et connaissances, invités à participer à cet événement. Tous les sièges, tabourets de cuisine et escabeau étaient occupés ; le fauteuil était placé dans un angle de la pièce et couvert d'une toile blanche. J'enlevai cette toile et priai ma tante de prendre place dans cette bergère.

« J'y suis très bien, dit-elle, merci Schatz.

« Un membre d'un parti politique aurait dit : c'est toujours un siège de gagné.

Le conseiller d'Etat P. A. Leuba lui adressa les félicitations et les vœux du Conseil d'Etat et dit à notre belle aïeule :

— Je ne peux pas vous remettre le fauteuil, vous l'avez déjà pris !

Et du tac au tac, notre centenaire de lui répondit :

— Il y a 99 ans que je l'attends ! Grand rire dans l'assemblée. L'orateur dit encore :

— Dès maintenant, Mademoiselle, vous n'avez plus d'impôt à payer.

— Merci, Monsieur.

Il ignorait que l'intéressée était exonerée de l'impôt, n'ayant ni revenu ni fortune depuis son rapatriement en Suisse, en mars 1955, de Berlin-Est, Colcelles. »

Le fauteuil

zone occupée par l'armée russe. C'est la délégation de Suisse à Berlin-Ouest qui a facilité cette opération.

L'autorité communale de Neuchâtel présente également ses félicitations accompagnées d'une cassettes du produit de ses vignes. Le pasteur Held apporta le message de l'Eglise et fit la prière du Seigneur. La collation qui suivit, animée, fut appréciée.

Le flot des visites, voisins et autres dura deux semaines. Mon frère aîné expatrié depuis 1926, m'avait fait parvenir des dollars pour que je veuille à ce que chacun puisse boire un verre de champagne à la santé de notre tante Marie-Louise. Celle-ci avait formé le vœu qu'à son décès, le fauteuil revienne au plus jeune des Seiler, soit le benjamin de nos deux petits-fils, à Lausanne.

« Je me permets d'ajouter que pour cet héritage, l'Etat, généreux bon prince, me réclama l'émolument et les droits de succession calculés sur l'estimation du dit fauteuil. Ce compte fut réglé, bien entendu.

Chaque fauteuil confectionné par un artisan du Val-de-Ruz, porte au dos, une plaquette de laiton gravée « La République et canton de Neuchâtel, à Mademoiselle, Madame ou Monsieur (prénoms et noms), l'écusson neuchâtelois et la date de la remise ». C'est un beau meuble, son coût aussi !

Au cours de mon passage au département de l'intérieur, j'ai accompagné le conseiller d'Etat, à six reprises, lors de la remise du fauteuil-cadeau traditionnel. Pour les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, cette cérémonie est présidée par le préfet des Montagnes. Avis au candidats.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma haute estime et de mon dévouement.

André SEILER-ZINDER
Colcelles. »

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20h30, Coup de torchon, avec Philippe Noiret, (16 ans).
Fleurier, l'Alambic bar-dancing : ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h, sauf le lundi.
Couvet, bar-dancing du Pont : ouvert tous les soirs, excepté le mardi.
Môtiers, Musée Rousseau, Musée d'histoire et d'artisanat, Musée du bois : ouverts tous les jours, sauf le dimanche et le lundi.
Môtiers, château et musée Léon Perrin : ouverts tous les jours sauf le lundi.
Ambulance : tél. 611200 ou tél. 611328.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 611081.
Sage-femme : tél. 631727.
Infirmière-visiteuse : tél. 613848.
Matériel des samaritains en prêt : Fleurier, tél. 611324 ou tél. 613850, Couvet tél. 632446.
Service d'aide familiale : tél. 611672.
SOS alcoolisme : tél. 331890.
Fleurier, Pro Senectute : permanence sociale, Grand-Rue 7, tous les lundis et jeudis, matins, tél. 613505.
Fleurier gare RVT, service d'informations touristiques : tél. 611078.

MÔTIERS Aide fédérale

(sp) Dans le cadre de la LIM, la centrale fédérale pour le développement de l'économie régionale vient d'accorder un prêt sans intérêt et remboursable en 25 ans, de 122.000 fr., à la commune de Môtiers, pour le développement de son réseau d'eau et d'épuration dévisé à 679.000 fr. au total.

AVIS DIVERS

L'Association italienne de Fleurier et le nouveau gérant de la salle Fleurisia, M. F. Bodanese remercient leur fidèle clientèle et lui souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

AVIS MORTUAIRE

La société de ski club de Fleurier a le regret de faire part du décès de Monsieur Gaston BÉGUIN père et beau-père de Madame et Monsieur Charles Reussner. Nous présentons à toute la famille notre sincère sympathie.

Pour le service funèbre qui aura lieu à Saint-Paul (France), prière de se référer à l'avis de la famille.

Fleurier, décembre 1981.

Regards sur la vie Le bon vieux temps

— Où va-t-on ? La mentalité a tellement changé ! Ce n'est plus comme autrefois. Ah ! le bon vieux temps, c'est fini ! à ne reviendra jamais. On n'avait pas tout le confort actuel, mais on était plus heureux qu'aujourd'hui.

— Est-ce vrai ? Sur certains points, d'accord. Mais sur d'autres... Regardons cela à tête reposée. Par exemple, il y a 50 ans, une infirmière diplômée (3 ans d'études) gagnait 100.- fr par mois, nourrie, logée. Elle travaillait de 6 heures du matin à 9 heures du soir, avec une heure d'arrêt après le repas de midi. Une fois par semaine, elle était libre de 13 à 17 heures. Les dimanches, c'était pareil, sauf si elle était de garde. Elle était heureuse d'avoir 15 jours de vacances par an. Que faire alors, avec 50.-fr. si l'on n'avait pas de famille pour vous recevoir ? Un ouvrier devait se contenter de 300.-fr. Avec cela, il devait payer son loyer (50.- ou 60.-fr. sans confort, bien sûr) nourrir sa famille, s'habiller, etc. Ses vacances, s'il en avait, il les passait à la maison, faute de moyens. Il n'y avait pas l'AVS, ni l'AI. On avait de l'angoisse face à la vieillesse. Les

vieux se sentaient à charge. Et les femmes devaient faire la lessive à la main, souvent encore à la fontaine, même en hiver. Et que dire des infirmités, du veuvage, des maladies ? Nous en passons.

Cent ans plus tôt, on brûlait encore certaines femmes accusées de tort ou à raison d'être des sorcières. Il y avait énormément de pauvres, d'estropiés, de mendians. Les épidémies faisaient des ravages affreux : peste, grippe, etc. La longévité était très courte.

Maintenant, nous pouvons être reconnaissants de ne pas voir autour de nous ces files de malheureux. Certes, il y a encore des pauvres dans notre pays, mais ceux d'autrefois se fussent déclarés enchantés d'en avoir autant. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Cependant, en attendant, et sans nous y attacher trop, sachons apprécier dans des sentiments de profonde gratitude, tous les avantages dont nous disposons et aidons joyeusement les œuvres d'entraide destinées à apporter un soulagement aux moins bien nantis que nous.

L'Ami.

FRANCE VOISINE

Une exposition Robert Fernier aura lieu à Pontarlier

Samedi après-midi s'est réuni, à l'hôtel National, à Fleurier, sous la présidence de M. G. Droz, le comité de l'Association des amis de Robert Fernier, séance à laquelle participait M. Joël Guiraud, conservateur du Musée de Pontarlier.

Il y aura cinq ans, le printemps prochain, que le peintre franc-comtois est décédé en son château de Byans, à Goux-les Usiers.

A l'occasion de cet anniversaire, une exposition rétrospective de ses œuvres sera organisée à partir du 3 juillet et pour

une durée de huit semaines au musée même de la capitale du Haut-Doubs.

A la peinture seront joints différents documents, audio-visuels, des manuscrits, des dessins et des livres dont l'artiste a été l'auteur ou l'illustrateur.

INSPIRÉ PAR SON PAYS NATAL

Rappelons que Robert Fernier, né à l'hôtel du Mont, à Pontarlier, a consacré une grande partie de sa vie à puiser son

inspiration dans son pays natal où il a trouvé sa plus féconde source de création.

Il a également été l'inlassable cheville ouvrière pour faire revenir Gustave Courbet dans sa maison natale, à Ornans, demeure devenue Musée départemental.

Robert Fernier fut encore l'un des fondateurs du Salon des Annociades et a cultivé avec ferveur l'amitié franco-suisse, spécialement avec le pays de Vaud et le canton de Neuchâtel où il compte toujours de fervents admirateurs.

Pompes funèbres du Val-de-Travers GRANDJEAN
Cerueils · Transports
Toutes formalités

COUVEY 063 23 42
NON-RÉPONSE 063 19 89
FLEURIER 061 15 47
130859-94

NOTRE FEUILLETON Le médecin de New Orleans

par Marianne ANDRIAU
ÉDITION TALLANDIER

Cette époque n'avait malheureusement pas que du charme. Les Noirs qui continuent aujourd'hui à cultiver la canne à sucre se sentent, espérons-le, plus heureux que leurs ancêtres esclaves !

— Le travail n'est plus le même. Les machines, avec les usines de transformation de la canne à sucre toutes proches ont transformé le paysage. As-tu remarqué aussi quelles charmantes petites maisons ces Noirs habitent maintenant ? Et ces longues voitures américaines stationnées devant leurs portes ?

— J'ai remarqué, de plus, qu'ils sont bien habillés, enfants et adultes. Enfin... habillés à leur goût, avec cette fantaisie de formes et de coloris qui caractérise leur élégance.

— Sais-tu aussi que le nouveau maire de New Orleans va être un Noir, le chauffeur du car me l'a dit. Une juste revanche du sort ! conclut Danièle.

Le soir de la sortie avec Rémi Lafitte était arrivé très

vite. Bien qu'il n'eût plus été question de lui, ni l'une ni l'autre des deux amis n'avait oublié le fameux rendez-vous.

Reconduites à leur hôtel vers six heures par le car, elles s'étaient empressées de se préparer. Après la toilette qu'une longue randonnée dans la chaleur moite de la Louisiane avait rendue indispensable et délassante, elles avaient, chacune de son côté, examiné leur modeste garde-robe. Qu'y choisir qui fût « gentil » et puisse à la rigueur faire « habillé » ? Danièle avait trouvé, et revêtu, une petite robe de broderie anglaise qu'une ceinture de satin vert pâle et des escarpins assortis allaient transformer. Pendant ce temps, Simone, avec une petite moue, venait d'enfiler son unique robe « soi-disant de dîner », en voile gris mauve un peu terne.

Danièle la considéra un instant l'air soucieux. Soudain, elle s'illumina. Elle fouilla en hâte dans sa valise. D'une petite boîte elle extirpa une rose de soie qu'elle tendit à son amie.

— Tiens, mets ça à ton corsage. Les couleurs vont bien ensemble. Et je veux que tu sois belle.

Simone eut le petit sourire mélancolique qu'elle avait parfois. Elle prit la rose. Emue elle vint embrasser Danièle.

— Pour qui veux-tu que je sois belle ? Elle soupirait de façon désabusée. Danièle s'indigna.

— Mais... pour Rémi bien sûr.

Son amie secoua la tête.

— Ne sois pas sottre, Rémi ne saurait, en aucun cas se préoccuper de moi. Rêlèches... Il est trop jeune. Et moi, si je me décidais jamais à regarder de nouveau un homme

comme... un homme, tu penses que je lui voudrais plus de bouteille.

— De bouteille ! Quelle façon de s'exprimer ! s'exclama Danièle, feignant d'être choquée.

Elle virevolta, regarda dans la glace de l'armoire se balancer sa large jupe. Visiblement, elle était soulagée.

— Simone avait accepté la critique en riant.

— Les mots ne sont rien, ma petite Diane, tu le sais. La vérité qui est derrière compte seule. Et je t'ai vraiment dit le fond de ma pensée. Mais, puisque nous parlons de Rémi, je voudrais que nous mettions tout de suite quelque chose au point entre nous :

— Quelque chose ? Quoi donc ?

Après un bref silence, comme pour se laisser le temps de trouver, pour ce qu'elle allait dire, la meilleure formule, Simone reprit :

— Il m'a semblé hier soir, que tu me reprochais d'avoir accaparé l'attention de ce garçon. Depuis que nous sortons ensemble ce serait la première fois que pareille chose serait arrivée. En tout cas, dans cette occasion précise, tu te trompais lourdement. J'ai réellement un peu plus de maturité que toi et j'ai remarqué, moi, que sous un air affecté de fausse indifférence, le beau Rémi n'avait d'yeux que pour la petite Danièle. Ce qui, crois-moi, ne me dérangeait aucunement. Cela me paraissait dans l'ordre des choses.

Danièle avait rougi. Elle protesta faiblement :

— Oh ! Tu crois que Rémi... ? Mais pourquoi, alors ? Je te trouve très en beauté, moi, depuis quelque temps. On dirait que tu te retrouves. Je suis de plus en plus fière de toi. Et si tu voulais y mettre un peu plus de tien,

comme... un homme, tu penses que je lui voudrais plus de bouteille.

— De bouteille ! Quelle façon de s'exprimer ! s'exclama Danièle, feignant d'être choquée.

Elle virevolta, regarda dans la glace de l'armoire se balancer sa large jupe. Visiblement, elle était soulagée.

— Simone avait accepté la critique en riant.

— Les mots ne sont rien, ma petite Diane, tu le sais. La vérité qui est derrière compte seule. Et je t'ai vraiment dit le fond de ma pensée. Mais, puisque nous parlons de Rémi, je voudrais que nous mettions tout de suite quelque chose au point entre nous :

— Quelque chose ? Quoi donc ?

Après un bref silence, comme pour se laisser le temps de trouver, pour ce qu'elle allait dire, la meilleure formule, Simone reprit :

— Il m'a semblé hier soir, que tu me reprochais d'avoir accaparé l'attention de ce garçon. Depuis que nous sortons ensemble ce serait la première fois que pareille chose serait arrivée. En tout cas, dans cette occasion précise, tu te trompais lourdement. J'ai réellement un peu plus de maturité que toi et j'ai remarqué, moi, que sous un air affecté de fausse indifférence, le beau Rémi n'avait d'yeux que pour la petite Danièle. Ce qui, crois-moi, ne me dérangeait aucunement. Cela me paraissait dans l'ordre des choses.

Danièle avait rougi. Elle protesta faiblement :

— Oh ! Tu crois que Rémi... ? Mais pourquoi, alors ? Je te trouve très en beauté, moi, depuis quelque temps. On dirait que tu te retrouves. Je suis de plus en plus fière de toi. Et si tu voulais y mettre un peu plus de tien,

comme... un homme, tu penses que je lui voudrais plus de bouteille.

— De bouteille ! Quelle façon de s'exprimer ! s'exclama Danièle, feignant d'être choquée.

Elle virevolta, regarda dans la glace de l'armoire se balancer sa large jupe. Visiblement, elle était soulagée.

— Simone avait accepté la critique en riant.

— Les mots ne sont rien, ma petite Diane, tu le sais. La vérité qui est derrière compte seule. Et je t'ai vraiment dit le fond de ma pensée. Mais, puisque nous parlons de Rémi, je voudrais que nous mettions tout de suite quelque chose au point entre nous :

— Quelque chose ? Quoi donc ?

Après un bref silence, comme pour se laisser le temps de trouver, pour ce qu'elle allait dire, la meilleure formule, Simone reprit :

— Il m'a semblé hier soir, que tu me reprochais d'avoir accaparé l'attention de ce garçon. Depuis que nous sortons ensemble ce serait la première fois que pareille chose serait arrivée. En tout cas, dans cette occasion précise, tu te trompais lourdement. J'ai réellement un peu plus de maturité que toi et j'ai remarqué, moi, que sous un air affecté de fausse indifférence, le beau Rémi n'avait d'yeux que pour la petite Danièle. Ce qui, crois-moi, ne me dérangeait aucunement. Cela me paraissait dans l'ordre des choses.

Danièle avait rougi. Elle protesta faiblement :

— Oh ! Tu crois que Rémi... ? Mais pourquoi, alors ? Je te trouve très en beauté, moi, depuis quelque temps. On dirait que tu te retrouves. Je suis de plus en plus fière de toi. Et si tu voulais y mettre un peu plus de tien,

comme... un homme, tu penses que je lui voudrais plus de bouteille.

— De bouteille ! Quelle façon de s'exprimer ! s'exclama Danièle, feignant d'être choquée.

Elle virevolta, regarda dans la glace de l'armoire se balancer sa large jupe. Visiblement, elle était soulagée.

— Simone avait accepté la critique en riant.

— Les mots ne sont rien, ma petite Diane, tu le sais. La vérité qui est derrière compte seule. Et je t'ai vraiment dit le fond de ma pensée. Mais, puisque nous parlons de Rémi, je voudrais que nous mettions tout de suite quelque chose au point entre nous :

— Quelque chose ? Quoi donc ?

Après un bref silence, comme pour se laisser le temps de trouver, pour ce qu'elle allait dire, la meilleure formule, Simone reprit :

— Il m'a semblé hier soir, que tu me reprochais d'avoir accaparé l'attention de ce garçon. Depuis que nous sortons ensemble ce serait la première fois que pareille chose serait arrivée. En tout cas, dans cette occasion précise, tu te trompais lourdement. J'ai réellement un peu plus de maturité que toi et j'ai remarqué, moi, que sous un air affecté de fausse indifférence, le beau Rémi n'avait d'yeux que pour la petite Danièle. Ce qui, crois-moi, ne me dérangeait aucunement. Cela me paraissait dans l'ordre des choses.

Danièle avait rougi. Elle protesta faiblement :

— Oh ! Tu crois que Rémi... ? Mais pourquoi, alors ? Je te trouve très en beauté, moi, depuis quelque temps. On dirait que tu te retrouves. Je suis de plus en plus fière de toi. Et si tu voulais y mettre un peu plus de tien,

LA CHAUX-DE-FONDS

Six artistes neuchâtelois à la galerie du Manoir

Traditionnellement en fin d'année, la Galerie du Manoir offre ses locaux aux membres de la SPSAS. L'édition 81 a été confiée à la section de Neuchâtel; juste retour puisque la précédente était consacrée aux artistes du haut du canton. Une invitée figure parmi eux, symbole réel d'une volonté d'ouverture de la galerie aux artistes non-professionnels et néanmoins créateurs au même titre. Evidemment nous ne faisons qu'indiquer ici brièvement des points de repère incitatifs.

Les aquarelles de Jacques Minala sont géométriques d'une manière diffuse. Un mouvement imperceptible conduit les formes, tout en rondou et prudemment rectilignes, selon les axes verticaux et horizontaux, vers le centre; ou à l'inverse du centre vers la périphérie. D'habiles superpositions de « bulles » presque transparentes créent un climat délicieux. Les couleurs plus ou moins fortement délavées accusent encore le caractère fragile de ces compositions en demi-teintes. Tous les titres font explicitement référence à la nature, aux saisons; et pour la plupart les œuvres s'attachent

aux moments privilégiés où s'opèrent des mutations (« Avant l'orage »). Notons le très beau « Seuil de l'hiver ».

Avec ses « Panoramas », Claire Pagni invente un espace sensible. Sur de petites pièces de carton, liées les unes aux autres par des charnières, s'étale un langage de formes, tantôt taches, fils ou rectangles, tracé à l'encre noire avec un pinceau. La mobilité des parties, l'espace qu'elles occupent, concourent à la circulation du regard. On pense au livre, au dépliant, à l'icône; pourquoi pas à l'habitat et à l'architecture? Promenade du regard qui se conjuguerait avec un déplacement effectif du corps; il est permis de rêver.

Les toiles de Daniel Aeberli rendent visibles des paysages incertains et lointains. L'huile s'étale en couches éthé-

rées. L'horizon traverse le tableau, nécessaire liaison-rupture entre l'eau et le ciel, la terre et le ciel. De ces rencontres naît une végétation qui impose ici et là sa verticalité. Solitude, désert, calme. On pourrait croire que la trajectoire de l'artiste va du paysage à sa simplification, alors qu'au contraire l'œuvre émerge de l'informel et s'impose une réalité visible et nomable. Ces paysages n'en demeurent pas moins prétextes à l'éclaircissement de l'opaque, une vue de l'esprit.

Dans l'œuvre de Jean-Louis Béguin, on distingue peut-être arbitrairement deux aspects: l'un et l'autre en rapport avec son métier d'architecte. Dans les grands formats, nous constatons la simplification extrême de la figure (ferme ou paysage) qui n'est pas sans rappeler les recherches graphiques tendant à exprimer une signification avec des moyens minimums. Ici le regard seul habillera et relativisera la netteté du trait. A l'inverse, dans les petits dessins faits à la craie, la chaleur expressive domine. Ces « crayonnages » privilégient un choc, une émotion.

Claude Jeannotat, connu comme

sculpteur sur bois et comme graveur, s'essaie à la peinture à l'huile pure et dure. Une verve surprenante arrache à la couleur ses traits les plus guerriers. Mais si la force caractérisée des couleurs (rouges incandescents, bleus lourds) se conjuguent à la fulgurance du trait et à l'entrelas des formes, on perçoit comme une ritualisation une socialisation interne qui tend à nous restituer non la violence elle-même mais son image mise en scène.

L'invitée, Heidi Giroud, est une autodidacte. Elle a toujours éprouvé le besoin de dessiner dans ses moments de liberté. Elle fait des « traits de couleur » qui sont pour elle des « remèdes contre l'insomnie ». Ceux-ci créent peu à peu un monde absolument géométrique (losanges, triangles, cubes). Des espaces étroitement imbriqués se construisent. Ces structures cristallines diverses étonnent par leur déconcertante logique et précision, en même temps qu'elles s'ouvrent sur l'infini du temps et de l'espace. (Jusqu'au 26 décembre).

N.R.

Concert d'abonnement à la Salle de musique

Rudolf Baumgartner et les Festival Strings

Le public de jeudi a quitté enrichi le concert donné par les musiciens de Lucerne. Il venait en effet d'écouter l'œuvre de Chostakovitch op 110; grâce à l'arrangement de Rudolf Baumgartner, ce quatuor No 8 connaît une vogue inhabituelle. La densité de cette musique russe, la profondeur de ces accents, la situation politique d'aujourd'hui, autant de facteurs qui contribuent à l'enrichissement des auditeurs sur le plan moral. Après avoir lu les mémoires de Chostakovitch, on réalise très vite que ce musicien pince-sans-rire ne parle pas toujours sérieusement; son humour noir fait parfois frémir.

La perfection des musiciens de Lucerne ne nous a pas surpris; nous étions habitués à cette diversité que leur père spirituel, Rudolf Baumgartner veut obtenir. Corelli, Purcell, Bach, Haydn sont apparus rajeunis et d'autant plus efficaces.

La transparence de Purcell, la déclamation toute simple de Haydn dans l'adagio révèlent que tous les exécutants sont ou peuvent être des solistes; Peter Leisegang le violoncelliste élève du Tchèque Stanislas Apolin; Gunars Larsens l'élève de Franco Gulli ont tous les deux atteint un niveau artistique que nous comparons à celui des deux Russes entendus au Club 44 samedi passé: Yuri et Dana Mazurkevich qui vivent au Canada. Il y a chez les cordes de Lucerne une maîtrise étonnante; plus, on trouve chez ces archets un équilibre, une vélocité, une sonorité inusitées (comme dans le rappel de Vivaldi, aussi difficile que du Paganini et celui de Pergolèse): A tous ces jeunes musiciens, nous exprimons notre admiration; à celui qui les dirige nous louons et sa vitalité et son idéal artistique. M.

LE LOCLE

Passante blessée

Vendredi, vers 19 h 35, M^{lle} P. S., du Locle, circulait rue du Temple d'est en ouest; après l'intersection de la rue du Pont, elle a entrepris le dépassement de l'auto qui la précédait, celle-ci ayant manifesté son intention de s'arrêter à droite. Au même instant, M^{lle} P. S., a heurté et renversé M^{lle} Lucia Châtelain, du Locle, qui traversait à pied la chaussée du nord au sud en empruntant le passage de sécurité. Souffrant de blessures, M^{lle} Châtelain a été transportée en ambulance à l'hôpital de la ville.

LES BRENETS

Perte de maîtrise

Samedi, vers 16 h 35, M. R. G., du Locle, circulait sur la route cantonale des Brenets au Col-des-Roches; arrivé au lieu-dit « La Rançonnière-Dessus », dans une courbe à droite, il a perdu la maîtrise de sa machine sur la route enneigée qui a heurté l'auto conduite par M. J. M. R., de Boudry, qui circulait normalement en sens inverse. Dégâts.

Perte de maîtrise sur route enneigée

Samedi, vers 14 h 55, M. A. V., de Boudry, circulait rue Hôtel-de-Ville, direction ouest; à la hauteur de l'entreprise Stuaq, dans un virage à droite, il a perdu la maîtrise de sa machine sur la route enneigée, puis a été déporté à gauche pour heurter la voiture conduite par M. W. H., du Locle, qui arrivait normalement en sens inverse. Dégâts.

Attention aux routes glissantes!

Samedi, vers 10 h 30, M. P. A. M., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Marais, en direction sud; peu avant l'intersection avec la rue des Tarreaux, il a été surpris par l'auto conduite par M. J. F. P., de La Chaux-de-Fonds, qui venait de quitter la rue précitée pour s'engager sur la rue du Marais, direction nord. M. P. A. M., a freiné, mais son véhicule a glissé sur la route enneigée et a heurté une voiture en stationnement. Dégâts.

Auto contre auto

Samedi, vers 11 h 40, M. H. L., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue Jean-Pierre Droz, direction sud; à la hauteur de la rue de la Jardinière, une collision s'est produite avec l'auto conduite par M. J. L., de La Chaux-de-Fonds qui circulait rue de la Jardinière, en direction est. Dégâts.

Une neige idéale pour le ski



Les téléskis des crêtes du Jura neuchâtelois ne chôment pas et sont très fréquentés durant le week-end. (Avipress-Marie-France Boudry)

CARNET DU JOUR

LUNDI

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, La dame aux camélias.
Eden: 18 h 30, Couples pour partouzes, (20 ans); 20 h 45, Possession, (18 ans).
Plaza: 20 h 30, Le choc des Titans, (12 ans).

Scala: 20 h 45, Les mercenaires de l'espace, (12 ans).

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 2248 21.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.

La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures.

EXPOSITIONS

Galerie du Club 44: peinture de Suzanne Auber.

Galerie La Plume: artisanat.

Bibliothèque de la ville: le graveur Roger Huguenin.

Centre de rencontre: terre, bois, images. Autres musées et galeries: relâche.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 221017.

Pharmacie d'office: Centrale, 57, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 221017.

DIVERS

Club 44: 20 h 30, L'affaire Pétain, par Henri Guillemin.

Bureau consommateurs-informations: de 14 h à 17 h, Grenier 22, tél. 233709.

LE LOCLE

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 312243.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 315252.

Pharmacie d'office: Coopérative, 6, rue du Pont. Ensuite le N° 117 renseigne.

Rédaction FAN des Montagnes

M. Philippe Nydegger

Case postale 611

2300 LA CHX-DE-FONDS

Tél.: 039 22 47 54

Télex: 952134

Marché DIGA

DISCOUNT ALIMENTAIRE

mercredi
16 décembre

Marché DIGA Cernier
Route de Neuchâtel 3

SUPER PRIX *

* SUPER AMBIANCE *

* SUPER CHAMPIONS

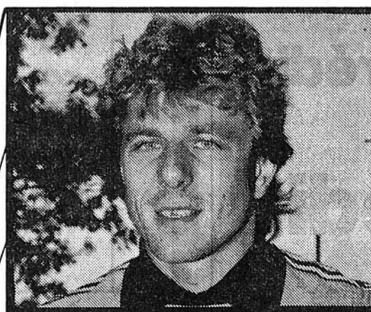
de 16 heures à 21 heures,
Séance de signatures, avec

à cette occasion,
DIGA établit
un nouveau
RECORD des
PRIX BAS!

Notre cadeau :

5%

sur l'alimentation



16 décembre
OUVERTURE
NOCTURNE

22 h.



Karl Engel

Gardien de Neuchâtel-Xamax F.-C.
et de l'équipe suisse

Serge Trincherro

Arrière de Neuchâtel-Xamax F.-C.
ancien international

Jean-Mary Grezet

Coureur cycliste professionnel
membre de l'équipe CILO-AUFINA

Torre

AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

Sur 5 étages
le grand centre spécialisé
de la région neuchâteloise

OFFREZ
LES TOUTES DERNIÈRES
NOUVEAUTÉS
DES JEUX ÉLECTRONIQUES
D'HABILITÉ

avec montre et alarme
NINTENDO : l'extraordinaire jeu d'animation
sur grand écran couleur 5,3 x 3,5 cm



Prix TORRE
convaincant

58.-

(Différents jeux disponibles)

39023-10

À NEUCHÂTEL
5, rue des Fausses-Brayes
(derrière les caves du Palais rue des Terreaux)

ATTENTION ! Jeudi 17 et lundi 21 décembre
OUVERT EN NOCTURNE

JEUDI

17

décembre 1981

← →

LUNDI

21

décembre 1981

jusqu'à 22 heures

OUVERTURES NOCTURNES DES MAGASINS DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL - CENTRE
VOUS OFFRE



LA GRATUITÉ



Faites vos achats à Neuchâtel

- des transports en commun sur tout le réseau des TN de 19 h 20 jusqu'aux dernières courses
- sur le funiculaire Ecluse-Plan qui circulera toutes les 20 minutes de 19 h 05 à 23 h 35 (départ de l'Ecluse)
- sur le réseau des transports du Val-de-Ruz dès 19 h 00 en direction de Neuchâtel et retour.

2000 places de parc au nouveau parking des Jeunes-Rives - Place du Port - Evole - plus 400 places (payantes) au PARKING DU SEYON

39019-10

Seul le

X

prêt Procrédit

est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 6363

rapide
simple
discret

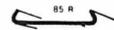
38854-10 82 M4

DECORAL

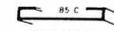
INTERNATIONAL

Notre fabrication

85 R



85 C



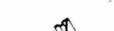
Hauteur 11 mm.

100 F



Hauteur 11 mm.

100 V



30998-10

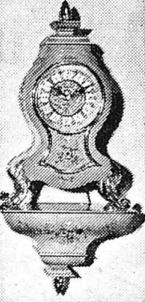
Habillage du Bâtiment

PLAFONDS SUSPENDUS MÉTALLIQUES

- Profil porteur unique
- Qualité
- Service parfait

Concessionnaire pour NEUCHÂTEL
MATÉRIAUX S.A. - CRESSIER
Tél. (038) 48 11 33.

Distribution exclusive
MULTIMATERIELS S.A. 6, route de Juvigny - 1254 JUSSY - CH
Telephone (022) 59 16 69 / 59 15 63 - Telex: 28 96 79 - FDEX-CH



Décorez votre intérieur
ou faites un cadeau
avec cette

magnifique
pendule

avec socle, d'une
hauteur de 42 cm.
Livrabie en rouge, noir,
vert ou blanc.
Mouvement quartz à
pile. Garantie 1 an.
Prix de fabrique :
Fr. 155.-

Inca S.A.
Place du
Tricentenaire
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 97 60
37270-10

La solution rapide et parfaite au PROBLÈME DE LA CALVITIE







Institut suisse - Qualité suisse

Que vous ayez encore pas mal de cheveux ou simplement une couronne, que vous soyez encore jeune ou toujours jeune, le Hair Weaving de Beaufort élimine votre calvitie naissante ou établie. Il est meilleur et bien moins cher qu'on ne le supposerait. Avec lui, votre miroir ne vous reflète plus de complexes: vous êtes bien plus jeune et bien plus séduisant.

Le Hair Weaving de Beaufort n'a rien de commun avec une perruque ou un transplant. Nous vous serions d'ailleurs reconnaissants de comparer avant de vous décider pour le Hair Weaving, ses qualités, avantages et service. Voilà enfin une correction de la chevelure tout simplement étonnante. On ne la remarque pas. Vos nouveaux cheveux se confondent aux vôtres. Sans souci, vous pouvez faire du sport, sortir, dormir, nager: le Hair Weaving de Beaufort tient. Ferme! Comme vos propres cheveux, vous le lavez et le peignez. Quelle tranquillité sécurisante!

BEAUFORT

Geneve	Rue du Port 8	022 28 87 33
Lausanne	Rue de Bourg 8	021 20 45 43
Zurich	Bahnhofplatz 3	01 211 86 30
Winterthur	Technikumstr. 38	052 22 57 25
Berne	Effingerstr. 8	031 25 43 71
Bienna	Veresustr. 10	032 22 33 45
Bâle	Eisenbahnstrasse 7	061 23 30 55
Schaffhouse	Neustadt 2	053 5 01 90
Olten	Wesemstr. 10	062 21 81 71
Soleure	Hauptgasse 29	065 22 06 48
Lucerne	Platzergasse 7	041 22 46 88

Venez vite pour une visite gratis et libre!

Ecrivez
en vente au
bureau du journal

39021-10

Cendrillon, Dumbo et le Père Noël

LES SOURIS SE PRÉCIPITENT VERS LE CIRQUE POUR DEMANDER À DUMBO DE TRANSPORTER LE COURRIER DES ORPHELINS JUSQU'AU PÈRE NOËL...

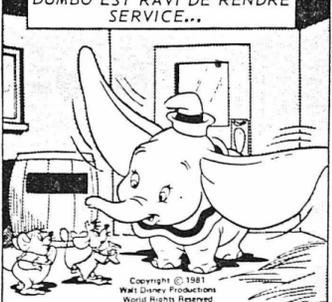


HEUREUSEMENT, LE CIRQUE EST TOUJOURS LÀ!

FERMÉ POUR L'HIVER

distribué par opera mundi

DUMBO EST RAVI DE RENDRE SERVICE...

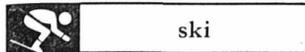


Copyright © 1981
Walt Disney Productions
World Rights Reserved

PEU APRÈS, LES LETTRES DES ORPHELINS SONT EN ROUTE...



-13-
A SUIVRE



ski

Le « Cirque blanc » fait étape sur sol italien

De la victoire d'Erika Hess à la déception des descendeurs suisses

Après six victoires d'affilée la saison passée, Erika Hess — la reine du slalom spécial — a été battue lors de la première course de la saison par Hanni Wenzel dont la classe demeure intacte et qui, grâce à son électisme, est la grande favorite du classement général de la Coupe du monde.

Mais Erika Hess n'a pas laissé planer le doute longtemps : elle a fait la loi, dimanche, avec sa maîtrise technique, son élégance, sa facilité dans le deuxième « spécial » de l'hiver.

Par contre, les autres Suissesses ont terminé très loin derrière elle. Beaucoup plus loin qu'on ne pensait le printemps dernier. C'est une constatation qui n'a rien d'alarmant mais qui suscite tout de même une interrogation.

On s'interroge surtout au sujet de Maria Walliser en qui tout le monde voit une skieuse de grand avenir. Maria Walliser souffre visiblement de ne pas pouvoir accéder aussi rapidement que prévu à la place qui lui est destinée.

Cette fois, « la piste des Suissesses » a plutôt été celle des autres. Nulle piste ne paraissait, en effet, convenir mieux aux descendeurs suisses que la Saslonch de Val Gardena.

na où Jean-Daniel Daetwyler a gagné lors de son inauguration, en 1969, où Russi a été champion du monde alors qu'il était pratiquement encore inconnu, où Collombin a commencé sa fulgurante épopée en Coupe du monde, où Peter Muller a été deux fois vainqueur, où Burgler s'est révélé en se classant au quatrième rang.

Val Gardena 81 : changement de décor. Le bilan des Suissesses est médiocre : 9^{me}, 10^{me}, 15^{me}, 18^{me}, 20^{me}, 27^{me}...

Le meilleur d'entre eux n'est que neuvième (Burgler) : c'est d'autant plus étonnant que, la semaine dernière, ils avaient été excellents à Val d'Isère. Quelle déduction faut-il tirer de ces résultats contradictoires ? La sagesse ordonne de ne pas aller trop vite en besogne : on laisse donc à la prochaine course le soin d'expliquer ce paradoxe. Il est néanmoins possible que les performances de Val d'Isère aient exercé une influence directe sur le comportement des Suissesses : ils ont peut-être cru que sur leur forme de Val d'Isère, ils ne pouvaient rien arriver de désagréable à Val Gardena. Léger excès de confiance ? On n'en sait rien. En tout cas, c'est quelque chose qui ne devrait jamais plus se produire dans le ski de descente où

chaque victoire est une réelle conquête. Mais, allez savoir ce qui se passe dans la tête des skieurs.

Traditionnellement mauvais dans la première course de la saison et qui, subitement, réussissent une performance individuelle et collective qui les place au sommet de l'élite mondiale ? C'était si extraordinaire, si inattendu, que l'euphorie suscitée par cette constatation est peut-être à l'origine d'un relâchement. Ce n'est qu'une hypothèse.

Tout en se classant au 9^{me} rang, Silvano Meli s'est assuré une solide place au sein de la sélection nationale. A Val d'Isère, il était le troisième des Suissesses (derrière Muller et Burgler) et à Val Gardena, il est deuxième à 10 centièmes seulement de Burgler.

Guy CURDY



ERIKA HESS. — La Suissesse n'est pas près de céder sa place de meilleure spécialiste de slalom spécial... (Téléphoto AP)

Piancavallo : quand Erika Hess rêve de revanche

Battue la veille par des éléments extérieurs (brouillard, lunettes) plutôt que par ses adversaires, la Suissesse Erika Hess a rapidement remis les choses en place lors du deuxième slalom de Piancavallo, qui remplaçait celui annulé à Limone. Elle s'est imposée sans bavure devant Hanni Wenzel, gagnante la veille distancée de 80 centièmes, et l'Italienne Maria-Rosa Quario, à 99 centièmes. Une autre Transalpine, Daniela Zini, a terminé 4^{me}, devant la Française Perrine Pelen et la surprenante Autrichienne Roswitha Steiner. La petite Nidwaldienne a, du même coup, pris la tête de la Coupe du monde, se rappelant au bon souvenir de ceux qui parlaient déjà d'un duel Irène Epple — Hanni Wenzel pour la conquête du globe de cristal.

« LE TROU »

C'est sur le premier parcours de ce slalom couru cette fois dans des conditions parfaitement régulières qu'Erika Hess a forgé son succès. A l'issue d'une manche courue dans une pureté de style exemplaire, elle avait creusé un trou presque décisif entre elle et ses adversaires. L'Autrichienne Roswitha Steiner (18 ans), partie avec le dossard 19, confirmant les qualités dévoilées la veille avant une chute, prenait la 2^{me} place à 67 centièmes, Daniela Zini concédait 74 centièmes, Hanni Wenzel 92 centièmes et Perrine Pelen 97 centièmes. Quatre skieuses donc à moins d'une seconde d'Erika Hess.

COUPE D'EUROPE

Renate Lazac victorieuse à Zinal

Grâce à une deuxième manche remarquable, l'Allemande Renate Lazac a remporté, à Zinal, le slalom spécial dames, première épreuve de la saison de la Coupe d'Europe féminine. Les 94 concurrentes qui participaient à ce spécial ont rencontré dans la station valaisanne des conditions excellentes.

RÉSULTATS

1. Renate Lazac (RFA) 1'37"20 (46"47 et 50"73). 2. Eva Pwarvokens (EU) 1'37"84 (46"42 et 51"42). 3. Fulvia Stevenin (Ita) 1'38"21 (47"47 et 50"74). 4. I. Vekova (Tch) 1'38"64. 5. E. Kaufmann (Sui) 1'38"86 (47"29 et 51"57). 6. K. Buder (Aut) 1'39"23. 7. E. Warter (Aut) 1'39"51. 8. C. Graller (RFA) 1'39"68. 9. U. Hamberger (RFA) 1'39"84. 10. Wilma Walt (Ita) 1'39"85.

● Les épreuves de Coupe d'Europe, qui devaient avoir lieu les 18 et 19 décembre à Praloup, ont été annulées en raison du manque de neige.

RETOUR DES AUTRICHIENNES ?

S'élançant en seconde position sur le deuxième tracé, Hanni Wenzel établissant le meilleur temps de la manche, ce qui lui permettait de revenir sur Zini et Steiner et de prendre la première place avant le passage de sa rivale helvétique. Celle-ci, malgré une faute de carre en début de parcours, et grâce une nouvelle fois à une excellente fin de manche, obtenait le 3^{me} chrono sur ce tracé et l'emportait sans difficulté avec 80 centièmes d'avance sur la représentante de Liechtenstein. Manifestement, la Coupe du monde de slalom ne lui sera pas ravie aisément...

RETOUR DES AUTRICHIENNES ?

Cette épreuve, marquée par la dis-création extrême des Américaines (la première est 18^{me}...), celle presque aussi grande des Françaises à part Perrine Pelen, la bonne tenue des Italiennes (3^{me} et 4^{me}) et de certaines concurrentes inattendues (la Suédoise Melander 7^{me}, la Yougoslave Leskovsek 8^{me} et la Polonaise Talka Boeme 9^{me}), a surtout démontré que les Autrichiennes sont en passe de surmonter leur mauvaise passe de ces deux ou trois dernières saisons. Outre Roswitha Steiner, elles peu-

vent en effet compter sur plusieurs très jeunes concurrentes d'avenir, comme Sylvia Eder (16 ans seulement) 9^{me} de la première manche, Anni Kronbichler (10^{me}) ou Rosi Aschenwald.

Côté helvétique, il faut bien convenir qu'à part Erika Hess la situation n'est guère encourageante. Maria Walliser (21^{me}) piétine, les autres n'obtiennent que des classements modestes, à l'exception de la Valaisanne Brigitte Nansoz, en regain de forme comme le prouve son 7^{me} temps sur le second parcours. Une première manche moyenne ne lui permet pas toutefois de se classer mieux que 17^{me}.

Et Hanni Wenzel émergea du brouillard...

Samedi, quarante-huit heures avant de fêter ses vingt-cinq ans, Hanni Wenzel s'est offert son cadeau d'anniversaire en s'imposant dans le premier des deux slaloms spéciaux de Coupe du monde de Piancavallo, petite station du Frioul. La skieuse du Liechtenstein, qui a fêté du même coup sa 26^{me} victoire de Coupe du monde, a mis un terme à la brillante série de la Suissesse Erika Hess, invaincue depuis Schruns la saison dernière dans cette spécialité et qui avait aligné six succès de suite. Erika Hess a été devancée de 38 centièmes de seconde par Hanni Wenzel, mais elle a des circonstances atténuantes à faire valoir.

LA CHANCE...

En effet, Hanni Wenzel a eu de la chance au cours de la première manche de devancer sa rivale — de 8 centièmes de seconde — à la faveur d'une percée dans l'épais brouillard qui enveloppait la piste en début de matinée. Partie la première Erika Hess avait trouvé des conditions beaucoup plus difficiles. Le brouillard s'était dissipé

par la suite un bref instant, le temps pour la Française Perrine Pelen et pour Hanni Wenzel de descendre, avant de retomber soudainement. Toutefois, la skieuse du Liechtenstein a battu sa rivale saint-galloise à la régulière dans la dernière manche, au cours de laquelle Erika Hess commettait une grosse faute sur le haut du parcours.

ESEULÉE

Si Erika Hess, après Val d'Isère, se retrouve pour la deuxième fois sur le podium, elle a démontré qu'elle était parfaitement capable de conserver sa suprématie dans cette spécialité. Ce premier slalom spécial de la saison a confirmé que la Saint-Galloise était bien eseuulée au sein de son équipe dans les disciplines techniques. Toutes les autres Suissesses ont en effet sombré dans les profondeurs du classement de cette épreuve pour laquelle on avait longtemps craint — il avait en effet plu toute la nuit dans la station du Frioul — et qui fut finalement organisée dans des conditions à la limite de la régularité.

Dans la première manche, Hanni Wenzel et Erika Hess dominaient nettement toutes leurs rivales. A l'arrivée, huit centièmes de seconde seulement séparaient les deux skieuses. Sur le second parcours, Hanni Wenzel, battue de deux centièmes par sa compatriote Ursula Konzett — ce qui permettait à cette dernière de souffler la troisième place à Perrine Pelen — profitait de la faute d'Erika Hess qu'elle devançait à nouveau, plus nettement cette fois : 30 centièmes. Et elle l'emportait ainsi de belle façon, remportant avec la victoire dans une spécialité où elle ne s'était plus imposée depuis Maribor 1980.

La pluie et le brouillard n'ont pas été les seules « vedettes » à Piancavallo, où un incident curieux a entraîné la disqualification de huit concurrentes, dont la Soviétique Nadejda Andreeva, sixième de la première manche. Ces skieuses ont été mises hors course pour avoir utilisé le remonte-pente pour gagner le départ, ce qui avait été formellement interdit la veille au soir par le jury international.

CLASSEMENTS - CLASSEMENTS

Piancavallo

● Samedi : 1. H. Wenzel (Lie) 1'45"17 (52"99 + 52"18); 2. E. Hess (S) 1'45"55 (53"07 + 52"48); 3. U. Konzett (Lie) 1'46"03 (53"87 + 52"16); 4. P. Pelen (Fr) 1'46"73 (53"56 + 53"17); 5. M.-R. Quario (It) 1'47"34 (54"76 + 52"58); 6. C. Cooper (EU) 1'47"46 (54"78 + 53"08); 7. P. Macchi (It) 1'48"28 (54"69 + 53"59); 8. A. Kronbichler (Aut) 1'48"60 (55"51 + 53"09); 9. L. Soelkner (Aut) 1'47"75 (55"05 + 53"70); 10. D. Talka (Pol) 55"99 + 52"82) et D. Zini (It) 55"39 + 53"42; 11. I. Epple (RFA) 1'49"08; 12. P. Magoni (It) 1'49"12; 13. O. Charvalova (Tch) 1'49"16; 14. F. Serrat (Fr) 1'49"21; 15. T. McKinney (EU) 1'49"24; 16. S. Eder (Aut) 1'49"40; 17. M. Talka (Pol) 1'49"52; 18. L. Frigo (It) 1'49"55; 19. A. Melander (Sui) 1'49"57. **Puis les Suissesses :** 20. B. Nansoz et B. Glur 1'50"34; 21. M. Walliser 1'50"79; 22. Z. Haas 1'51"09; 23. M. Hess 1'51"37; 24. B. Oertli 1'52"00; 25. C. Eugster 1'53"09.

● Dimanche : 1. E. Hess (S) 1'05"64 (52"62 + 53"02); 2. H. Wenzel (Lie) 1'06"44 (53"54 + 52"90); 3. M.-R. Quario (It) 1'06"63 (53"65 + 52"98); 4. D. Zini (It) 1'06"81 (53"36 + 53"45); 5. P. Pelen (Fr) 1'07"35 (53"59 + 53"75); 6. R. Steiner (Aut) 1'07"44 (53"29 + 54"15); 7. A. Melander (Sui) 1'08"29 (53"93 + 54"36); 8. A. Leskovsek (You) 1'08"54 (54"19 + 54"35); 9. M. Talka (Pol) 1'08"85 (55"17 + 53"68); 10. A. Kronbichler (Aut) 1'08"89 (54"37 + 54"52); 11. A. Zavadlav (You) 1'08"94; 12. N. Andreeva (URSS) 1'09"16; 13. F. Serrat (Fr) 1'09"23; 14. S. Eder (Aut) 1'09"34; 15. I. Eberle (EU) 1'09"37; 16. P. Magoni (It) 1'09"46; 17. B. Nansoz (S) 1'09"55; 18. A. Fisher (EU) 1'09"67; 19. P. Macchi (It) 1'09"72; 20. C. Andeer (S) 1'09"80; 21. M. Walliser (S) 1'09"91. **Puis les Suissesses :** 22. B. Oertli 1'11"24; 23. Z. Haas 1'11"52; 24. C. Eugster 1'13"44. — 50 classées. — Ont notamment été éliminées : B. Glur, M. Hess, V. Hummel.

Val Gardena

1. Resch (Aut) 2'07"41; 2. Bartelski (GB) à 0"11; 3. Stock (Aut) à 0"40; 4. Podborski (Can) à 0"50; 5. Cornaz (It) à 0"92; 6. Flaschberger (Aut) à 0"96; 7. Klammer (Aut) à 1"20; 8. Wirsnberger (Aut) à 1"28; 9. Buerger (S) à 1"58; 10. Meli (S) à 1"68; 11. Weirather (Aut) et Pfaffenbichler (Aut) à 1"70; 12. Powell (EU) à 1"76; 13. Brooker (Can) à 1"93; 14. Heinzer (S) à 2"02; 15. Murray (Can) à 2"11; 16. Farny (EU) à 2"20; 17. Renoth (RFA) à 2"21; 18. Müller (S) à 2"31; 19. Giardini (It) à 2"35; 20. Cathomen (S) à 2"37. **Puis :** 21. Raeber (S) à 2"60; 22. Uli Spiess (Aut) à 3"66; 23. A. Andeer (S) à 3"92.

● **Combiné slalom de Madonna / descente de Val Gardena :** 1. Ph. Mahre (EU) 18.56 p.; 2. A. Wenzel (Lie) 47.31; 3. Hole (NO) 103.37; 4. Gattermann (RFA) 112.20; 5. von Hohenlohe (Mex) 258.98.

Coupe du monde

● **Par nations :** 1. Autriche 240 (Messieurs 187 + dames 53); 2. Suisse 205 (129 + 76); 3. Etats-Unis 162 (111 + 51); 4. Liechtenstein 154 (58 + 96); 5. Italie 125 (47 + 78); 6. RFA 107 (16 + 91).

● **Messieurs, classement général :** 1. Phil Mahre (EU) 5; 2. Andy Wenzel (Lie) 46; 3. Ingemar Stenmark (Sue) 35; 4. Erwin Resch (Aut) et Franz Klammer (Aut) 34; 5. Peter Muller (Sui) et Leonhard Stock (Aut) 30; 6. Peter Muller (Sui) et Leonhard Stock (Aut) 30; 7. Joël Gaspoz (Sui) 27; 8. Steve Podborski (Can) 24; 10. Toni Burger (Sui) 22. — **Descente :** 1. Klammer et Resch 34; 2. Podborski 24; 4. Burgler 22; 5. Bartelski et Muller 20.

● **Dames, classement général :** 1. Erika Hess (Sui) 76; 2. Hanni Wenzel (Lie) 72; 3. Irène Epple (RFA) 54; 4. Maria-Rosa Quario (Ita) 46; 5. Perrine Pelen (Fra) 43; 6. Tamara McKinney (EU) 30; 7. Ursula Konzett (Lie) 24; 8. Maria Epple (RFA) 23; 9. Daniela Zini (Ita) 20; 10. Christine Cooper (EU) 19.

● **Slalom :** 1. Hess et Wenzel 45; 3. Quario 16; 4. Pelen 23; 5. Zini 18; 6. Konzett 15.

Fond : premier « test » pour les Suisses Trois Jurassiens dans les sept premiers au Splügen

Une semaine avant la première confrontation internationale à Davos, les skieurs suisses ont réalisé un premier « test » sur 15 kilomètres, à Splügen, comme l'an dernier, la victoire y est revenue à Franz Renggli, qui s'est imposé devant le Valaisain Konrad Hallenbarter et le Grison Giachen Guidon dans cette épreuve qui réunissait l'élite helvétique à l'exception d'Andy Grunenfelder et de Hans Puerro. Chez les dames, les sœurs Cornelia et Karin Thomas ont dominé Evi Kratzer.

CLASSEMENTS

15 km : 1. F. Renggli (Splügen) 43'29"7; 2. Hallenbarter (Obergoms) 43'37"4; 3. Guidon (Saint-Moritz) 43'37"8; 4. Sandoz (Le Locle) 44'38"7; 5. Ambuehl (Davos) 44'41"7; 6.

Mercier (Le Locle) 44'55"4; 7. Jacot (La Sagne) 45'01"7; 8. Schindler (Linthal) 45'17"4; 9. Faehndrich (Horw) 45'20"5; 10. B. Renggli (Marbach) 45'49"6. **Juniors (10 km) :** 1. Wigger (Entlebuch) 29'19"2; 2. Bovisi (Sangerboden) 29'22"4; 3. Kueng (Riehen) 29'30"4.

● **Dames (5 km) :** 1. C. Thomas (Pontresina) 18'41"0; 2. K. Thomas (Pontresina) 18'45"9; 3. E. Kratzer (Saint-Moritz) 18'49"8; 4. K. Aschwanden (Isenthal) 19'12"9; 5. G. Scheidegger (Pontresina) 19'22"7.

● **Unterschächen, Fond 12 km :** 1. Steinauer (Einsiedeln) 38'59"82; 2. Hurschler (Banalp) 39'32"72; 3. Brunner (Horw) 39'48"58. **Juniors (12 km) :** 1. Gisler (Schattdorf) 41'06"83. **Dames (4 km) :** 1. D. Suess (Giswil) 15'35"8.



curling

Championnats d'Europe masculins et féminins à Grindelwald

Des pierres en or pour les équipes suisses

Face à la Suède — championne d'Europe et du monde en titre — l'équipe féminine de Suisse, avec Kathrin Peterhans, Ursula Schlapbach, Irène Buerger et Susanne Schlapbach (skip), du CC Berne, a remporté, à Grindelwald, la finale des championnats d'Europe, grâce à une victoire obtenue sur la marque de 8-5. Ce titre continental est le second remporté par une formation helvétique après les succès des Baloises de Bâle Albeina en 1979, année où elles obtinrent également le titre mondial.

Battues par ces mêmes Suédoises dans le « Robin Round », au début de l'année à Perth lors des Championnats du monde, les Suissesses ont ainsi pris leur revanche en affichant une maîtrise supérieure dans les moments décisifs. C'est ainsi que lors du troisième end, alors que les Bernoises menaient par 4-0, les Suédoises eurent l'occasion de marquer cinq pierres d'un seul coup. Ce qui aurait bien donné une physionomie toute différente à cette finale. Las pour les joueuses scandinaves,

Elisabeth Hoegstroem ratait complètement sa dernière pierre, donnant même un point à la Suisse. Au lieu du possible 5-4 à son avantage, la Suède se retrouvait ainsi menée 5-0...

Par la suite, l'équipe de Suisse, qui éprouva quelques difficultés dans ses tentatives de « take out », fut pourtant avec beaucoup d'habileté conserver une marge de sécurité confortable. Et, à l'amorce du dixième et dernier end, elle menait par 8-5 avec l'avantage de disposer de la dernière pierre. Tout était dit et les Suédoises n'achevaient même pas cette ultime manche devant l'inanité de leurs efforts. Auparavant, pour la troisième place, le Danemark avait disposé de la Norvège par 8-4.

Quelques heures après les dames, les hommes ont également triomphé : l'équipe suisse, formée de Franz Tanner, Patrick Loetscher, Juerg Hornisberger et Juerg Tanner (skip), a en effet battu la Suède, par 8-6 après un end supplémentaire, au terme d'une finale très intense et d'un niveau tech-

nique impressionnant. Ainsi, Lausanne-Riviera, déjà sacrée sur le plan mondial en mars dernier à London (Ontario), a-t-elle conquis son deuxième titre européen après celui qu'elle avait décroché en 1978 à Aviemore (GB). Pour la Suisse, ces championnats d'Europe de Grindelwald auront donc été particulièrement favorables.

Trois des quatre joueurs suédois opposés à la Suisse dans cette finale faisaient déjà partie de l'équipe championne d'Europe et du monde en 1977. C'est dire que la Suède présentait de sérieuses références. Elle devait d'ailleurs attaquer cette rencontre tambour battant, marquant deux pierres dès le premier end. Mais la Suisse revenait au « score », prenait l'avantage avant que les deux équipes ne se retrouvent à égalité après le quatrième end. Deux ends nuls, et la Suède « volait » un point à la Suisse lors de la septième manche.

C'est alors que le skip lausannois Juerg Tanner tenta — et réussit — une

manœuvre de diversion lors du huitième end. Bilan : trois pierres dans la maison et un avantage de 6-4 à l'amorce de la dernière manche. Mais le skip suédois Goeran Roxin rétablissait avec beaucoup de brio la situation et maintenait le suspense en contrainquant les Suisses à disputer un end supplémentaire. Impérial, Juerg Tanner assurait la victoire helvétique à sa dernière pierre.

Résultats finals

● **DAMES :** Suisse (K. Peterhans, Schlapbach, L. Buerger, S. Schlapbach, skip) bat Suède (K. Sjorgen, B. Sewik, K. Hulting, E. Hoegstroem, skip) 8-5. **3^{me} place :** Danemark bat Norvège 8-4.

● **MESSIEURS :** Suisse (F. Tanner, Loetscher, Hornisberger, J. Tanner, skip) bat Suède (Maartensson, H. E. B. Rudstroem, Roxin, skip) 8-6 après un end supplémentaire. **3^{me} place :** Danemark bat RFA 10-4.

s'est en effet imposé avec onze centièmes de seconde d'avance sur le Britannique Konrad Bartelski, un « ancien » du « Cirque blanc » dont le meilleur résultat jusqu'ici était une seizième place.

FLÉCHISSEMENT

Cette descente de Val Gardena a par ailleurs marqué un net fléchissement des skieurs suisses, brillants jusqu'ici en ce début de saison. Le meilleur d'entre eux a été Toni Buerger, lequel a dû se contenter de la neuvième place. Franz Heinzer n'a terminé que quizième tandis que Peter Mueller, toujours classé parmi les trois premiers des cinq dernières descentes de Val Gardena, a terminé au dix-neuvième rang. Les bons entraînements des descendeurs suisses ne présageaient pas d'une telle déroute. En fait, seul Silvano Meli (10^{me}) a skié sur sa valeur.

Cette défaite des Suisses à deux causes principales. En premier lieu, aucun n'a été totalement exempt d'erreurs. D'autre part on s'était visiblement trompé sur le choix du matériel. Enfin, le fait de n'avoir engagé que six coureurs dans cette épreuve a desservi la formation helvétique. Le fait que des skieurs des deuxième et troisième groupes sont parvenus à se mettre en évidence sur une piste qui devenait de plus en plus rapide sous l'effet du soleil en témoigne.

COURONNEMENT TARDIF

C'est ainsi que Bartelski (27 ans), porteur du dossard N° 29, a bien failli créer la sensation. Il avait d'ailleurs les meilleurs « chronos » aux deux postes intermédiaires avant d'être battu de justesse sur la fin. Il n'en demeure pas moins que pour ce coureur qui participait déjà aux Jeux olympiques de Sapporo en 1972 et qui avait flôlé la mort en 1975 à la suite d'une chute terrifiante à Mégeve, cette deuxième place constitue un couronnement tardif mais mérité. Parmi les autres skieurs à avoir profité des changements de conditions, à noter également l'Italien Mauro Cornaz, cinquième avec son dossard N° 31, juste devant un autre « inconnu », l'Autrichien Bernhard Flas-

chberger.

GRANDS BATTUS

Si ces inattendus ont quelque peu bouleversé la hiérarchie, il faut aussi mentionner qu'Erwin Resch, vainqueur à vingt ans sur une piste où il avait terminé quatrième l'an dernier, que Leonhard Stock, le champion olympique semble avoir retrouvé sa meilleure forme, que Steve Podborski et Franz Klammer (7^{me}) ont bien résisté.

En revanche et outre les Suisses, Sepp Walcher (23^{me}), Ken Read (24^{me}) et Uli Spiess (37^{me}) font figure de grands battus dans cette descente courue sur une piste très bien préparée et par beau temps. Malgré ces contre-performances de Walcher et de Spiess, l'Autriche n'en aura pas moins fait preuve une nouvelle fois de la richesse de son réservoir en classant sept coureurs parmi les points de Coupe du monde.

Cette descente comptait également, avec le slalom de Madonna di Campiglio, pour un combiné de Coupe du monde. Sans surprise, Phil Mahre l'a emporté devant Andreas Wenzel. L'Américain du même coup a consolidé sa position de « leader » de la Coupe du monde.

NOS OCCASIONS AVEC

12 MOIS DE GARANTIE

KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

Garage HIRONDELLE
PIERRE SENN
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 24 72 72

boxe

Face au poids lourd canadien Trevor Berbick

La fin des illusions de Mohammed Ali

« C'est fini. Ma décision est cette fois irrévocable. J'abandonne la boxe. On ne me verra plus ni dans le ring ni autour du ring. Je vais désormais me consacrer à prêcher ma foi religieuse : Celle d'Allah et des Musulmans noirs ».

C'est sur ces paroles que Mohammed Ali a ouvert à Nassau, aux Bahamas, une conférence de presse à laquelle assistait également son vainqueur le Canadien Trevor Berbick à l'issue du combat des deux poids lourds.

Ainsi, l'ambition démesurée et les illusions de Mohammed Ali, comme les rêves d'un filon retrouvé de promoteurs avides, se sont envolés sous les coups de massue répétés du coriace et robuste pugiliste canadien. Dans toutes les encyclopédies de boxe, il ne restera désor-

mais de ce match déséquilibré qu'un résultat: Berbick bat Ali aux points en dix rounds. Il sera suivi d'une précision: « Ali abandonne définitivement la boxe. Palmarès: 56 victoires, 5 défaites ».

Ainsi s'est terminée une glorieuse carrière, étendue exactement sur deux décennies (de 1960 à 1981) d'un champion olympique de 18 ans devenu, à 36, l'unique triple champion du monde des poids lourds. Mais il n'a pu réaliser son rêve: l'être une quatrième fois. Ali a certainement commis une très grande faute de jugement en acceptant de remonter sur un ring à un âge si avancé. Dans un sport aussi dur et cruel que la boxe, l'âge représente un facteur déterminant. Le poids de ses 40 ans, autant que la classe de Berbick constituait

des obstacles insurmontables. L'Amérique a peut-être enfanté des plus grands boxeurs que lui, mais aucun n'a été de son vivant plus discuté, plus admiré ou plus détesté que Mohammed Ali. Sa personnalité, qui a provoqué pendant 21 ans d'innombrables controverses, ses propos agaçants ou déconcertants et ses qualités physiques et techniques ont fait du jeune Cassius Clay un boxeur sinon un athlète hors pair.

C'est pourquoi Ali mérite, à l'évidence, de prendre place dans le panthéon mondial de la boxe.

La victoire de Berbick, acquise à l'unanimité des trois juges, n'a souffert aucune discussion. En fait, le juge américain et le juge canadien n'ont accordé que le bénéfice d'un seul round (le 5^{ème} à Ali tandis que le troisième juge neutre, le Bahamien Alanzo Butler, se montra un peu plus clément pour l'ancien triple champion du monde en lui donnant le gain de trois reprises contre sept en faveur de Berbick.

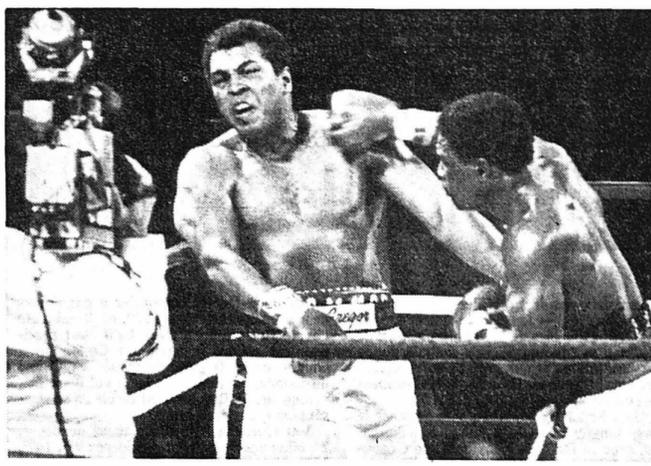
Dans l'ensemble, le combat fut terne et monotone. La responsabilité en incombe niement à Ali (40 ans) qui se montra lent, timoré et sans ressorts. Il ne valut d'ailleurs que par son grand courage en réussissant à tenir la limite des dix reprises sans avoir été au tapis. Berbick (28 ans) pris la direction des opérations dès le coup de gong initial. Le coriace boxeur canadien d'origine jamaïcaine malmené et maltraité Ali, l'ébranlant même plusieurs fois, notamment dans les 2^{ème}, 4^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} rounds. Les crochets puissants et précis des deux mains décochées par Berbick au corps et à la face d'Ali furent si efficaces que le triple champion du monde termina le match très épuisé, le visage et les yeux sévèrement tuméfiés.

Ce fut un spectacle pitoyable et désolant de voir l'ancien triple champion du monde ballotté aux quatre coins du ring sans être capable de la moindre réaction. Ali se cantonna d'ailleurs tout au

long du combat dans une prudence défensive. Il tenta bien une seule fois de renverser la situation dans le 5^{ème} round, où il parvint à toucher par cinq fois Berbick grâce à ses directs du droit. Mais ce ne fut qu'un feu de paille car il dut subir par la suite la domination constante du Canadien.

Berbick — classé numéro 4 mondial par la WBC — a enregistré sa 18^{ème} victoire contre deux défaites et un nul. Quant à Ali, qui a livré le dernier combat d'une brillante carrière étalée sur vingt ans, il a subi sa 5^{ème} défaite.

Le Mexicain Salvador Sanchez a conservé son titre mondial version WBC, des poids plume. A Houston, Sanchez a en effet battu son challenger, le Britannique bat Coddell, aux points en quinze reprises.



EN DIFFICULTÉ. — Mohammed Ali (à gauche) fut souvent acculé dans les cordes par Trevor Berbick. (Téléphoto AP)

olympisme

Suisses aux JO 84

Les chefs de mission connus

Bernhard Schneider, administrateur du Comité national pour le sport d'élite (CNSE), a été appelé à succéder les chefs de mission aux Jeux olympiques de 1984. Pierre Chabloz (jeux d'hiver) et Daniel Plattner (jeux d'été): ainsi en a décidé le conseil exécutif du Comité olympique suisse (COS), lors d'une session tenue à Berne. Par ailleurs, comme en 1972, 1976 et 1980, le poste de chef de presse sera tenu par Hugo Steinegger. Pour ce qui concerne la direction médicale, la commission médicale de l'Association suisse du sport, (ASS) doit encore faire ses propositions.

Chaque fédération devra nommer ses chefs de délégation dans la deuxième

moitié de l'année 1982. Les hommes choisis seront réunis pour un premier contact prévu à Muerren. Les premiers résultats du groupe de travail des athlètes, dirigé par Peter Laeng, sont également apparus. C'est ainsi que chaque fédération présentera un représentant des athlètes. Par la suite, et sur la base de ces propositions, un comité des athlètes — sensiblement réduit — sera appelé à devenir un partenaire lors de conversations avec les instances dirigeantes du sport suisse. Enfin, le groupe de travail constitué pour l'étude du problème de la révision des statuts présentera un plan avant l'assemblée générale du COS du 26 juin 1982.

yachting

Le skipper de « Disque d'Or 3 » fait le point

Pierre Fehlmann : « Nous allons gagner »

Pierre Fehlmann, skipper de « Disque d'Or 3 » ne cachait pas ses ambitions dimanche, lorsqu'on lui demandait ce qu'il allait pouvoir faire dans la troisième étape de la course autour du monde à la voile qui conduira les quelque 25 bateaux encore en course de Auckland (Nouvelle Zélande) à Mar del Plata (Argentine): Cette fois nous allons gagner, répondait-il. Ajoutant: Nous avons failli remporter la seconde étape, seule une noire malchance avec la météo nous en a empêché. Il n'y a donc aucune raison pour que nous n'obtenions pas le premier rang au terme de la prochaine étape. « Disque d'Or 3 » tout comme son équipage, en sont parfaitement capables...

Pierre Fehlmann, revenu pour quelques jours en Suisse avant le départ qui sera donné le 26 décembre prochain, devait décrire la course de « Disque d'Or 3 » durant les deux premières étapes. Peu de vent de Portsmouth à Cape Town, ce qui le fit se classer septième. Un résultat toutefois satisfaisant. Fehlmann l'avait dit avant le départ: C'est de Portsmouth au Cap que nous ferons le

plus mauvais résultat. Il y eut ensuite cette fameuse traversée de l'Océan indien, au cours de laquelle le voilier suisse s'offrit le luxe de naviguer en tête de la flottille, au temps compensé. Et la remontée de la Mer de Tasmanie: des vents contraires, des calmes désespérants. Le trajet le long de la côte est de la Nouvelle Zélande lui faisait perdre tous ses rêves de victoire.

Pierre Fehlmann l'avoue: Cette étape fut très dure. Mener la course pendant plus d'une semaine, voir ensuite l'écart avec les premiers se creuser, celui qui vous sépare des suivants s'amenuiser, c'est éprouvant, moralement parlant. Physiquement, ce ne fut pas facile non plus. Il faisait particulièrement froid, dans les latitudes sud. Un équipier, Bertrand Cardis en fit la cruelle expérience, ayant été victime d'un début de gelure aux deux pieds. Son état est maintenant satisfaisant, il continue la course. Quant au médecin du bord, Xavier Borrut, il a abandonné le bateau à Auckland, après n'avoir pas trouvé ce qu'il recherchait dans une telle épreuve. C'est un autre

médecin, Robin Peter, de Genève, qui l'a remplacé. Le bateau lui-même a souffert. La coque a été enfoncée à deux endroits par une vague déferlante. Le moteur de la génératrice a ingurgité de l'eau, ce qui n'a pas facilité son fonctionnement. La bôme s'est rompue; il a fallu 36 heures à l'équipage pour la réparer, tout en conservant une vitesse de 10 nœuds. Enfin, le mât est fissuré en plusieurs endroits, ce qui permet à Pierre Fehlmann de ne pas trop regretter le manque de vent des derniers jours. Il est peu probable, en effet, que ce mât ait résisté si les allures avaient forcé.

Actuellement, « Disque d'Or 3 » est réparé, prêt à repartir pour affronter le Cap Horn. L'équipage, très fier de cette magnifique quatrième place au classement général après deux étapes, est encore plus motivé qu'avant, conscient de ses possibilités comme de celles du bateau.

Le seul point d'interrogation qui subsiste est lié à la météo. Mais après deux étapes décevantes sur ce plan, on peut espérer que pour la troisième...

cyclisme

Claude Jacquat, un Fribourgeois de 49 ans

L'UCS s'est donné un nouveau président

Le décès — en octobre de Louis Perfetta a laissé un grand vide au sein de l'Union cycliste suisse (UCS). Son sens du compromis lui a valu notre amitié devant lequel Claude Jacquat en évoquant la mémoire de celui qui fut pendant 21 ans président de l'UCS sans oublier les grandes tâches qu'il mena parallèlement sur le plan international. Il devait même prendre la présidence de l'Union cycliste internationale (UCI) en novembre lors du congrès de Genève. La disparition de Louis Perfetta laissant donc le poste de président vacant. Seul un homme à la « dimension internationale » pouvait reprendre la tâche. Cet homme, les délégués de l'UCS l'ont trouvé et élu à l'occasion de leur assemblée générale tenue à Lausanne: Claude Jacquat, membre du comité directeur de l'UCS, commissaire international, président du comité d'organisation du Tour de Romandie dont il a su faire une épreuve de très

haut niveau. Entre autres! Avec l'arrivée de Claude Jacquat, l'UCS a certainement pris un virage. Ce Fribourgeois de 49 ans, fondé de pouvoir dans une grande assurance, va certainement donner à l'UCS une ligne directrice plus ferme, plus dynamique à l'heure où le secteur professionnel du cyclisme suisse a besoin de fermeté, de « patrons ».

La proposition fut largement acceptée par les délégués. Ils refusèrent, en revanche, les propositions ténues relatives à une modification de la longueur du développement autorisé dans les courses d'écoliers, le ravitaillement, le changement de roue, la distribution des prix notamment. Refus en raison surtout des dispositions existantes dans les règlements en vigueur dont tout le monde semble se satisfaire.

Tour de Romandie

Mal à propos...

Si le remplacement de Louis Perfetta était l'un des éléments dominants de ces assises annuelles, les délégués eurent à « avaler » un ordre du jour Tournoi.

Acceptés sans la moindre observation, les différents rapports démontrèrent la santé de l'UCS, du Tour de Romandie en particulier. Une remarque toutefois concernant l'épreuve printanière: avec un budget de Fr. 420.000.— le bénéfice restant (Fr. 7.159.10 après la déduction d'une somme de Fr. 5.000.— versée à l'UCS) n'est guère en rapport avec la somme de travail fournie et le monde engagé (541 personnes).

Parmi les nombreuses interventions, il convient d'en retenir une émanant d'Oscar Plattner: mandat est donné à l'UCS d'étudier puis de proposer à l'UCI que l'élaboration du calendrier international se fasse lors des championnats du monde et non plus en novembre lors du congrès annuel. L'entraîneur national motive ainsi sa demande: Il est difficile de planifier la saison lorsque le calendrier UCI sort en novembre, notamment pour la réservation des emplacements en vue des camps pour les différents cadres nationaux, Macolin par exemple.

Proposition neuchâteloise

Bob

Les Allemands de l'Est ont largement dominé, à Oberhof, les épreuves d'ouverture de la saison en bob à deux. Le Suisse Erich Schaerer, qui devait y participer, a finalement préféré aller s'entraîner à IGLS. Classement (trois manches): 1. RDA 1 (Germshausen-Gerhardt) 2'19"41; 2. RDA 2 (Schoenau-Kirchweg) 2'19"58; 3. RDA 3 (Lehmann-Weise) même temps; 4. RFA 1 (Fischer-Niessner) 2'20"32. Puis: 29. Suisse (Schmid-Ruoss) 2'23"97.

SPORT DERNIÈRE

football

Le « Mondial » victime de nombreuses exigences

Le sort a-t-il encore son mot à dire ?

Dans les semaines qui viennent, le « qui veut jouer avec moi ? » du « Mondial 1982 » sera le jeu de société à la mode. A la désignation, jugée « arbitraire » par certains, des têtes de série et de leur affectation à tel ou tel groupe, vont s'ajouter les multiples exigences de tous les qualifiés ou presque. De « dépeupillage » en « dépeupillage », d'exigences en concessions, on s'achemine vers un tirage au sort — le 16 janvier à Madrid — qui, déjà, ne ressemble plus à l'image qu'on s'en fait généralement.

QUE D'EXIGENCES !

Outre les têtes de séries, déjà connues donc et réparties en un premier chapeau très symbolique, le quatrième chapitre réunissant les six « petits » (Honduras, Salvador, Algérie, Cameroun, Koweït et Chine ou Nouvelle Zélande) ne posera pas trop de problèmes à la Fédération internationale (FIFA) et au comité organisateur, au moment de l'établissement des six groupes. En revanche, en ce qui concerne les douze autres pays qualifiés, les exigences sont nombreuses :

— Comme en 1974, les pays de l'Est (5) veulent être séparés et les Britanniques (3) veulent émettre le même souhait ;

— Le Chili et le Pérou ont déjà fait savoir qu'ils ne tenaient pas à jouer au premier tour avec le Brésil et l'Argentine ;

— Il ne serait pas logique que deux pays ayant joué dans le même groupe éliminatoire (exemple : Belgique et France dans le groupe européen 2) se retrouvent aussi dans le même groupe au premier tour du « Mondial » ;

— Prentra-t-on le risque de laisser, si le « sort » le veut ainsi, l'URSS et la Chine dans le même groupe ?

O EST LE SORT ?

Bien d'autres données peuvent encore venir troubler le déroulement normal d'un tirage au sort déjà très dirigé... notamment au sujet des douze pays dits de valeur « moyenne » (par rapport aux têtes de série et aux inédits du « Mondial ») : seront-ils regroupés dans un seul et même deuxième chapeau ou bien répartis dans un deuxième et troisième chapeaux ? Dans ce dernier cas, appliquera-t-on des critères sportifs de « sélection » ou bien laissera-t-on la porte ouverte à d'autres « exigences » de type « économique », « sentimental » ou « politique » ?

COUPE INTERCONTINENTALE DES CHAMPIONS Flamengo irrésistible en finale

FLAMENGO RIO - LIVERPOOL 3-0 (3-0) MARQUEURS : Nunes 12^{ème}; Gonzalves 28^{ème}; Nunes 41^{ème}. FLAMENGO : Raul; Marinho, Leandro, Mozer, Junior, Andrade, Gonzalves, Zico, Tita, Nunes, Lico.

LIVERPOOL : Grobbelaar; Thompson, Neal, Hans, Lawrenson, Ray Kennedy, McDermott (46^{ème} David Johnson), Souness, Lee, Craig, Johnson, Dalglish. NOTES : stade olympique de Tokio, 62.000 spectateurs.

Le club brésilien de Flamengo, champion d'Amérique du Sud, a nettement remporté, à Tokio, la finale de la Coupe intercontinentale des champions. Opposés aux Britanniques de Liverpool, les joueurs de Rio se sont imposés par 3-0 (3-0), au terme d'une rencontre qui s'est jouée en présence de 62.000 spectateurs. Les Brésiliens ont bâti leur succès dans la première mi-temps et ils n'ont jamais été inquiétés par des Britanniques assez efficaces.

A la douzième minute, Nunes ouvrit la marque sur un bon service de Zico. Ce dernier, véritable « cerveau » de son équipe, allait encore se signaler quelques minutes plus tard en expédiant un tir très violent que le gardien de Liverpool ne peut que repousser devant lui; Gonzalves, qui avait bien suivi, se trouva à la transformation. A

quatre minutes de la pause, une nouvelle ouverture de Zico trouve Nunes en bonne position pour réussir un troisième but. En seconde mi-temps, le rythme de la rencontre baissa sensiblement et la marque n'allait plus être modifiée.

A l'issue du match, Zico fut désigné meilleur joueur de la rencontre, ce qui lui valut de recevoir une voiture en récompense, tout comme Nunes, meilleur marqueur de cette finale...

C'est la troisième fois qu'un club brésilien remporte cette finale de la Coupe intercontinentale. En 1962 et 1963, le Santos de Pele s'était en effet déjà imposé, aux dépens de Benfica Lisbonne et d'AC Milan.

Suisse-Portugal en mars à Lugano

L'Association suisse de football (ASF) a fixé la rencontre internationale amicale Suisse-Portugal au mercredi 24 mars 1982. Ce match se disputera à Lugano au stade du Cornaredo. Comme la Suisse, le Portugal n'a pas obtenu sa qualification pour le « Mondial ».

basketball

Seizièmes de finale

Victimes de choix en Coupe

Deux formations de Ligue A ont été éliminées des seizièmes de finale de la Coupe de Suisse: Pregassona a été nettement dominé à Sion tandis que Vernier s'inclinait de justesse au Tessin face à Muraltese. A noter que les huitièmes de finale, dont les rencontres auront lieu le 16 janvier, donneront lieu à une répétition de... la finale de l'an dernier, puisque Nyon affrontera Fribourg Olympic.

RÉSULTATS

Seizièmes de finale: Bulle-Vevy 53-122 (20-70); Reussbuehl-Martigny 78-68 (46-34); Cossonay-Lignon 72-100 (32-46); Fribourg Olympic-Wissigen 105-56 (54-25); Bienn-Nyon 48-139 (22-73); Beaugard-Massagno 69-73; Birsfelden-Lausanne ville 84-75 (42-44); Meyrin-Frauenfeld 108-48 (56-26); Lemania-FV 81 Lugano 88-108 (45-59); Muraltese-Vernier 77-75 (42-36); Wetzikon-Bellinzona 69-116 (32-61); Pully-

STV Lucerne 111-94 (60-51); City Fribourg-Stade Français 94-87 (49-49); Momo Basket-Marly 91-69 (56-25); Monthey-St. Oimar St. Gall 131-52 (64-21); Sion-Pregassona 104-83 (51-40).

Ordre des huitièmes de finale (16 janvier): Lignon-Monthey, Nyon-Fribourg Olympic, Bellinzona-Meyrin, Lugano-Muraltese, Reussbuehl-Sion, Pully-Momo Basket, Birsfelden-City Fribourg, Massagno-Vevy.

Championnat de première ligue: Bienn-uni Bâle 82-68.

Calendrier international

La Fédération internationale de basketball amateur (FIBA) a annoncé qu'elle fera le jubilé de ses 50 ans d'existence le 18 juin 1982 à Genève. Les jours précédents (13-16 juin) les délégués de la FIBA tiendront leur 27^{ème} conférence permanente à Fribourg. Le calendrier 1982 comprend les manifestations suivantes: 18-22 avril: Championnat d'Europe C à Damas (Syrie), avec Algérie, Syrie, Suisse, Bulgarie et Chypre. 25-29 avril à Edimbourg: Championnat d'Europe C avec Autriche, Irlande, Islande, Ecosse. En mai au Portugal: Championnat d'Europe B en deux groupes avec Suède, Angleterre, Portugal, RFA, Finlande et le vainqueur d'Edimbourg dans le groupe de Lisbonne: Roumanie, Belgique, Turquie, Grèce, Hollande et le vainqueur de Damas dans le groupe de Porto. 8-15 août: 4^{ème} championnat d'Europe jeunesse en Finlande. 21-29 août: 10^{ème} championnat d'Europe junior en Bulgarie. 15-28 août: 9^{ème} championnat du monde en Colombie.

volleyball

Championnat de Suisse

Servette/Star Onex chez les messieurs, Uni Bâle chez les dames, sont toujours en tête du Championnat de Suisse de Ligue A sans avoir encore perdu de point.

Résultats et classements Ligue A, Messieurs: Chénois-Spada Académica, renvoyé; Bienn-uni Bâle 3-1; Uni Lausanne-Servette Star Onex 2-3; Volero Zurich-Naefels 3-1. Classement: 1. Servette/Star Onex 10/20; 2. Uni Lausanne 10/16; 3. Volero 10/14; 4. Chénois 10/10; 5. Bienn 10/6; 6. Naefels 10/6; 7. Spada 9/6; 8. Uni Bâle 11/2.

Dames: Carouge-Spada Académica 2-3; Uni Lausanne-Lausanne VBC renvoyé; Bâle-Bienne 3-2; Uni Bâle-Lucerne renvoyé. Classement: 1. Uni Bâle 9/18; 2. Uni Lausanne 9/14; 3. Bâle 10/14; 4. Lucerne 9/12; 5. Lausanne VBC 9/8; 6. Spada 10/6; 7. Bienn 10/4; 8. Carouge 10/0.

Ligue B, Messieurs, groupe Ouest: Servette/Star Onex-Leyzin 1-3; Montreux-Koeniz 1-3; Colombier-Lausanne 3-1; Marin-Aeschi 2-3; Tramelan-Le Locle 3-1. Classement: 1. Lausanne 8/14; 2. Leyzin 8/14; 3. Colombier 8/12. Groupe Est: Kussnacht-Muttiez 0-3; Tornado-Galina Schaan 3-2; Amriswil-Solothurn 3-2; Saint-Gall-Jona 1-3; Coire-Smash Winterthur 1-3. Classement: 1. Tornado 8/16; 2. Galina 8/12; 3. Solothurn 8/10.

Ligue B, Dames, groupe Ouest: Marly-Chénois 0-3; Servette/Star Onex-Neuchâtel Sports 0-3; Moudon-Grou 3-1; Colombier-Bienne 2-3; VBC Bern-Coeniz 3-0. Classement: 1. VBC Bern 8/16; 2. Moudon 8/14; 3. Neuchâtel Sports 8/12. Groupe Est: Bâle-Ville-Sem. Solothurn 0-3; Petit Bâle-Kanti Schaffhouse 0-3; FC Lucerne-Schwanden 2-3; Montana Lucerne-Laufon 3-1; Wetzikon-Wattwil 0-3. Classement: 1. Wattwil 8/16; 2. Montana Lucerne 8/12; 3. Schwanden 8/12.

Coupe d'Europe

Comme prévu, Servette/Star Onex n'a pas pesé lourd devant les Tchecoslovaques d'Etiole Rouge Bratislava lors du 2^{ème} tour de la Coupe d'Europe des clubs champions masculine. Devant 1000 spectateurs, à la salle des Racettes à Genève, Bratislava s'est imposé 3-0 (15-3 15-12 15-9) en 58 minutes. Bien que jouant son meilleur match de la saison, SSO a été dominé dans tous les domaines par des adversaires largement supérieurs en taille. Le match retour dans une semaine en Tchecoslovaquie ne sera donc plus qu'une formalité.

En match aller du deuxième tour de la Coupe d'Europe féminine à Bâle, devant 800 spectateurs, les Italiennes de Ravenna ont battu Uni Bâle par 3-1 (15-2 18-16 14-16 15-5). La rencontre a duré 80 minutes. Le match retour aura lieu dans une semaine.

cyclocross

Pas mal, les Suisses !

Deux chutes provoquées par le terrain gelé ont empêché Albert Zweifel de se mêler à la lutte pour la victoire dans le cyclocross de Hardenberg (Hol). Cependant que le Suisse devait se contenter de la 5^{ème} place, la victoire revenait à l'Allemand Klaus-Peter Thaler.

Le Suisse Richard Steiner a pris la 2^{ème} place du cyclocross international de Zumarraga (Esp), couru sur 24 km, derrière l'Allemand Reiner Paus.

Les amateurs suisses se sont mis en évidence lors d'un cross international couru à Steinfurt au Luxembourg: Peter Haegi s'est en effet imposé devant Bruno d'Arise.

Devant plus de 4000 spectateurs, Peter Frischknecht a remporté à Arstad sa quatrième victoire de la saison, précédant Albert Zweifel de 4 secondes et le champion du monde Hennie Stamnijdier (Hol) de 45 secondes.

hockey sur glace

Les premiers verdicts sont tombés en championnat de Suisse de Ligue nationale

La Chaux-de-Fonds : rien ne va plus !

LA CHAUX-DE-FONDS - VIÈGE
6-8 (1-2 2-4 3-2)

MARQUEURS : Marx 11^{me} ; F. Wyssen 19^{me} ; Trotter 20^{me} ; Haas 28^{me} ; Leuenberger 28^{me} ; Riggan 30^{me} ; Primeau 31^{me} ; Marx 32^{me} ; Primeau 38^{me} ; Trotter 42^{me} ; Marx 43^{me} ; Haas 48^{me} ; F. Wyssen (penalty) 53^{me} ; Leuenberger 57^{me}.

LA CHAUX-DE-FONDS : Hirt ; Amez-Droz ; Bauer ; Haas ; R. Boeni ; Neiningner ; Trotter ; Leuenberger ; Yerly ; Niederhauser ; E. Boeni ; Switalski ; Volejnick ; Tschanz, entraîneur : Jones.

VIÈGE : Zuber ; Zumwald ; Riggan ; Héritier ; Baldinger ; B. Zenhäusern ; A. Wyssen ; Anthamatten ; W. Zenhäusern ; Kuonen ; Primeau ; Jaeger ; F. Wyssen ; Marx. Entraîneur : Harrigen.

ARBITRES : M. Frei assisté de MM. Bregy et Herzog.

NOTES : patinoire couverte des Métézes, 1350 spectateurs. Glace en bon état. La Chaux-de-Fonds est toujours privée de services de Marti et Mouche (hors de forme ?). A l'issue du premier tiers-temps, Harrigan modifie ses lignes d'attaque : Jaeger monte dans la première à la place de A. Wyssen (en fait Anthamatten vient jouer au centre, Jaeger évoluant à l'aile gauche) et Furrer prend la place de Jaeger dans la troisième. Dès le troisième tiers-temps, Jones modifie la composition de son équipe : Gobat et Willmann prennent la place de R. Boeni et Haas en défense, le Canadien montant dans la première ligne d'attaque, Leuenberger passant dans la troisième à la place du jeune Switalski ; pour sa part, R. Boeni revient de

temps à autre sur la glace. A la 46^{me} minute, Yerly et F. Wyssen tombent sur la glace ; le Chaux-de-Fonds donne sciemment un coup de poing au visage du Valaisan sous les yeux de M. Herzog ; ce dernier ne sanctionne pas l'agression ! A la 53^{me}, F. Wyssen part seul au but ; il est ceinturé par deux défenseurs chaux-de-fonniers ; la faute est sanctionnée d'un penalty que le Valaisan transforme en but. A 32 secondes de l'ultime coup de sifflet, Hirt — alors que La Chaux-de-Fonds est menée par deux buts d'écart — cède sa place à un sixième joueur de champ. Tirs dans le cadre des buts : 39-33 (12-8 14-14 13-11). Pénalités : trois fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds ; six fois deux minutes contre Viège.

La Chaux-de-Fonds s'est inclinée à nouveau dans un match qu'elle pouvait remporter. Pour ce faire, il eût fallu qu'elle affiche un état d'esprit identique à celui qui l'anima contre Sierre mardi passé ; qu'elle joue avec la même détermination, la même discipline collective. Mais est-ce trop demander à ce Chaux-de-Fonds 1980/81 ? Ou alors Jones démontre-t-il des carences dans la préparation des matches de l'entraînement, sur le plan de la communication également ? Il est vrai que de s'exprimer en anglais — même si ses progrès en français sont réels — pour que Trotter traduise en français avant que Neiningner explique, dans la langue de Goethe, à la faction allemande de l'équipe les propos de l'entraîneur, ne facilite pas les choses ?

Toujours est-il que samedi La Chaux-de-Fonds a passé à côté d'un succès possi-

ble. Possible sur la base des excellentes choses vues cette saison contre Sierre, Olten, Lausanne notamment. Et écrire que La Chaux-de-Fonds pouvait s'imposer, ce n'est point affirmer que Viège ait volé sa victoire.

L'équipe de Harriban, même si son jeu, sa conception sont loin d'être empreints de génie, a démontré plus de cohésion, de lucidité, d'opportunisme, de volonté que son adversaire. Elle a su tirer parti des fautes chaux-de-fonniers (collectives et individuelles) pour forger sa victoire. Et lorsqu'elle parvint, pour la seconde fois, à « faire le trou » (elle mena 0-2, concéda l'égalisation et le 3-2) elle ne lâcha plus son os, relevant coup sur coup.

A répliquer également qu'elle se créa un nombre réel d'occasions de buts (six contre un) plus grand, qu'elle fut aidée par Hirt (deux, voire trois buts évitables) et les caudeaux de la défense neuchâteloise. Bref, sans se révéler un adversaire de très haut niveau, Viège s'est imposé en toute logique, en toute quiétude même. L'abattage de ses Canadiens Riggan et Primeau, à l'opportunité de Marx (trois buts) furent notamment ses principaux atouts. Viège, c'est avant tout une équipe de joueurs laborieux limités sur le plan technique.

Et La Chaux-de-Fonds ? Un ensemble boiteux, constamment à la recherche de son équilibre, de ses idées. Ne vit-on pas Leuenberger passer d'ailier gauche de la première ligne d'attaque au poste d'ailier droit de la troisième, le titulaire (Tschanz)... passant à gauche !

Et puis ! dans cet ensemble Trotter ne parvient plus à trouver ses marques. Certes, il reste le meilleur « compteur » de l'équipe (et un des meilleurs du groupe). Mais où est-il le fringant Trotter, le remarquable patineur, l'altruiste Canadien venu au Genève Servette il y a quelques saisons ? Revenu en pensées au pays ?

Enfin, cette défaite contre ces laborieux Valaisans est un signe d'alarme. Il vers de l'eau au moulin de ceux, dont nous refusons de suivre le pessimisme, qui pensent que La Chaux-de-Fonds va être confrontée dès la fin janvier avec les affres de la relégation...

P.-H. BONVIN

Arosa n'impressionne pas Fribourg !

FRIBOURG GOTTÉRON -
AROSA 4-4 (0-1 1-1 3-2)

MARQUEURS : Grenier 13^{me} et 26^{me} ; Arnold 31^{me} ; Lussier 41^{me} ; Grenier 43^{me} ; Lussier 47^{me} et 50^{me} ; G. Lindemann 56^{me}.

FRIBOURG : Meusly ; Bandura, Jeckelmann ; Arnold, Girard ; Rotzter, Lussier, Luthi ; Ludi, Raemy, Messer ; Marti, Fuhrer, Fasel. Entraîneur : Pelletier.

AROSA : Jorns ; Kramer, Sturtzengger ; Ritsch, Hofmann ; Staub ; G. Lindemann, M. Lindemann, Grenier ; de Heer, Mattli, Neiningner ; Dekumbis, Stampfli, Koller. Entraîneur : Lilja.

ARBITRES : MM. Stauffer/Hugentobler et Spiess.

NOTES : patinoire des Augustins, 4500 spectateurs. Gagnon toujours blessé à Fribourg. Arosa au complet. Pénalités : 5 x 2 minutes contre Fribourg ; 2 x 2 minutes contre Arosa.

bourg ; 2 x 2 minutes contre Arosa.

Une nouvelle fois, l'équipe des Augustins démontra que, pour elle, rien n'est impossible, en stoppant le « leader » Arosa qui retirait sur six victoires d'affilée. Et ce n'est pas sans mérite que le scénario habituel, avec un Gottéron qui domine sérieusement et un adversaire qui concrétise les deux uniques occasions réelles qu'il se forge.

Pourtant, intrinsèquement, cet adversaire-là était supérieur : que ce soit dans le volume de jeu, la relance ou la construction des actions, Arosa était meilleur que les pensionnaires des Augustins. Puis, il y eut le deuxième tiers-temps plein de promesses avec ce tir victorieux d'Arnold, à la 33^{me} minute. Puis l'égalisation signée Lussier 10 minutes plus tard. Dès ce moment, tout était encore possible pour chacune des deux équipes, même si Grenier (encore lui), redonnait l'avantage à la troupe de Lilja à la 43^{me} minute...

VIVE TENSION

La tension, déjà très vive, de cette troisième période, allait être accrue par M. Stauffer, qui hésite longtemps à valider la réussite de Lussier, puis accorda finalement le but qui permettait à Fribourg de mener pour la première fois à la marque, quelque 10 minutes avant la fin de la partie ! Mais la volonté n'est pas une qualité uniquement fribourgeoise ; les Grisons l'auront prouvé samedi soir en inscrivant le but égalisateur par ce que l'on peut trouver de mieux en Suisse en fait de ligne d'attaque, celle des « Lindemann brothers » et Grenier.

Trois réussites grisonnes avec Fribourg à 4 contre 5 ; une faute stupide de Luthi qui écope d'une pénalité et permet à Arosa d'égaliser ; des Fribourgeois qui manquent l'immanquable par trois fois (Lussier 2 et Ludi) où ils se présentent seuls face à un Jorns très adroit, et qui se défendent assez bien malgré l'absence de Gagnon et l'insuffisance de Jeckelmann pour « prendre » un point très important à un adversaire qui n'a pas l'habitude de faire des cadeaux, même en période de fêtes !

D. SUDAN

MOUTIER-YOUNG SPRINTERS 6-2
(3-1 0-1 3-0)

MARQUEURS : Ceretti 3^{me} ; Schnider 14^{me} ; Turler 15^{me} ; Perrenoud 16^{me} ; Montandon 38^{me} ; W. Kohler 48^{me}, 55^{me} et 57^{me}.

MOUTIER : Haenggi ; Schnider, Jeanrenaud ; Lehmann, Schweizer ; Kohler J.-C., Schmid, Charmillot ; Perrenoud, Froidevaux, W. Kohler ; Ceretti, Gurtner, Guex. Entraîneur : Borri.

YOUNG SPRINTERS : Schweizer ; Robert, Zbinden ; Kuffer, Kissling - Stempfler, Turler, Ryser ; Clottu, Henrioud, Montandon ; Droël, M. Longhi, Yerly. Entraîneur : Beaulieu.

ARBITRES : MM. Schuler et Borgeaud. NOTES : Patinoire couverte de Moutier, 700 spectateurs. En raison de l'absence de Renaud, les lignes neuchâteloises de défense sont modifiées. Kuffer faisant notamment sa rentrée. Au début du 2^{me} tiers-temps, Clottu remplace Stempfler dans la 1^{re} ligne d'attaque, Droël évoluant avec Henrioud et Montandon, alors que J.-M. Longhi entre en jeu aux côtés de son frère et de Yerly. Dans l'ultime période, YS n'évolue plus qu'à deux lignes d'attaque : Ryser - Turler - Clottu et Montandon - M. Longhi - Yerly. A Moutier, on voit les frères Kohler évoluer avec Froidevaux d'une part, et Schmid jouer avec

Gurtner et Guex, d'autre part. Pénalités : 4 x 2 minutes contre Moutier ; 8 x 2 minutes contre YS.

A la lecture du résultat, on peut penser que Young Sprinters a pris le même chemin qu'à Lyss, la semaine dernière. Pourtant, il n'en fut rien. Et si le redressement attendu n'a pas permis aux « orange et noir » d'empocher un, voire deux points, il n'en demeure pas moins que les Neuchâtelois ont nettement mieux joué que la semaine auparavant. Avant de s'effondrer quelque peu dans le dernier tiers, ils ont, pendant une dizaine de minutes, été à un doigt de l'égalisation à trois partout. Mais lorsque, sur une rupture, W. Kohler inscrit le quatrième but bernois à la 48^{me} minute, il brisa presque instantanément les espoirs neuchâtelois.

DIFFICILE

Neuchâtel connut une entrée en matière difficile. Face à des Bernois jouant sur un rythme élevé, les visiteurs connurent quelques situations scabreuses devant un Schweizer très attentif. Après l'ouverture du « score » par Ceretti, W. Kohler, seul devant le portier neuchâtelois, échoua. L'assaut était lancé !

A la 14^{me}, Schnider, reprenant un renvoi de la défense, parvenait à inscrire le numéro 2. Cela n'affecta en rien les hommes de



MÊLÉE. - L'animation est grande devant le but du gardien viégeois Zuber. On reconnaît les Valaisans Marx, F. Wyssen et Héritier, ainsi que les Chaux-de-Fonniers Tschanz (5) et Yerly. (Avipress - M.-F. Boudry)

Bienne malchanceux à Davos

DAVOS-BIENNE 5-4 (1-0 2-1 2-3)

MARQUEURS : Bosch 6^{me} ; Randi Wilson 26^{me} ; Kohler 30^{me} ; Randi Wilson 39^{me} ; Triulzi 41^{me} ; Gosselin 44^{me} ; Ron Wilson 54^{me} ; Gosselin 5-4.

DAVOS : Bucher ; Jost, Ron Wilson ; Claude Soguel, Mazzoleni ; Bosch, Triulzi, Gross ; Paganini, Jacques Soguel, Urs Lautenschlager ; Waser, Randi Wilson, Fergg ; Scherrer. Entraîneur : Sarner.

BIENNE : Anken ; Koelliker, Bertschinger ; Dubuis, Meier ; Beat Lautenschlager, Loertscher, Blaser ; Conte, Martel, Kohler ; Baertschi, Gosselin, Niederer ; Courvoisier. Entraîneur : Reigle.

ARBITRES : MM. Meyer/Biollay, Buttet.

NOTES : Patinoire couverte de Davos, 4000 spectateurs. Pénalités : 6 x 2 minutes contre Davos ; 4 x 2 minutes contre Bienne.

Bienne s'est incliné sur la patinoire de Davos, au terme d'un match d'une excellente qualité.

L'équipe seelandaise a manqué de la réussite nécessaire au succès. Durant la première période, notamment, elle a joué pendant une minute trois quarts à 5 contre 3 sans pouvoir concrétiser sa supériorité territoriale. Par comble de malchance, alors qu'elle aurait dû, au cours du deuxième tiers-temps, réduire son retard à la marque, c'est Davos qui a pris le large par un 4^{me} but (contre un) inscrit tout au début de l'ultime période. En dépit d'efforts soutenus, sous l'impulsion de Gosselin, Koelliker et Conte, le champion en titre n'a pas pu arracher le point qu'il aurait largement mérité.

Ainsi, Bienne se retrouve-t-il sous la barre fatidique du classement, le CP Berne ayant battu Zurich. K. d. C.

Première ligue : Young Sprinters mal récompensé

MOUTIER-YOUNG SPRINTERS 6-2
(3-1 0-1 3-0)

MARQUEURS : Ceretti 3^{me} ; Schnider 14^{me} ; Turler 15^{me} ; Perrenoud 16^{me} ; Montandon 38^{me} ; W. Kohler 48^{me}, 55^{me} et 57^{me}.

MOUTIER : Haenggi ; Schnider, Jeanrenaud ; Lehmann, Schweizer ; Kohler J.-C., Schmid, Charmillot ; Perrenoud, Froidevaux, W. Kohler ; Ceretti, Gurtner, Guex. Entraîneur : Borri.

YOUNG SPRINTERS : Schweizer ; Robert, Zbinden ; Kuffer, Kissling - Stempfler, Turler, Ryser ; Clottu, Henrioud, Montandon ; Droël, M. Longhi, Yerly. Entraîneur : Beaulieu.

ARBITRES : MM. Schuler et Borgeaud. NOTES : Patinoire couverte de Moutier, 700 spectateurs. En raison de l'absence de Renaud, les lignes neuchâteloises de défense sont modifiées. Kuffer faisant notamment sa rentrée. Au début du 2^{me} tiers-temps, Clottu remplace Stempfler dans la 1^{re} ligne d'attaque, Droël évoluant avec Henrioud et Montandon, alors que J.-M. Longhi entre en jeu aux côtés de son frère et de Yerly. Dans l'ultime période, YS n'évolue plus qu'à deux lignes d'attaque : Ryser - Turler - Clottu et Montandon - M. Longhi - Yerly. A Moutier, on voit les frères Kohler évoluer avec Froidevaux d'une part, et Schmid jouer avec

Gurtner et Guex, d'autre part. Pénalités : 4 x 2 minutes contre Moutier ; 8 x 2 minutes contre YS.

A la lecture du résultat, on peut penser que Young Sprinters a pris le même chemin qu'à Lyss, la semaine dernière. Pourtant, il n'en fut rien. Et si le redressement attendu n'a pas permis aux « orange et noir » d'empocher un, voire deux points, il n'en demeure pas moins que les Neuchâtelois ont nettement mieux joué que la semaine auparavant. Avant de s'effondrer quelque peu dans le dernier tiers, ils ont, pendant une dizaine de minutes, été à un doigt de l'égalisation à trois partout. Mais lorsque, sur une rupture, W. Kohler inscrit le quatrième but bernois à la 48^{me} minute, il brisa presque instantanément les espoirs neuchâtelois.

DIFFICILE

Neuchâtel connut une entrée en matière difficile. Face à des Bernois jouant sur un rythme élevé, les visiteurs connurent quelques situations scabreuses devant un Schweizer très attentif. Après l'ouverture du « score » par Ceretti, W. Kohler, seul devant le portier neuchâtelois, échoua. L'assaut était lancé !

A la 14^{me}, Schnider, reprenant un renvoi de la défense, parvenait à inscrire le numéro 2. Cela n'affecta en rien les hommes de

Richard Beaulieu puisque, 50 secondes plus tard, Turler, bien lancé par Ryser, trompa un excellent Haenggi, ce dernier se faisant par ailleurs l'auteur d'arrêts remarquables.

Et il fallut que Perrenoud et Froidevaux s'unissent et profitent à nouveau d'un renvoi de la défense pour que les Neuchâtelois regagnent les vestiaires avec deux buts de retard.

TROP DE PÉNALITÉS

La deuxième période fut à l'avantage des « orange et noir », mais, seul Montandon parvint à concrétiser leur domination. Young-Sprinters commença alors à courir après cette égalisation qu'il eut à plusieurs reprises au bout de la canne. Mais il dut également souvent veiller au grain, se voyant infliger... 5 pénalités mineures au cours de cette période. Et si Moutier ne put, ou ne sut, jamais en profiter, il est incontestable que ces minutes d'infériorité ont inutilement fatigué les Neuchâtelois. Ces derniers ont même résisté pendant 75 secondes à trois contre cinq, suite à des expulsions de J.-M. Longhi et Ryser.

Après 17 secondes dans le dernier tiers, Turler est balancé alors qu'il se présente seul face à Haenggi. Mais les arbitres n'offrent pas la possibilité à l'ancien international de se faire justice en lui accordant le penalty. Jeanrenaud écope cependant d'une

pénalité mineure qui sera malheureusement sans suite. Young Sprinters presse alors sur l'accélérateur. Sans succès, à l'image de Ryser qui, à la 46^{me}, échoue à son tour devant le portier prévôtais.

AVEC LES HONNEURS

Et lorsque ce diable de Willy Kohler trompa une première fois Schweizer, on sentit que Neuchâtel ne reviendrait plus, même s'il restait à ce moment une douzaine de minutes à jouer. Cette quatrième réussite bernoise fut un coup d'assommoir pour les visiteurs. Moutier tenait sa victoire, Kohler faisant encore par deux fois s'allumer la petite lumière synonyme de capitulation pour le portier adverse.

Young Sprinters a donc perdu avec les honneurs. Pour les Bernois, la vengeance est consommée, et se sont eux qui précèdent maintenant les Neuchâtelois d'une petite longueur. Mais ces chiffres n'ont que peu d'importance. Richard Beaulieu a la tâche de reconstruire une équipe et, en trois mois, on ne peut faire des miracles. YS est une formation somme toute très jeune, qui connaît un passage à vide après un début de championnat très prometteur. A Moutier, cependant, les Neuchâtelois ont été dans le coup presque jusqu'au bout, et l'on peut se demander ce qu'il serait advenu si l'égalisation était tombée. On ne refait pas l'histoire mais samedi, la victoire était — peut-être — plus proche que ne le laisse supposer le résultat.

Samedi prochain, à Monruz, YS accueillera Ajoie. Battus lors de la première confrontation, les Neuchâtelois entendent bien se venger. Avec l'apport d'un public nombreux, ils peuvent créer une surprise et accrocher un favori à leur tableau de chasse. Les améliorations entrevues à Moutier pourraient bien porter leurs fruits. J. CUCHE

La situation

● Groupe 1 : Ascona - Frauenfeld 4-4 ; Illnau/Effretikon - Grasshopper 3-3 ; Wollisellen - Uzwil 4-8 ; Griesch - Kuesnacht 3-1 ; Schaffhouse - Weinfelden 3-4. — Classement : 1. Uzwil 10/16 ; 2. Illnau/Effretikon 10/15 ; 3. Grasshopper 9/13 ; 4. Ascona 10/13 ; 5. Griesch 10/12 ; 6. Weinfelden 10/8 ; 7. Frauenfeld 9/7 ; 8. Wollisellen 9/5 ; 9. Schaffhouse 9/4 ; 10. Kuesnacht 10/3.

● Groupe 2 : Udorf - Zunzgen/Sissach 3-5 ; Lucerne - Lutetzel 9-2 ; Konolfingen - Berthoud 3-7 ; Buelach - Rotblau Bern 3-4 ; Aarau - Soleure 6-1 ; Soleure - Buelach renvoyé. — Classement : 1. Lucerne 10/19 ; 2. Berthoud 10/16 ; 3. Zunzgen/Sissach 10/15 ; 4. Aarau 10/12 ; 5. Rotblau 10/11 ; 6. Buelach 9/7 ; 7. Konolfingen 10/6 ; 8. Soleure 9/5 ; 9. Udorf 10/4 ; 10. Lutetzel 10/3.

● Groupe 3 : Lyss - Adelboden 7-4 ; Moutier - Neuchâtel 6-2 ; Ajoie - Yverdon 11-2 ; Wiki - Saint-Imier 7-3 ; Thoune - Fleurier 4-7.

1. Fleurier 10 8 0 258-4116
2. Ajoie 10 7 1 257-3615
3. Lyss 10 6 1 355-4413
4. Wiki 10 5 2 360-4812
5. Moutier 10 5 1 451-3511
6. Adelboden 10 4 2 448-4310
7. Y.-Sprinters 10 5 0 549-5310
8. St-Imier 10 2 2 639-51 6
9. Thoune/Steff. 10 2 1 731-71 5
10. Yverdon 10 1 0 951-87 2

● Groupe 4 : Sion - Forward Morges 2-6 ; Leukergrund - Monthey 6-3 ; Champéry - Lens 5-2 ; Montana Crans - Vallée de Joux 3-6 ; Martigny - Genève Servette 5-2. — Classement : 1. Forward Morges et Martigny 10/15 ; 3. Genève/Servette 10/14 ; 4. Leukergrund 10/13 ; 5. Sion 10/12 ; 6. Champéry 10/9 ; 7. Vallée de Joux 10/8 ; 8. Lens 10/7 ; 9. Monthey 9/8 ; 10. Montana Crans 9/0.

Nic.

tennis

La Coupe Davis aux Etats-Unis

A Cincinnati, les Etats-Unis, menant par 3-1 après le troisième simple, ont remporté la Coupe Davis 1981. Dans ce troisième simple, John McEnroe, qui avait déjà battu Guillermo Vilas au cours de la première journée puis qui avait remporté le double en compagnie de Peter Fleming, a pris le meilleur sur José-Luis Clerc par 7-5 5-7 6-3 6-3. Le match a duré près de quatre heures. L'Argentin n'a cédé, en fin de partie, que sous les coups de boutoirs (au service notamment) de McEnroe. Mais tout au long de ce match passionnant, il fit — comme il l'avait annoncé, beaucoup mieux que se défendre, contraignant le N° 1 mondial à puiser dans ses réserves pour s'imposer.

natation

La Coupe d'Europe s'est enlisée dans la... tempête !

L'URSS et l'Allemagne de l'Est : c'est logique !

La logique a été respectée en Coupe d'Europe, à Barnet. La RDA s'est imposée chez les dames et l'URSS chez les messieurs. Alors même qu'elle ne s'était déplacée qu'avec une seule de ses championnes d'Europe (Ines Diers), l'Allemagne de l'Est s'est imposée nettement devant la Hollande et la Grande-Bretagne. Chez les messieurs, elle a confirmé la progression de sa sélection masculine en venant prendre la deuxième place, devant la RFA.

L'équipe de Suisse a totalisé dix meilleures performances en petit bassin. Elle a terminé deux fois onzième, ce qui, chez les messieurs, constitue le meilleur classement qu'elle ait jamais obtenu.

Dans l'ensemble, les performances n'ont rien eu de remarquable. D'abord parce que la profondeur du

bassin (1m45) était insuffisante. Ensuite parce que nombre de participants n'avaient pas spécialement préparé cette Coupe d'Europe. Ce fut le cas, du côté Suisse, de Carol Brook et de Peter Muller. La nageuse de Winterthur a néanmoins pris la quatrième place sur 200m papillon, tout comme le Genevois Dano Halsall sur 100m papillon (56"24, meilleure performance suisse). Toujours du côté suisse, en ce qui concerne les records en bassin de 25 mètres, c'est la Genevoise Marie-Thérèse Armenteros qui a réussi la plus belle moisson avec deux meilleures performances suisses individuelles et trois en relais. Sur 200m dos, elle a notamment amélioré de 15"100 un record détenu depuis 1972 par Susanne Niesner.

Samedi, les espoirs en vue d'obtenir de bons résultats s'étaient enlisés dans

les tempêtes de neige et le brouillard, en raison des conditions atmosphériques catastrophiques qui régnaient en Angleterre. Les compétiteurs de ces pays sont arrivés au dernier moment à Barnet où n'y sont pas arrivés du tout... La Suisse avait ainsi déclaré forfait dans deux épreuves masculines sur sept et dans cinq courses féminines sur sept !

La partie de la délégation helvétique qui avait décollé de Klotten a été la plus touchée, puisqu'il lui a fallu 36 heures de voyage pour gagner le lieu de la compétition. Le groupe parti de Genève n'a mis « que » 29 heures et a réalisé, tenant compte des circonstances, de bonnes performances : aucun des concurrents engagés n'avait été éliminé en série, mais la fatigue se faisait sentir en finale et aucun n'y obtenait ses performances habituelles.

Que quatre meilleures performances suisses en petit bassin aient été améliorées dans ce contexte n'en est que plus remarquable.

Elles ont été l'œuvre de Marie-Thérèse Armenteros sur 100m dos (6^{me} en l'05"36), Théo David (6^{me} sur 200m dos, en 2'05"49) et du relais 4 x 100m libre féminin en 3'57"65 lors des éliminatoires, ainsi que du relais libre féminin à nouveau en finale (3'57"62).

Cette première journée de finales n'avait connu qu'un grand moment, grâce à la meilleure performance mondiale du Soviétique Vladimir Salnikov sur 400m libre en 3'45"10. Le double champion olympique détenait l'ancienne meilleure performance en 3'46"41. La RDA chez les dames et l'URSS chez les messieurs avaient pris logiquement la tête.

CANTON DU JURA

Les crédits seront votés prochainement

Engagement des apprentis : pas de passe-droit

L'informatique à l'école moyenne supérieure

De notre correspondant : Comme nous l'avons déjà relevé, l'informatique fera prochainement son entrée dans les écoles moyennes supérieures du canton.

de deux ou trois ans, l'initiation informatique consistera essentiellement, au lycée, en une introduction de caractère général au calcul électronique et au langage de la programmation.

La nécessité d'enseigner l'informatique étant démontrée, il restait à explorer les possibilités susceptibles d'être mises en œuvre pour parvenir au but recherché.

mation est actuellement limitée, le temps de réponse est lent, il faudrait 10 à 12 de ces appareils par école, d'où dépense trop élevée.

ORDINATEUR CENTRAL

La formule de l'installation d'un ordinateur central pour les écoles du Jura a également été abandonnée au profit de celle de l'achat de deux mini-ordinateurs à placer l'un à Porrentruy, l'autre à Delémont.

PORRENTRUUY

Oui au budget

(c) Les 5800 électeurs et électrices de Porrentruy étaient appelés ce week-end à se prononcer sur le budget communal. 425 d'entre eux seulement sont allés glisser leur bulletin dans l'urne, soit 8,4 % du corps électoral.

Alerte à l'explosif

A la suite d'un téléphone anonyme d'un groupement anti-nucléaire aux Forces motrices bernoises, à Delémont, déclarant qu'un pylône d'une ligne à haute tension, près de Bassecourt, allait sauter, la police s'est rendue sur place et a découvert une importante charge d'explosifs.

De notre correspondant : Le député socialiste Marc Beuchat avait questionné le gouvernement au sujet de l'engagement des apprentis. Le gouvernement vient de lui faire savoir comment les places d'apprentissage disponibles dans l'administration jurassienne sont attribuées.

obtenus lors d'un test commun organisé par les écoles professionnelles commerciales de Delémont et Porrentruy. Les dossiers des meilleurs candidats et candidates sont ensuite examinés dans une séance réunissant les chefs de service intéressés et le chef du service du personnel.

A propos des fonctionnaires domiciliés hors du canton

De notre correspondant : Peut-on vraiment parler de « dispersion des deniers publics » comme l'ont fait les libéraux-radicaux, à propos des quelques employés et fonctionnaires de la république et canton du Jura autorisés exceptionnellement à élire domicile en dehors du canton ?

travail important de collationnement. TOUTES LES DECLARATIONS

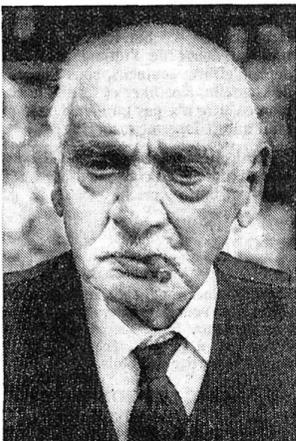
Il faudrait impulser la totalité des déclarations d'impôts afin de déterminer les contribuables (conjoints et conjointes) qui travaillent à l'extérieur, ainsi que les gains réalisés. Pour ce qui est des personnes domiciliées à l'extérieur et travaillant dans le canton du Jura, il n'est pas possible, sans motif fiscal, de connaître l'ampleur de leur revenu imposable.

Cependant, ajoute le gouvernement, une enquête effectuée dans l'administration cantonale révèle qu'environ 1700 personnes domiciliées chez nous travaillent hors du canton, principalement dans les cantons de Bâle-Ville, Berne, Neuchâtel et Soleure. D'autre part, environ 2650 personnes domiciliées hors du canton déploient une activité lucrative chez nous.

PHASE EXPERIMENTALE

Dans une phase expérimentale

Décès du doyen du canton



M. Membrez. (Avipress-BÉVI)

(c) Le doyen d'âge du canton du Jura, M. Joseph Membrez, de Courtételle, est décédé samedi soir. Il avait fêté le 9 octobre dernier son 101^{ème} anniversaire. Depuis quelques mois, il se trouvait dans un home de Saint-Ursanne.

CANTON DE BERNE

M. Crevoisier pose une question La politique à l'armée : attention

De notre correspondant : Le colonel divisionnaire Mabilard s'est-il vu infliger des sanctions disciplinaires par le chef du département militaire fédéral à la suite de discours qu'il a prononcés en prenant congé de sa troupe, le 14 novembre à Martigny ?

Crevoisier (PSA), de Moutier, n'en doute pas. Dans une question ordinaire qu'il a déposée lundi, il souhaite que le Conseil fédéral rende publiques les mesures prises.

M. Crevoisier, dans sa question, relève que, le 14 novembre, le colonel divisionnaire Mabilard a présenté à sa troupe un exposé sur la défense nationale et sur les dangers qui la menace aujourd'hui.

viles, constitue une action politique visée par l'article 243 du « règlement de service 80 ». M. Mabilard n'a pas respecté en l'occurrence l'alinéa 3 de cet article qui précise que «...durant le travail, la sortie et les congés qu'ils passent dans le rayon d'activité de la troupe, les militaires en service n'ont le droit ni d'organiser des manifestations ou des actions de propagande de n'importe quelle nature, ni d'y participer ».

Le Jura bernois à vol d'oiseau

(c) Une carte du Jura-Sud à vol d'oiseau a été éditée et est sortie de presse ces jours. L'office de tourisme du Jura bernois a étudié, avec les responsables de la cartographie, la possibilité d'édition, pour le Jura-Sud, une carte qui devrait être routière, pédestre, touristique tout simplement.

Crevoisier, pour bien montrer cependant à tous les détracteurs des institutions suisses qu'il n'y a pas, dans l'armée suisse, de discrimination, demande au Conseil fédéral de rendre publiques les mesures prises dans ce cas.

MOUTIER On a pas tous les jours vingt ans...

(c) Il y a vingt ans aujourd'hui que l'on inaugurerait la nouvelle gare des CFF, à Moutier. C'est en effet le 14 décembre 1961 qu'un nouveau bâtiment remplaçait l'ancienne gare vétuste et connue loin à la ronde...pour ses fameux courants d'air.

M. Crevoisier, pour bien montrer cependant à tous les détracteurs des institutions suisses qu'il n'y a pas, dans l'armée suisse, de discrimination, demande au Conseil fédéral de rendre publiques les mesures prises dans ce cas. Il demande en outre au Conseil fédéral de rappeler à l'ordre, par la même occasion, les nombreux commandants d'unités qui se «...permettent de violer sciemment devant leurs troupes l'article 243 du RS 80, par des discours déplacés constituant, presque à chaque fois, des actions de propagande politique...»

Un appel aux autorités politiques

Lors de sa dernière assemblée, le « Club des 20 du Plateau de Diesse » a tenu à faire remarquer l'importance que revêt le sport dans notre société. Il a décidé d'œuvrer avec autorité pour qu'à l'avenir nos institutions apportent leur appui et leur collaboration d'une façon plus tangible.

1100^{ème} anniversaire de Saint-Imier Tourisme et gastronomie

De notre correspondant : Deux commissions du 1100^{ème} anniversaire de Saint-Imier, celle du tourisme et celle de la gastronomie, se sont réunies pour discuter de leurs projets respectifs en présence des hôteliers, des restaurateurs et des représentants des associations à caractère touristique.

Les hôteliers et restaurateurs de Saint-Imier seront conviés à un concours gastronomique. Pour y participer, ils devront travailler avec des produits du terroir et confectionner des spécialités régionales. Les mets préparés pour la circonstance seraient servis pendant l'année du 1100^{ème}, durant 50 jours au moins. Un jury procédera au classement des participants que les organisateurs espèrent nombreux.

Au syndicat d'améliorations foncières du Plateau de Diesse

Le syndicat d'améliorations foncières, qui comprend tous les propriétaires de terrains des communes du Plateau de Diesse, a tenu sa 19^{ème} assemblée générale, dans un restaurant de Diesse, en présence d'une trentaine de personnes. Les débats ont été dirigés par M. Willy Lecomte.

au président de la commission d'estimation, M. Voisin, ainsi qu'à MM. Meister et Luscher. Le rapport d'activités du président et des ingénieurs Meister et Luscher ont été acceptés, de même que celui de M. Voisin. Les comptes ont été présentés clairement par M. Racine, trésorier. Ils ont été acceptés après le rapport de la commission de vérification. Une demande d'encaissement d'une cotisation auprès des propriétaires pour le financement des travaux d'assainissements non subventionnables est acceptée. Elle sera encaissée sur une période de 3 ans.

VILLE DE BIENNE

Un climat de confiance

Dix ans de prévention de la toxicomanie

De notre rédaction biennoise :

Au cours de ses dix années d'existence, l'Association pour la prévention de la toxicomanie dans la région biennoise, malgré bien des difficultés, n'a pas chômé. La ferme de la communauté thérapeutique, à Courtelary, la seule au Jura bernois, a été restaurée. Puis, avec l'accord du canton de Berne, un poste de « Streetworker » (travailleur de rue) a été créé à Bienne.

Garbani dans son rapport annuel, le nombre des drogués augmente tous les ans à Bienne. Ils sont actuellement entre 300 et 600. Après l'héroïne, c'est la cocaïne qui vient de faire son apparition. Par ailleurs, les amphétamines semblent retrouver les faveurs des toxicomanes.

lement dirigée par Jost Weber, Michel et Daniela Voirol et Jean Vicario.

TRAVAILLEURS DE RUE

Reste que le « drop-in » ne se contente pas de réinsérer ou de guérir, mais également de prévenir. Séances de prévention donc dans les écoles et, depuis l'année dernière, création d'un nouveau poste, celui de « Streetworker » (travailleur de rue), un travail d'information, d'aide et de soutien dans ce qu'on appelle « le milieu ».

THERAPIE DE RESIGNATION ?

Un local a récemment été aménagé pour les 25 à 30 personnes qui passent, chaque jour, au « drop-in » pour prendre, sous contrôle médical, leur méthadone (substitut à l'héroïne, utilisé aussi comme thérapie de transition), ou « comme thérapie de résignation », ainsi que le souligne Philippe Garbani, faisant allusion à tous ceux qui n'ont connu que des échecs au fur et à mesure de leurs nombreuses cures de désintoxication.

FACILITER LA REINSERTION

A cet égard, la ferme de la communauté thérapeutique de Courtelary, « Les Pagres » - la seule du Jura bernois - a été rénovée et trois nouvelles chambres construites. Un avant-projet pour l'agrandissement de la communauté prévoit jusqu'à huit places. Le projet définitif sera soumis au Grand conseil au cours de l'année 1982. Ce dernier devra statuer sur un investissement de 900.000 francs. Cette ferme, acquise en 1978 par l'association pour la prévention de la toxicomanie, est destinée à accueillir de jeunes drogués, de langue française, et à faciliter leur réinsertion dans la société. Elle est actuelle-

APRES L'HEROINE, LA COCAINE

Aujourd'hui, les activités du « drop-in » se sont multipliées, tout comme le budget qui est passé à un demi-million de francs et les subventions qui atteignent près de 150.000 francs. « Malheureusement, comme l'indique Philippe

Trois blessés

A 18 h, hier soir, un grave accident de la circulation s'est produit sur la semi-autoroute Lyss-Bienne. A la suite d'une collision frontale, trois personnes ont été grièvement blessées.

CARNET DU JOUR

CINEMAS Apollo: 15h et 20h15, L'ange de La vengeance. Capitole: 15h, 17h30 et 20h15. Le professionnel. Elite: permanent dès 14h30, Casanova, Lido 1: 15h, 18h et 20h15, Oscar, Lido 2: 15h, 18h et 20h30, L'amour en cassette. Métro: 19h50, Dchingiskhan/Secte de Marrakech. Palace: 14h30, 16h30, 18h30 et 20h30, Rox et Rouky.

Rex: 15 h et 20h15, Apocalypse Now; 17h45, Sans anesthésie. Studio: permanent dès 14h30, Cailles sur canapé. THEATRE, CONCERTS Spectacle français, Capitole: 20h15, Faut pas payer, pièce de Dario Fo avec Evelyn Grandjean. Chambord Night Club: 21h, Trio Juan Gonzalez, accompagné de Peter Bocus et Alvin Leroy Queen. Pharmacie de service: Meyer, Pont-du-Moulin, tél. 222727.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier Ivan Vecchi PASSAGE DE L'OURS 2740 MOUTIER Tél.: 032 93 44 66 Télex: 34 91 27



**Ici, on peut éteindre la plus grande soif,
même si l'eau a d'abord passé sous la rue principale
et sous un tas de fumier.**

Dans la plupart des cas, il y a de nombreux obstacles à franchir de la source à la fontaine du village. A Sarnen, par exemple, la source se trouve à plus de 1000 mètres d'altitude. Des tuyaux à pression Eternit conduisent l'eau potable au village telle qu'elle jaillit de la source. Car les tuyaux à pression Eternit sont absolument étanches, de sorte qu'aucune souillure ne puisse altérer l'eau potable et, bien entendu, sans qu'aucune goutte du précieux liquide ne se perde. De plus, les tuyaux à pression Eternit, d'une haute résistance mécanique, ne sont pas soumis à la corrosion et offrent de ce fait une grande longévité. Ainsi, Eternit contribue à ce que les habitants de Sarnen puissent encore longtemps éteindre leur soif avec l'eau propre de source à la fontaine du village.

Eternit[®]
1530 Payerne

Un camouflet à Zurich

Un mini-incident a éclaté lors de la remise des récompenses attribuées aux lauréats du Prix du cinéma du canton et de la ville de Zurich. Les six réalisateurs distingués ont, dès le début de la cérémonie, annoncé leur intention de verser 2000 des 12.000 francs attribués à chacun d'eux, à d'autres cinéastes. On pourrait y voir un geste sympathique de solidarité avec des confrères de talent, que les limites du Prix du cinéma ne permettaient pas de récompenser. Ce n'est pas cela du tout. Par leur décision, les lauréats 1981 ont voulu transformer ce qui devait être une petite fête en manifestation politique.

Car ils n'ont pas choisi de « subventionner » des gens remarquables par la qualité de leurs œuvres. Non, cet argent — directement tiré de la poche des contribuables — est destiné « à des groupes qui avaient réalisé des films sur les manifestations de jeunes ». Il n'est pas nécessaire de préciser ce que fut l'orienta-

tion de ces « documentaires », pas plus que le « message » qu'ils véhiculaient...

Les autorités zuricoises étaient représentées par M. Alfred Gilgen, directeur du département cantonal de l'instruction. M. Gilgen a jugé cette démonstration « peu brillante » et taxé les lauréats d'« arrogance ». Sa réaction a de quoi surprendre. Dans notre pays, la culture a, depuis longtemps, été monopolisée par la gauche et ses avatars extrémistes. Le fin du fin du libéralisme consiste à soutenir des artistes qui travaillent de toute leur créativité à la destruction de la société libérale, haïssent les structures de cette même société et méprisent ses notables, de quelque bord qu'ils soient.

Profitant sans vergogne des avantages matériels qu'ils peuvent tirer de notre prospérité, ils se font néanmoins un devoir de cracher copieusement dans le potage. A l'exception de M. Gilgen, tout le monde le sait. Cela fait

partie d'un jeu où le cynisme pseudo-révolutionnaire des uns trouve le plus précieux des encouragements dans la naïveté et l'inconscience des autres.

La nouvelle droite française, reprenant une théorie exprimée par Antonio Gramsci, un communiste italien, professe que « la conquête du pouvoir politique n'est que l'aboutissement de la conquête du pouvoir culturel ». Pour étayer l'affirmation, la nouvelle droite prétend, entre autres exemples, que « Jacquou le Croquant a plus fait pour l'arrivée de la gauche au pouvoir que les déclarations de Pierre Mauroy... ». Pour qui a vu ce feuilleton télévisé, la thèse a quelque vraisemblance.

Sans doute, dans notre pays, la prise du pouvoir culturel par une minorité marxiste ou marxisante n'a pas (encore) un bien grand impact au niveau de l'opinion publique. Ce n'est pas une raison pour que des autorités officielles, libérales et conservatrices, apportent leur caution et leur appui fi-

nancier à une vaste entreprise de désinformation dont le but à peine voilé est une provocation permanente au renversement de nos institutions et à leur remplacement par des structures collectivistes.

J.-C. CHOFFET

Un Suisse honoré par les Polonais en exil

RAPPERSWIL/SG (ATS). — Le président d'honneur de l'Association des amis du musée polonais de Rapperswil/SG, M. Hans Rathgeb, a été nommé chevalier de l'ordre « Polonia Restituta » en récompense des services extraordinaires rendus pour la cause d'une Pologne libre et indépendante. Cette distinction lui a été décernée par le chapitre de Londres de « Polonia Restituta », fondé en 1921 par des émigrés polonais. C'est la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale que cet honneur est fait à un Suisse. Cette décoration est la plus haute de celles remises en-dehors de la Pologne communiste.

Des enseignants espagnols protestent en ville de Berne

BERNE (ATS). — Une trentaine d'enseignants espagnols travaillant en Suisse se sont laissés enfermer dans l'église bernoise de la Sainte-Trinité en signe de protestation. Ils entendaient dénoncer leur diminution effective de salaire, due essentiellement à la baisse de la peseta espagnole par rapport au franc suisse.

Ces enseignants sont rétribués en pesetas par le ministère espagnol de l'éducation, et les primes pour leur travail à l'étranger sont versées par l'Instituto espanol de emigracion. A la suite des changements intervenus sur le marché des changes, leur salaire est passé de 3000 francs suisses environ à 2400 francs en l'espace de deux ans seulement.

Les enseignants espagnols ont affirmé dans une déclaration de

presse qu'ils avaient envoyé protestations et plaintes à Madrid depuis plusieurs mois déjà. Comme seule réponse, ils ont appris par téléx que le gouvernement espagnol leur verserait un dédommagement de 1500 francs seulement pour 1981. Il n'a en outre pas été question d'une fixation de leurs salaires en francs suisses.

Les enseignants espagnols en Suisse, affiliés à la « Asociacion de profesores de ensenanza general basica » (professeurs de l'enseignement général) espagnole demandent aux instances compétentes de leur pays de compenser intégralement leur perte de salaire pour 1981. Ils réclament en outre que leur soit garanti pour 1982 un salaire qui leur permette de vivre décemment en Suisse.

Etre solidaires : oui à la loi sur les étrangers

BERNE (ATS). — L'assemblée générale d'« Etre solidaires : Communauté de travail en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers » a décidé samedi à Berne d'approuver la loi sur les étrangers qui sera votée le 6 juin prochain. Elle a également donné le coup d'envoi pour le Forum Suisse-Emigrés qui aura lieu en avril prochain.

Le forum prévu est conçu « comme une étape sur le long chemin du rapprochement et de l'unité entre Suisses et étrangers » indique Etre solidaires dans son communiqué à l'ATS. Il aura lieu samedi 22 avril 1982 à Berne et traitera de « communication et

d'intégration entre tous ceux qui vivent et travaillent dans notre pays ».

En ce qui concerne le vote du 6 juin prochain à propos de la loi sur les étrangers, Etre solidaires « ne veut pas qu'il marque un pas en arrière : pas de division, pas d'opposition entre étrangers et Suisses ». La décision de l'assemblée à ce sujet n'a pas été facile, car la loi n'apporte guère de progrès. Mais en l'approuvant, il s'agit avant tout de repousser clairement la nouvelle attaque xénophobe dont les étrangers font les frais. La décision a été prise par 34 voix contre 12, la minorité souhaitant un vote blanc.

ROMANDIE - ROMANDIE - ROMANDIE

Gros éboulement sur la route de Moléson-sur-Gruyères

PRINGY. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un gros éboulement a recouvert la route Pringy - Moléson-sur-Gruyères de quelque cinquante centimètres de boue et de pierres, sur 1,2 km. La route a été coupée dès 22 h 30 et jusqu'à 2 h et demie du matin. Une équipe de cantonniers et six machines appartenant à des entreprises de génie civil ont été employées pour dégager la route. En 1968 déjà, au même endroit, l'artère avait été recouverte de matériaux.

Précisément, à la suite de cet éboulement, un barrage avait été construit, pour absorber les matériaux que charrie depuis toujours le ruisseau des Reybes, sur le versant gauche - vu de Pringy - de l'Albeuve. Ce « dépôt » peut contenir quelque 800 m³ de matériaux. Grâce à une porte située au pied du mur, il peut être régulièrement vidé. Ce qui fut fait en septembre. Mais vendredi soir, la masse de terre et de roche était bien plus importante que la capacité du dépôt : le double. Et tout le surplus a noyé la route - cantonale - conduisant à Moléson.

Le contrôleur des routes, M. Etienne Pasquier, a été alerté. Et même par un voisin qui lui a confirmé de vive voix l'étendue du désastre. Il nous a dit : « Je n'avais jamais vu encore des

rochers de cette dimension - un demi-mètre cube - charriés jusqu'à un kilomètre du dépôt. La puissance de l'eau a dû être terrible. Pour moi, le phénomène, dans une région où on sait qu'il y a des éboulements, s'explique par la rupture d'une poche d'eau. Il faudra envisager d'agrandir la capacité du dépôt. » Selon le contrôleur des routes, les endiguements, après les éboulements de 1968, se sont bornés au « strict minimum ». On se souvient que cette fameuse route de Moléson, construite sur le « mauvais côté » de la vallée de l'Albeuve, avait coûté fort cher à la construction déjà.

NOCTAMBULES BLOQUÉS

Vendredi soir, quelques noctambules ont été bloqués dans ce qui est un des trois dancings de la Gruyère, à la Pierre-à-Cattillon, à Moléson-sur-Gruyères. Dès 22 h 30, ils durent prendre leur... mal en patience et attendre le dégageant de la route. Au total, plus d'une cinquantaine de voitures ont dû patienter. D'autres noctambules n'ont pu monter à Moléson. Hier à midi, des équipes travaillaient encore à nettoyer la route. Mais le revêtement n'a pas souffert de cet incident, au contraire de 1968. P.T.S.

Une quarantaine de personnes licenciées en Valais

SION (ATS). — Une quarantaine de personnes travaillant dans l'horlogerie vont être licenciées en Valais dans les semaines qui viennent. Ces mesures touchent les succursales de la fabrique de Fontainemelon, principalement l'usine de Sion qui occupe 250 personnes et où quarante employés devront quitter leur poste avant mars prochain. La succursale d'Isérazes sera également touchée de ses employés quitter l'entreprise en début d'année.

L'horlogerie valaisanne qui occupe plus de 600 personnes passe à son tour par une véritable

table crise. On s'affaire dans le milieu patronal et syndical du canton pour recycler le personnel ainsi congédié en raison du manque de travail.

Dramatique accident près de Nyon

NYON (ATS). — Samedi, vraisemblablement vers 1 heure du matin, M. Jean-Robert Massi, 68 ans, demeurant à Luins, qui cheminait sur la route de l'Etraz, près de Gland, a été renversé par un conducteur inconnu et traîné sur le dos, sur environ 200 m, puis abandonné sans vie au débouché de la route de Begnins. Le conducteur responsable de cet accident et les témoins éventuels sont priés de prendre contact avec la gendarmerie vaudoise, au centre de la Blécherette, en appelant (021) 21 01 11, ou avec le poste de police le plus proche.

La grande ruée vers les stations

CRANS-MONTANA (ATS). — On assiste dimanche en Valais à un véritable rush des skieurs vers les stations d'hiver. Par milliers, les sportifs et touristes ont gagné les champs de neige. Cette véritable ruée est due au fait que le beau temps est revenu d'un bout à l'autre des Alpes après des jours de pluie et de neige. C'est dans un décor féérique que s'est déroulé ce premier week-end de ski intensif.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Charmilles : déficit et restructuration

GENÈVE (ATS). — La situation des ateliers des Charmilles SA, une des plus importantes entreprises de Genève, s'est détériorée. On prévoit pour la fin de l'exercice une perte de plus de 20 millions de francs, qui sera totalement résorbée par les réserves. Mais le versement d'un dividende ne sera pas possible et un plan de restructuration, qui inclut des licenciements, est en cours d'application.

Ces décisions ont été annoncées par le conseil d'administration, que préside M. Franz Schmitz (Bâle), par une lettre aux actionnaires ainsi que

par une conférence de presse. Les actuels dirigeants des Charmilles conservent toute la confiance du conseil, a dit M. Schmitz qui, sans cacher que la situation était pessimiste, a assuré qu'un redressement était possible dans un laps de temps de deux à trois ans. Avec l'aide d'une société de conseils, il a été décidé d'opter pour un plan prévoyant la concentration de toutes les activités sur le seul secteur qui connaisse un développement solide : les machines-outils à étincelage (électro-érosion).

Toutefois, même dans ce secteur,

les difficultés se sont accumulées ces derniers temps : gestion parfois insuffisante, ventes manquant de dynamisme, situation monétaire et, surtout, concurrence japonaise. Charmilles est un « leader » mondial dans cette branche, mais les Japonais font tout aussi bien... pour 20 % moins cher. Il s'agit donc, en concentrant sur ce produit tous les efforts, de lui insuffler un développement encore plus grand.

Dans les autres branches, en revanche, il conviendra d'éliminer tout ce qui entraîne des pertes. On connaît le transfert des turbines aux Ateliers de Vevey. Ce problème est donc résolu, mais il pèsera sur les finances des Charmilles pendant un ou deux ans encore. Pour Motosacoche, un assainissement est en cours. Pour Cuénod, l'accord conclu avec la maison allemande Kloeckner fait supporter à cette dernière les pertes éventuelles.

Ces décisions signifient donc la fin de la diversification chez Charmilles. Seule subsiste la filiale américaine Electrocurtain, qui s'occupe de traitement de papier et d'autres supports par faisceaux d'électrons. Cette activité, dont le chiffre d'affaires est encore modeste, continue de progresser.

Dans toutes les autres lignes d'activité, les investissements seront interrompus. Des réductions d'effectifs seront nécessaires. Aux Etats-Unis, 120 employés sur 300 ont déjà été licenciés. A Genève - où un horaire réduit est en vigueur depuis octobre - des licenciements seront inévitables, sans qu'on puisse se prononcer sur leur ampleur. Les décisions seront préparées et réalisées en concertation avec les commissions du personnel et les partenaires sociaux.

Sur le plan des finances, la situation du bilan est « impeccable », a dit M. Schmitz. Seuls des problèmes de trésorerie pourraient se poser. Mais dans ce cas Charmilles a obtenu l'assurance des banques qui lui sont proches (SBS et Paribas-Suisse) que leur appui ne ferait pas défaut.

Construction : entrée des commandes maintenue au troisième trimestre

ZURICH (ATS). — L'état des commandes des entreprises membres du groupe de l'industrie suisse de la construction (SBI) a reculé au cours du 3^{ème} trimestre 1981 par rapport au 3^{ème} trimestre 1980. Comme le relève, en effet la statistique trimestrielle du SBI, l'état des commandes en Suisse s'est élevé à 1,38 mio de fr. (- 9,5 % par rapport à 1980) et à l'étranger à 0,86 mio de fr. (- 13,2 %).

Toutefois, l'entrée des commandes a pu être maintenue. En valeurs nominales, elle a atteint pour les travaux en Suisse le montant de 0,48 mio de fr. (- 0,5 %). Pour les travaux à l'étranger, ces commandes sont en progression : 0,21 mio de fr., soit 13 % de plus qu'au 3^{ème} trimestre 1980. Les valeurs cumulées pour les trois premiers trimestres 1981 présentent en valeurs nominales un montant inférieur à celui de l'année précédente, à savoir - 6,5 % pour les travaux en Suisse et - 0,8 % pour les travaux à l'étranger.

Profitant encore des réserves des deux dernières années, le chiffre d'affaires

des entreprises membres du SBI en Suisse s'est accru au cours du 3^{ème} trimestre de 14,1 % pour atteindre 0,68 mio de fr. Les valeurs cumulées des trois trimestres laissent apparaître un accroissement de 15 %. Il faut cependant retenir, indique le SBI, que cette augmentation est imputable avant tout au renchérissement.

Le SBI souligne que les prévisions énoncées il y a une année et faisant état d'un léger accroissement en termes réels de l'activité de la construction en 1981 se confirmeront. Pour ce qui est des perspectives pour 1982, le SBI souligne qu'il peut aborder la nouvelle année avec la même confiance que l'an passé. Le renversement des tendances est cependant devenu plus manifeste. Compte tenu toutefois des réserves de travail et des besoins d'investissements d'un grand nombre de communes et de cantons, il ne faut pas s'attendre, conclut le SBI, à un recul notable de l'activité de la construction dans l'ensemble pour l'année à venir.

TESSIN

Vol de châtaignes

C'est la grogne !...

Du correspondant de l'ATS au Tessin Ugo Cancelli

LUGANO (ATS). — « J'ai travaillé toute l'année pour soigner ma châtaigneraie et je n'ai même pas pu cueillir assez de châtaignes le mois passé pour faire un gâteau » s'est dernièrement indigné un habitant du Malcantone, laissant entendre que si les touristes continuent à venir sur ses terres voler ses fruits, il suivra l'exemple de ce paysan de Castione, près de Bellinzona, qui surveille sa propriété le fusil à portée de main.

Le problème du « vol » des châtaignes et de l'entretien des châtaigneraies a particulièrement retenu l'attention au Tessin cette année, provoquant même l'intervention d'un député au Grand conseil. Profitant du tunnel de Saint-Gothard, qui rapproche considérablement le canton à la Suisse centrale, plusieurs milliers de confédérés sont venus faire ces derniers mois de petites balades dans les bois tessinois pour ramasser des châtaignes. Nombre d'entre eux, non contents de remplir des cornets, sont repartis le coffre de leur voiture bourré de châtaignes...

La ruée des Italiens sur les châtaigneraies du Sottoceneri a été enfin pour de nombreux propriétaires « la goutte qui fait déborder le vase ». En effet, on a même vu de nombreuses familles italiennes venir remplir des sacs de châtaignes qu'elles allaient revendre ensuite sur les marchés du nord de l'Italie à plus de 2500 lire le kilo ; « juste pour se payer le voyage » ont répondu les Italiens, pour certains d'entre eux en tout cas. Et un commerçant de Bergamo à qui l'on faisait remarquer le prix très élevé de ses châtaignes, de répondre qu'il s'agissait de fruits suisses. Il existe une réglementation.

La constitution fédérale garantit au citoyen le libre accès aux forêts et aux bois publics et privés. Ces domaines ne peuvent donc être clôturés. Toutefois, la loi sur les forêts interdit la cueillette des fruits - et

les châtaignes sont des fruits. Une ancienne loi précise même qu'entre le 15 septembre et la première semaine de novembre, l'accès aux bois et le libre pâturage sont interdits.

La raison en est simple, a indiqué le député au Grand conseil tessinois M. Manetti, auteur d'une motion. Cette période était expressément réservée aux propriétaires pour la cueillette des châtaignes, aliment de base et, souvent, seule ressource des paysans tessinois.

Pour comprendre l'importance qu'a revêtue autrefois la production de châtaignes, il n'est pas inutile d'évoquer la loi dite du « jus plantandi ». Cette loi permettait aux personnes ne possédant aucun domaine de planter des arbres sur les terrains publics et privés. Ils avaient ensuite le droit d'en recueillir les fruits. Bien que le nouveau code civil suisse ait aboli cette loi, elle a toutefois été maintenue pour les châtaigniers.

LES CHÂTAIGNES REVIENNENT SUR NOS TABLES

Après une période d'oubli, on assiste aujourd'hui à un retour des châtaignes sur nos tables. En Suisse, chaque année, on importe plus de 4 millions de kg de ces fruits pour une valeur d'environ 9 millions de francs. « Il s'agit du fruit le plus cher importé en Suisse », a indiqué M. Manetti.

On remarque toutefois qu'une grande partie des châtaigneraies tessinoises ont été touchées par une grave maladie (cancer du châtaignier) qui a provoqué la disparition de forêts entières. De plus, il semble que l'exploitation des bois est moins recherchée (ils occupent plus du 40 pour cent du territoire cantonal et en 20 ans, les bois ont près de 25.000 hectares sur des terres agricoles). Néanmoins, plusieurs projets et expériences sont en cours destinés à améliorer la situation. Le département de l'environnement pré-

pare notamment une carte forestière, qui devrait être un instrument utile pour l'aménagement et la conservation de ce patrimoine.

En ce qui concerne le bois de la forêt tessinoise, une « conception énergétique cantonale » l'a intégré pour l'élever au même niveau que la gaz et lui confère une place plus importante que l'énergie solaire. Toutefois, financement et personnel font défaut pour exploiter ce patrimoine forestier redécouvert. « Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, déclare le responsable de l'aménagement forestier du canton du Tessin, M. Riva, les projets qui sont en cours laissent un peu d'espoir quant à la reprise de l'exploitation de ces ressources.

« En ce qui concerne particulièrement les châtaignes nous cherchons surtout à sensibiliser la population et les touristes. Il suffit de demander une autorisation aux propriétaires, ou d'aller dans les forêts où la cueillette est tolérée, pour éviter les malentendus. « Le Tessin n'est ni une colonie ni un pays sous-développé » a conclu le responsable forestier.

Maux de gorge?



NEUVEAU : Aussi sans sucre / ménage les dents
soulage immédiatement
28763-8u Dans les pharmacies et drogueries

TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 8.55 Ski alpin
- 12.15 Ski alpin
- 12.55 Ski alpin
- 16.00 Point de mire
- 16.10 Vision 2
A revoir :
Dimanche sports
Sous la loupe
- 17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Vicky le Viking
Dessin animé
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau
La vie au quotidien
- 18.45 Journal romand
Actualités régionales
- 19.10 Le chirurgien de Saint-Chad
21^{ème} épisode
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Quadrillage
Le jeu des lettres
- 20.05 A bon entendeur
La consommation en question

20.25 Spécial cinéma

Christian Defaye propose :
L'amour en quatrième vitesse
film de Georges Sidney
avec Elvis Presley et Ann-Margret
Gros plan sur Elvis Presley
avec des extraits de chansons
et des témoignages des membres
du club des Fan's d'Elvis

23.00 Téléjournal

FRANCE 1

- 12.05 Réponse à tout
- 12.25 Minutes pour les femmes
- 12.30 Midi première
- 12.30 T F 1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Les après-midi de T F 1
hier et aujourd'hui
- 14.05 La loi des hautes plaines
film de Mel Damski
L'action se passe en 1874
dans le Dakota
- 15.45 Les après-midi de T F 1
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 L'île aux enfants
- 18.50 Avis de recherche
pour Anne-Marie Peysson
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les paris de T F 1
- 20.00 T F 1 actualités
- 20.30 Au bon beurre
d'après Jean Dutourd
2. Grâce à leur fructueux
marché noir, les Poissonnard
continuent à prospérer.



Les Poissonnards, des commerçants, mais un commerce sur le dos des autres... Photo T F 1

22.00 Indications

Igor Barrère propose
La mésothérapie
méthode médicale
permettant l'injection
d'un produit médicamenteux
à l'aide de très fines aiguilles

23.00 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 La fontaine des innocents
6. Jacques Deschamps envoie
à Thérèse une lettre de rupture
assez brutale
- 12.45 Antenne 2 journal
- 13.35 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame
Jeux et jouets d'hier
et d'aujourd'hui
- 15.00 CNDP
- 16.30 Itinéraires
Musique mémoire du Mali
- 17.20 Fenêtre sur...
Ce corps est le vôtre :
« Les eaux du rein ».
- 17.50 Récré Antenne 2
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les gens d'ici
- 20.00 Antenne 2 journal
- 20.35 Affaires vous concernant
« Le convoi des délinquants »,
film de Claude Gaignaire

21.40 La vie en rose

émission de Catherine Dupuis
qui nous fait découvrir
une Edith Piaf sous son côté
bête de scène.

- 22.30 Catch à Bondy
- 22.55 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 17.00 F R 3 Antiope
- 18.30 Laser
Magazine d'actualité
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Ulysse 31
- 20.00 Les jeux à Béziers

20.30 Tuez

Charley Varrick
film de Don Siegel
Un « polar » traditionnel.

- 22.15 Soir 3 dernière
- 22.35 En tournant
« Convoi de femmes »,
La préparation et l'élaboration
d'un film, en extérieur,
dans l'Utah

SVIZZERA ITALIANA

- 8.55 Sci a Cortina
Slalom maschile (1)
- 11.55 Sci a Cortina
Slalom maschile (2)
- 18.00 Per i più piccoli
- 18.45 Telegiornale
- 18.50 La storia delle Filippine
3. Gli ex calciatori di teste
- 19.20 Obiettivo sport
- 19.50 Il regionale
- 20.15 Telegiornale
- 20.40 Le culture del mondo
e l'arte moderna
2. Estremo Oriente
- 21.20 Independencia
ou morte
film di Carlos Coimbra
(versione portoghese)
- 23.00 Telegiornale
- 23.10 Lunedì sport

SUISSE ALEMANIQUE

- 8.55 Ski à Cortina
Slalom messieurs (1)
- 11.55 Slalom messieurs (2)
- 16.15 Rendez-vous
- 17.00 Le lundi des enfants
- 17.30 Pause
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Animaux du soleil
Série de Maurice Fiévet
- 18.25 Les programmes
- 18.35 Heidi (9)
- 19.05 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal
et Sports en bref

20.00 Les mal connus

Le comédien Walter Roederer

- 20.50 Kassensturz
- 21.15 Le retour à la nature :
- 22.00 Téléjournal
- 22.20 Bloody sunday
film de John Schlesinger

ALLEMAGNE 1

- 10.00 Tagesschau. 10.03 Das Land der Pharaonen - Amerik. Spielfilm. Regie: Howard Hawks. 11.45 ...Und wenn dein Herz sich wendet... 12.15 Weltspiegel. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 16.10 Tagesschau. 16.15 Hauptsache, du kommst - Freundschaft mit seelisch Kranken (Film). 17.00 Spass muss sein. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Vorschicht I Frisch gewacht - Lehrlinge. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Polizeinspektion! - Der Mord. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Der Gerichtsvollzieher - Gegen den Wind kann man nicht Klavier spielen. 21.15 Kontraste. 22.00 Rudis Tagesschau. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Willkommen in Los Angeles - Amerik. Spielfilm. Regie: Alan Rudolph. 0.40 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Tagesschau. 10.03 Land der Pharaonen - Amerik. Spielfilm. Regie: Howard Hawks. 11.45 ...Und wenn dein Herz sich wendet... 12.15 Weltspiegel. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 16.30 Warum Christen glauben 17.00 Heute. 17.10 Lasse. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Polizeiarzt Simon Lark - Mr. Woodwards Geschichte. 18.57 ZDF - Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 Disco '81. 20.15 Gesundheitsmagazin Praxis. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Der Kirschgarten - Komödie von Anton Tschewow. 0.00 Heute.

AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Häferlugcker. 10.00 Bild und Musik. 10.15 Techniken der bildenden Kunst: Photographie. 10.30 So gefällt du mir: Film von Hans Thimig. 11.45 Wir-extra: Wintersport und Pistenrecht (3). 12.00 Hohes Haus - Berichte über die Woche im Parlament. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.30 Lassie - Abby. 17.55 Bethupferl. 18.00 Das blieb vom Doppeladler - Mürzsteg. Allerhöchstes Jagddiv. 18.30 Wir. 19.00 Oesterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Sport am Montag. 21.05 Die Profis - Der Mann aus Fernost. 21.55 Abendspott. 22.25 Nachrichten.

La vie en rose

Edith Piaf, bête de scène

Antenne 2 : 21 h 40

Cette émission se veut avant tout un spectacle. Laisant de côté le mélodrame de la vie privée d'Edith Piaf, elle montre la « bête de scène », la grande professionnelle.

Tout au long de l'émission, Edith Piaf se raconte elle-même, grâce aux interviews qu'elle accorda à Pierre Desgraves pour « Cinq Colannes à la Une ». Elle y est bouleversante de simplicité et de clairvoyance. Mais Edith Piaf, c'est avant tout la chanson. On pourra réentendre ses plus grands succès : « La Vie en rose », « La Foule », « Milord », « L'Accordéoniste », « Je ne regrette rien ».

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00), et à 12.30 et 22.30. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00. Liste noire, de minuit à 6.00. 6.00 Journal du matin, avec à : 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanographique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (Tel. 021 ou 022 21 75 77), avec à : 9.02 Le calendrier de l'Avent. 9.05 La gamme. 9.30 Saute-mouton. 10.30 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice : Le spleen de Paris. 11.30 Chaque jour est un grand jour, avec à : 12.20 Lundi... l'autre écoute. 12.30 Journal de midi, avec à : 12.45 env. Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal du soir, avec à : 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité + Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.00 Le trio-trac. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit : Le bal du poète, textes et chansons d'André Harellet. 23.00 Blues in the night. 24.00-6.00 Liste noire.

RADIO ROMANDE 2

(S) Liste noire. 6.00 Journal du matin (RSR 1). 7.00 RSR 2 présente... 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre, avec à : 9.05 Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. 9.15 L'éducation dans le monde. 9.35 Cours de langues par la radio : anglais. 10.00 Portes ouvertes sur l'école. 10.58 Minute océanographique. 11.00 Informations. 11.05 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 (S) Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-Musique. 17.00 Informations. 17.05 (S) Hot line, avec à 17.05 Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitates. 19.30 RSR 2 présente. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) L'oreille du monde, avec à 20.00 Méphisto-Valses, de Liszt. 21.00 env. Une symphonie retrouvée. 23.00 Informations. 23.05 (S) Blues in the night (RSR 1). 24.00-6.00 (S) Liste noire.

ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. : 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00. 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 L'agriculture et ses problèmes. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Sullivan, Supé, Zieher, Romberg et Tchaikovsky. 15.00 Disques champêtres. 16.05 Big Band DRS. 17.00 Tandem. 18.30 Sports. 18.45 Actualités. 19.30 Disque de l'auditeur. 21.30 Politique internationale. 22.05 Folk. 23.05 Une petite musique de nuit. 24.00 Club de nuit.

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Bassin 8
038) 24 07 22
Fabrique Huguenin & Folletôte

DESTINS HORS SÉRIE MANDRIN

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ : Mandrin et trois de ses hommes tentent de rejoindre le reste de la bande. Ils s'engagent à travers les Dombes, semées d'étangs et de marécages. Le hasard les fait retrouver M. de Chossat.

ET LE BROIILLARD SE DISSIPA



1) La nuit venue, Mandrin se refuse à faire halte. Une seule fois, M. de Chossat lui murmure à l'oreille : « Méfiez-vous, les passages sont dangereux. » - « Notre solitude l'est davantage », répond Mandrin. Pour qu'il revienne sur sa décision, il faut qu'une alerte sérieuse se produise. Alors que les silhouettes de Joseph et de Benoît sont encore visibles, Mandrin s'aperçoit tout à coup que Maxime a disparu. « Arrêtez-vous et écoutez... » Seul, le frémissement des herbes perc le silence. Les hommes retiennent leur respiration. « Par là, dit Mandrin, j'entends quelque chose. » Une sorte de clapotis, le bruit mou de la vase qui colle aux sabots d'un cheval, indique que Maxime a dû s'éloigner involontairement du groupe.



2) « N'allume pas, sacrebleu ! » s'écrie Mandrin en voyant Benoît Ripaille battre son briquet. Il écoute encore, puis plaçant ses mains en cornet devant sa bouche, il imite le cri de la chouette, parfaitement reconnaissable. Le silence s'abat, plus pesant que jamais, sur les quatre cavaliers. Des voiles de brume opaque passent devant leurs yeux, agitant autour d'eux le squelette des roseaux animés d'un balancement fantasmagorique. Alors, un hurlement sinistre déchire la nuit. Il paraît lointain, mais Mandrin ne s'y trompe pas. « Cet imbécile est tout près de nous, grogne-t-il, furieux. Il nous a fait une belle peur. »



3) Par deux fois, Mandrin lance le cri de la chouette et, par deux fois, Maxime lui répond. Guidés par le son, les cavaliers se rapprochent de l'égaré. Une voix familière s'élève à trente pas de Mandrin. « Je savais que c'était vous, dit Maxime. Les chouettes ne doivent pas être nombreuses dans ce pays où il n'y a pas un arbre ! » - « Ne nous quittons plus, murmure Mandrin en essayant de dissimuler son inquiétude. Restons où nous sommes. L'endroit est à peu près sec. Si vous ne voulez pas crever de froid, il faudra vous serrer. Pas question d'allumer du feu pour signaler notre présence. »



4) La nuit est interminable. M. de Chossat, et Benoît Ripaille sont endormis. Mandrin et les autres échantent, de temps à autre, des phrases insignifiantes. Mandrin répond machinalement, car sa pensée est ailleurs. Il se demande ce que sont devenus ses compagnons. S'ils ont traversé les Dombes, ils n'ont pu, évidemment, laisser derrière eux le moindre signe qui puisse servir de repère. Quand la brume prend cette couleur de cendre qui annonce l'aube, Mandrin s'aperçoit que tout le monde sommeille. L'humidité glacée imprègne ses vêtements. Il se frotte les yeux et se hisse sur Bayard. A peine s'est-il mis debout sur le dos du cheval, qu'il hurle à plein gosier : « Hé ! les marmottes ! Voilà Mandrin ! »

Prochain épisode : Le vrai M. de Chossat

LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est :

Problème N° 1001

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT
1. Chaîne de montagnes. 2. Préfixe. Ecroulés. 3. Fit consisteur. Egoûtait à bouillottes. 4. Petit morceau cubique. 5. Homme d'Etat suisse. Note. 5. Echassier. Troupe de gens acharnés contre quelqu'un. 6. Le côté que le navire présente au vent. Réunir en nombre. 7. Déchiffre. A sec. Participe. 8. Génies de l'air. Reingaine. 9. Heureux résultats. 10. Existe. Mis au diamètre exact, en parlant de cylindres.

VERTICALEMENT
1. Compagnon. 2. Prénom féminin. Souverain des Quechuas. 3. Ne céda pas. Suit son cours. 4. Petit morceau cubique. Homme d'Etat suisse. Note. 5. Echassier. Troupe de gens acharnés contre quelqu'un. 6. Le côté que le navire présente au vent. Réunir en nombre. 7. Déchiffre. A sec. Participe. 8. Génies de l'air. Reingaine. 9. Heureux résultats. 10. Existe. Mis au diamètre exact, en parlant de cylindres.

Solution du N° 1000
HORIZONTELEMENT : 1. Bambocheur. 2. Aliénée. Ré. 3. Née. Di. Psi. 4. Lointain. 5. ER. Ente. Ne. 6. Radie. Rist. 7. Aval. Inn. 8. AM. Moitié. 9. Éléphants. 10. Hérons. Roc.
VERTICALEMENT : 1. Bandera. Eh. 2. Ale. Ravale. 3. Miel. Damer. 4. Be. Oeil. Go. 5. Ondine. Man. 6. Ceint. Ions. 7. Hé. Ternit. 8. PA. Inter. 9. Ursins. Iso. 10. Reinette.

POUR VOUS MADAME

Un menu :
Fricadelle
Pommes de terre purée
Carottes nouvelles
Petits biscuits

LE PLAT DU JOUR : Fricadelle

600 g de restes de viande ou de viande fraîchement hachée ; 100 g de chair à saucisse ; 1 oignon émincé ; persil et ciboulette hachés ; 1 cuillère à soupe de corps gras ; 50 g de panure ; 2 œufs ; 1 cuillère à dessert de farine ; sel et poivre.
Faire étuver dans le corps gras l'oignon émincé, le persil et la ciboulette hachés. Mettre la viande dans une terrine avec la chair à saucisse. Ajouter la panure, les œufs, l'oignon, la ciboulette et le persil. Bien pétrir le tout à la main. Saler et poivrer. Saupoudrer la table de farine et former un pain. Mettre un peu de corps gras et faire rôtir la fricadelle de chaque côté. Cuire 1 heure environ doucement.

Le conseil du chef

Décongelez au four
La décongélation de grosses pièces prend au moins 24 heures au réfrigérateur, mais ce peut être beaucoup plus rapide avec un four à gaz.
Il faut d'abord peser la pièce dont le poids déterminera le temps de décongélation et de cuisson. Si elle a congelé dans du papier alu, vous pouvez la laisser dedans : elle gardera son humidité et sa saveur. Sinon, remplacez l'emballage

HOROSCOPE

NAISSANCES : Les enfants nés ce jour seront turbulents, fidèles, actifs et réussiront dans tous les domaines.
BÉLIER (21-3 au 20-4)
Travail : Grande satisfaction financière. Vous constaterez la parfaite justesse de toutes vos prévisions. Soyez prudent quand même. **Amour :** L'organisation de votre voyage occupe tous vos loisirs. La personne que vous aimez acceptera vos projets. **Santé :** Vous pouvez vous orienter vers la médecine. Habituez-vous à rester objectif et fuyez les obsessions.
TAUREAU (21-4 au 21-5)
Travail : Vous aimez ce qui est neuf et vous savez le mettre en valeur. La mécanique, l'électricité vous réussissent. **Amour :** Si vous aimez le Lion, votre planète vous apporte un rapprochement de vos volontés et de vos intelligences. **Santé :** Choisissez le soleil pour vos vacances d'hiver. La solitude vous déprime au lieu de vous reposer.
GÉMEAUX (22-5 au 21-6)
Travail : Assez bon travail dans le domaine pratique où la Vierge vous aidera. Ne perdez pas de vue vos projets. **Amour :** Excellentes relations avec vos amis. Ne laissez pas surtout se détériorer votre amitié pour les Gémeaux. C'est important. **Santé :** L'intestin est votre organe principal. Adoptez le régime et le mode de vie qui lui conviennent le mieux.
CANCER (22-6 au 23-7)
Travail : Vous n'aimez pas opérer de changements. Vous préférez vous perfectionner dans la carrière choisie. **Amour :** Ne revenez pas sur les faits passés, vous oubliez la saveur du présent. Ayez des amis dynamiques. **Santé :** Améliorez le fonctionnement de vos reins et de votre foie. Avec un peu de précautions cela peut se faire.

LION (24-7 au 23-8)
Travail : Abandonnez les soucis et cherchez des distractions sportives. Établissez un programme optimiste. **Lieze. Amour :** Si vous avez épousé le Bélier, entente parfaite. Votre influence est totale. Exercez-la avec bienveillance. **Santé :** La contrainte a des effets dangereux sur votre caractère et peut altérer grandement vos résistances utiles.
VIERGE (24-8 au 23-9)
Travail : Les relations commerciales vous conviennent très bien. De brillants résultats compenseront vos fatigues. **Amour :** Une sincère et fidèle affection partagée vous apportera un bonheur solide et confiance dans l'avenir. **Santé :** Le moment serait favorable à une cure. Un nouveau régime, ayant pour but d'exciter votre appétit est souhaitable.
BALANCE (24-9 au 23-10)
Travail : Des succès dans la mode, la décoration, dans la culture et dans l'alimentation de luxe. Progrès constants. **Amour :** Si vous avez épousé le Scorpion, votre union est très affectueuse, vos destins étant étroitement liés. **Santé :** Votre organisme est conditionné pour le mouvement, la vitesse. Mais non pour une grande endurance, un long effort.
SCORPION (24-10 au 22-11)
Travail : N'hésitez pas à vous adapter à la vie présente, sans renoncer à vos qualités personnelles. C'est un jeu subtil. **Amour :** Vous trouverez un appui cher à l'être aimé. Il adoptera vos buts et vos méthodes de travail. **Santé :** Vos malaises ne sont pas toujours apparents et leurs brusques atteintes sont dangereuses. Consultez votre médecin.
SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)
Travail : Vous accomplissez un travail remarquable. Ne vous découragez pas. Persévérez pour trouver un appui. **Amour :** Vous traversez une période heureuse. La personne qui vous aime soutient vos ambitions et vous donne de judicieux conseils. **Santé :** Votre épiderme est délicat ; si vous allez à la montagne, utilisez une bonne crème ou une huile de protection.
CAPRICORNE (23-12 au 20-1)
Travail : Exercez votre autorité avec calme et bienveillance. Vous obtiendrez les résultats souhaités et une grande réussite. **Amour :** Vous aimez les caractères qui se laissent guider et dont vous partagez les responsabilités. **Santé :** Si vous partez vos vacances, réservez-vous deux semaines à prendre en hiver, à la montagne.
VERSEAU (21-1 au 19-2)
Travail : Restez réaliste et donnez la première place aux nécessités quotidiennes. Efforcez-vous de les surmonter. **Amour :** Un changement très important va se produire, plus optimiste et plus confiant, durable aussi. **Santé :** Votre appareil respiratoire est très sensible, méfiez-vous des gaz nocifs, des poussières s'accumulant dans les poumons.
POISSONS (20-2 au 20-3)
Travail : Une intuition bien éclairée vous permet de développer vos affaires. Vous trouverez de bons arguments. **Amour :** Vous avez tendance à juger mal, à donner trop de crédit aux natures médisantes qui vous influencent. **Santé :** Vous avez su donner un rythme et dominez votre nervosité, ce qui vous a apporté un sommeil plus régulier.

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

g jordan
électricité-téléphone
avenue de la gare 15
téléphone 25 26 48

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Dépannage et entretien
Agencements de cuisine.
Expositions
Seyon 17
Saint-Nicolas 10.
Tél. 25 66 86. 131994-B

KAUFMANN
25 22 77 FBG DU LAC 19
verres - miroirs
dessus de meuble - sous-verres
REPLACEMENTS
À DOMICILE 134314-B
VITRERIE
NEUCHÂTEL

NETTOYAGES
Immeubles - villas - logements
entretien de bureaux - vitrines
ADOC
C. JAQUEMET (038) 25 25 95
66 14 46 bureau

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 70 c. le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.
Pour faire publier une « Petite annonce »,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE
FRAISE À NEIGE Gutbrod et tronçonneuse
Stihl 045 Super; machine en parfait état.
Tél. (038) 46 15 51, le soir. 38125-61

PENDULE ANCIENNE, machine à coudre Singer,
état neuf. Tél. 25 52 88. 38179-61

MAGNIQUE BUFFET DE SERVICE en bois
sculpté, au plus offrant. Tél. 42 31 73 (repas).
38365-61

MACHINE À ÉCRIRE électrique, état de neuf.
Tél. 24 17 24, heures bureau. 40111-61

DEMANDES À ACHETER
POUPÉES, POUPONS achetés dès 150 fr.,
également tous jouets, accessoires et objets,
même miniatures. Avant 1930. M^{me} Forney.
Tél. (038) 31 75 19. 47905-62

HORLOGERIE ANCIENNE: montres, pendules,
couteils, fourniture et layettes. Tél. (038)
25 64 51. 49498-62

A LOUER
IMMÉDIATEMENT À MARIN appartement
3 1/2 pièces, balcon, confort, 642 fr., charges
comprises. Tél. 33 56 95, dès 18 heures.
38201-63

3 1/2 PIÈCES À BOUDRY, belle vue, balcon,
place pour la voiture, 490 fr., charges comprises.
Tél. (031) 99 01 11, dès 18 heures. 38347-63

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉTUDIANT, PERMIS DE CONDUIRE, cher-
che travail du 26 décembre au 18 janvier. Adres-
ser offres écrites à BS 2374 au bureau du
journal. 38333-66

JEUNE FILLE FORMATION COUTURIÈRE
cherche travail secteur vente. Adresser offres
écrites à AR 2373 au bureau du journal. 38170-66

DIVERS

COURS RAPIDES SAMARITAINS MIXTES,
Place-d'Armes 3. Tél. 24 07 07 ou 53 22 13.
32922-67

JE NETTOIE CUISINES, salles de bains, ca-
ves, galetas. Tél. 42 51 04. 38046-67

URGENT à donner contre bons soins, chattes
stérilisées. Tél. 24 17 24, heures bureau.
40112-67

ORCHESTRE DE BALS MODERNES avec
contrats cherche bassiste. Tél. (038) 47 21 48,
de 18 h-19 h. 38182-67

À DONNER 2 ADORABLES COCHONS
D'INDE de 1 an, couple ou séparément. Tél.
(038) 33 70 07. 38366-67

VÉHICULES À MOTEUR
ET ACCESSOIRES

Renseignez-vous sur nos
tarifs de Noël
attractifs, p. ex. Fiat 127 dès
Fr. 166.- pour 5 jours, km ill.
Tél. 038/25 02 72
(Garage des Falaises S.A.
Neuchâtel) 38968-42

AVIS Location de voitures
Camionnettes
Leasing

A vendre
SIMCA 1100 DB
1970/5 p.
54.000 km.
Expertisée.
Peinture neuve. Avec
ailes et bas de caisse.
Echappement neuf.
Fr. 4.000.-
Tél. 25 25 55. 37948-42

Occasion unique
ALFETTA 1800 L
1979, 48.000 km,
expertisée, parfait
état, divers
accessoires.
Fr. 10.500.-
Tél. (038) 24 18 42.
40317-42

A vendre
Renault 5 GTL
39.000 km, 5 portes,
toit ouvrant, crochet
d'attelage, 1980,
Fr. 8.000.-
Tél. 25 08 89. 38140-42

Peugeot 504
injection
automatique,
84.000 km.
Expertisée,
Fr. 3.900.-
Tél. (032) 85 12 48,
dès 18 h 30. 38555-42

A vendre
MAZDA RX3
1300
bon état.
Expertisée, Fr. 1.600.-.
Tél. 31 63 21, à
partir de 19 heures.
38353-42

AVIS DIVERS

TISSUS
1000 pièces en
stock
Centre de couture
BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel
37345-10

Relais de l'habitation
Bevaix
CITÉ DU LAC SA
Dir. H. Piaget
A mi-chemin
entre Neuchâtel et Yverdon
Tél. 038/46 13 93
à côté du
Restaurant de l'Hippocampe

Tout pour meubler
votre intérieur
Tout pour
vos cadeaux

La qualité artisanale
à des prix imbattables

Magnifique choix de meubles,
tapis, fer forgé (lampadaires,
lamps de table, lustres, chande-
liers, garnitures cheminées, grils,
etc.), vaisselle terre cuite et céra-
mique (services thé, café, dîners
complets, gobelets divers, cocot-
tes, etc.).

Heures d'ouverture :
lundi à vendredi
9 h-12 h - 13 h 30-18 h 30
samedi
9 h-12 h - 13 h 30-17 h.
39226-10

horlogerie
bijouterie
alliances
argenterie

mille
et un reflets,
mille
et une idées-
cadeaux
H. FAVRE
place du marché — neuchâtel
agent officiel :
zenith, aéro, avia, enicar
38923-10

PROFITEZ DE NOS PRIX CHOC !
par exemple :
télécommande VARIOPROP
T 1008 Module FM 40 avec 2 ser-
vos, extensible à 4 Fr. 448.-
télécommande VARIOPROP
T 3014 Excellent FM 40 avec mixer,
dual-rate, inverseurs avec 2 servos,
extensible à 7 Fr. 612.-
télécommande SIMPROP SSM 40
2/4, 2 servos, extensible
à 4 (355.-) Fr. 295.-
Télécommande SIMPROP SAM-
FM 40 Junior avec accpus, chargeur,
2 servos extensible
à 7 servos (778.-) Fr. 630.-

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION
(Assortiment de catalogues)
 Modèle réduit, catalogue Fr. 20.-
(plus port et contre remboursement)
 Train et accessoires, catalogue Fr. 8.-
(plus port et contre remboursement)
 Prospectus contre Fr. 1.-
en timbres-poste

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Lieu _____ No postal _____

HOBBY-CENTRE
AV. GARE 38
027/22 48 63

Tout pour le modélisme
à des prix étudiés
choix + qualité + service après-vente
Expéditions rapides partout
LE SPÉCIALISTE DU MODÈLE RÉDUIT
ET JOUETS TECHNIQUES 40071-10

ADIA interim
maçons
Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14

ADIA interim
menuisiers
Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14

Un cadeau pour les Fêtes...
A vendre
MONTRES à quartz
Prix de fabrique, garantie 1 année.
Tél. 42 29 48 à partir de 19 heu-
res. 38138-10

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS
AUGMENTEZ VOS REVENUS
par une activité accessoire indé-
pendante.
Documentation contre enveloppe
timbrée à
AGIMPEX (03) BP 270,
1860 Aigle. 50146-36

DEMANDES À ACHETER
Nous achetons et payons comptant
VIEIL OR
Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion,
brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que
montres avec boîtier en or et anciennes montres
de poche et argent ou en or.
Antiquités et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons
une offre par écrit ou par téléphone.
En cas de non-accord, objets renvoyés immé-
diatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli 100, 6004 Lucerne. 13841-10

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

A la société neuchâteloise de géographie
GOTHARD OU SPLÜGEN

Un tunnel sous les Alpes à travers le
Gothard ou le Splügen, au niveau du
Moyen-Pays. Voilà certainement l'en-
jeu le plus grand de ces prochaines
années pour les Chemins de fer fédé-
raux. C'est de lui qu'a parlé M. Jean-
Pierre Aquarone, ingénieur au Service
fédéral d'études des transports, lors
d'une conférence de la Société neuchâ-
teloise de géographie. Il s'agit ni
plus ni moins que d'un investissement
de six milliards de fr., et qui va condi-
tionner le développement de tout le
réseau national. Car ce qui sera fait là
ne sera pas fait ailleurs... La palissade ?
Peut-être, mais tellement importante.
Les chemins de fer, les autorités, le
Conseil fédéral mais surtout les Cham-
bres, qui décideront en dernier ressort,
n'ont pas le droit de se tromper. Est-ce
l'enjeu qui les paralyse ou le fait que,
comme le déclare M. Grosjean : « Tout
est déjà décidé. Attend-on que l'étran-
ger se décide à notre place ? » Et pour-
tant, il s'agit de se dépêcher. Les ex-
perts pensent qu'il est déjà trop tard.
Selon des projections, le tunnel de
base sous les Alpes devrait être prêt en
l'an 2000. Et cela n'est déjà plus pos-
sible. Car l'entreprise est titanique.

Des difficultés.
Cinquante kilomètres : ce serait la
longueur du tunnel de base du Go-
thard, à peu près la même chose que
pour les deux variantes du Splügen.
C'est-à-dire la taille du tunnel sous la
Manche ! Les difficultés seraient sans
doute importantes, mais non insur-
montables. Le Simplon passe déjà

sous 2000 mètres de roche...
Le rôle des voies d'accès est aussi
important. Il s'agit de les réaménager
de la frontière allemande à l'Italie. Vu
l'infrastructure actuelle, le tracé du Go-
thard est plus favorable, peu de tra-
vaux étant à exécuter. Les diverses va-
riantes du Splügen sont beaucoup
plus onéreuses, mais une partie doit
être prise en charge par l'Italie, le tracé
étant moins long sur sol helvétique.
Cette dernière constatation fait s'op-
poser les partisans des deux tunnels.
Avantages selon que l'on se place du
côté des CFF (car qui dit plus long
tracé en Suisse dit plus grandes recet-
tes et meilleur rendement) ou de celui
des écologistes par exemple, qui « ne
voient pas pourquoi on se bat pour
ce que l'on puisse voir défiler 200 ou 250
trains par jour !
L'équilibre régional de la Suisse est
aussi en jeu. Veut-on favoriser une
zone déjà développée (la Suisse cen-
trale) ou, au contraire, aider les Gri-
sons à se développer ? A quoi des au-
diteurs n'ont pas manqué de rétorquer
que le développement pourrait bien se
produire là où surviennent des ruptu-
res de charge dans les voies de com-
munication... Car comment cacher
une large partie de l'assemblée
semblait favorable à l'« état zéro » :
laisser la France et l'Autriche se battre
avec le Mont-Cenis et le Brenner pour
des tonnes supplémentaires qui rap-
porteraient, au maximum, 42 millions
selon le gouvernement neuchâtelois.
Pour un investissement de 6 milliards !

Investir ici
Le problème pourrait tout aussi bien
être recentré sur la Suisse. Avec de tels
capitaux à disposition, les Chemins
de fer fédéraux ne pourraient-ils pas
faire un meilleur investissement ? Par
exemple, avec la « Nouvelle Transver-
sale ferroviaire » de Genève à Saint-
Gall, permettant de rouler à 200km/h
sur le Moyen-Pays et d'attirer au Che-
min de fer un public qui le délaissait ?
Le projet est à l'étude. Mais l'argent
dictera sa réalisation... ou celle du tun-
nel transalpin ! Serait-ce pour cela dé-
missionner du trafic international de
marchandises ? Nullement. Le doub-
lement de la ligne du Lötschberg qui
donne accès au Simplon, qui est un
tunnel de base sous les Alpes, multi-
plie déjà par deux nos possibilités de
transit transalpin. Mais bien sûr, à
condition que l'on aménage aussi son
accès nord, vers la France et l'Allema-
gne. Après l'ère des traversées transal-
pines, on pourrait bien voir celle des
traversées transjurassiennes, comme
par exemple, la liaison Bâle-Berne, qui
a encore l'avantage de se situer sur
deux branches de la fameuse croix for-
mée par le réseau ferroviaire helvétique.
Verticalement, sur la ligne Bâle-
Tessin par le Gothard et, horizontale-
ment, sur l'axe Genève-Saint-Gall par
Berne et Zurich.
La discussion fut donc vive après
l'exposé de M. Aquarone qui a présen-
té les projets en eux-mêmes, leurs im-
plications, ainsi que l'attitude des au-
torités. T.D.

La salle communale de gymnastique
était pleine à craquer pour les deux soirées
annuelles de la section landeronnaise
de la SFG.
M. Willy Meyer, le nouveau président,
accueillit le public en s'exprimant d'une
façon posée, avec humour et chaleur.
La première partie du spectacle, gymnique
et traditionnelle, permit aux monitrices et
moniteurs de présenter les différentes ca-
tégories d'enfants ou d'adultes dont ils
s'occupent avec passion... et patience.
Toutes ces personnes qui consacrent
bénévolement une partie importante de
leurs loisirs à promouvoir le sport parmi
la jeunesse (et l'on sait quel équilibre le
sport apporte à l'individu particulièrement
dans les temps tourmentés que nous
vivons) méritent cette année des félici-
tations toutes particulières car ils
ont su rendre les démonstrations brèves
et attrayantes.
Il s'agit de M^{mes}, M^{lles} et MM. Rita
Linder (groupe mère-enfant), Verena
Zimmerman Esther Brechbühl (enfanti-
ne), Christiane Müller (petites pupillet-
tes), Rachel Züttel et Joëlle Junod
(moyennes pupillettes), Marlyse Walther
(grandes pupillettes), Ursula Geisler et
Carlo Valenza (petites pupilles), Claude
Weber (actifs), Marlyse Wunderlin, (ac-
tives-dames). Les grandes pupilles de
jacques Cottier assuraient les intermè-
des.

La salle communale de gymnastique
était pleine à craquer pour les deux soirées
annuelles de la section landeronnaise
de la SFG.
M. Willy Meyer, le nouveau président,
accueillit le public en s'exprimant d'une
façon posée, avec humour et chaleur.
La première partie du spectacle, gymnique
et traditionnelle, permit aux monitrices et
moniteurs de présenter les différentes ca-
tégories d'enfants ou d'adultes dont ils
s'occupent avec passion... et patience.
Toutes ces personnes qui consacrent
bénévolement une partie importante de
leurs loisirs à promouvoir le sport parmi
la jeunesse (et l'on sait quel équilibre le
sport apporte à l'individu particulièrement
dans les temps tourmentés que nous
vivons) méritent cette année des félici-
tations toutes particulières car ils
ont su rendre les démonstrations brèves
et attrayantes.
Il s'agit de M^{mes}, M^{lles} et MM. Rita
Linder (groupe mère-enfant), Verena
Zimmerman Esther Brechbühl (enfanti-
ne), Christiane Müller (petites pupillet-
tes), Rachel Züttel et Joëlle Junod
(moyennes pupillettes), Marlyse Walther
(grandes pupillettes), Ursula Geisler et
Carlo Valenza (petites pupilles), Claude
Weber (actifs), Marlyse Wunderlin, (ac-
tives-dames). Les grandes pupilles de
jacques Cottier assuraient les intermè-
des.

de placer quelques informations concer-
nant l'entraînement des petits et moyens
pupilles, le mardi en fin d'après-midi et la
préparation au ski qui a lieu tous les
mardis soirs de décembre.
Les actifs, qui ne l'avaient pas encore
été sur scène, mais ne méritaient pas
leurs efforts dans les coulisses, se firent
un petit plaisir, partagés par toute la salle,
en se déguisant en panthères roses et en
évoluant comme de vrais gazelles !
A l'issue du spectacle M. Willy Meyer
remet une rose à chaque moniteur et aux
membres du comité : M^{mes} Yvettes Per-
soz, vice-président, Françoise Rochat,
secrétaire, Lucette Weber ; Isabelle
Guyot, secrétaire-adjointe ; Anette Thu-
rin, presse ; Claudine Béguin, responsa-
ble de la commission de jeunesse ; Jean-
Pierre Richard, Raymond Perret, trésor-
rier ; François Bernasconi, matériel.

L'OTAN se réunit à Bruxelles alors que le pape exhorte les Polonais à prier...

BRUXELLES/PARIS (ATS/Reuter). - Les ambassadeurs des pays membres de l'OTAN ont été convoqués en réunion extraordinaire lundi après-midi afin d'examiner la situation en Pologne, ont annoncé dimanche des responsables de l'alliance. M. Alexander Haig, secrétaire d'Etat américain pourrait participer à cette réunion s'il se trouve encore à Bruxelles.

On ajoute de source diplomatique que l'alliance s'est abstenue de convoquer cette réunion dimanche afin de ne pas dramatiser la situation et que l'Union soviétique ne puisse pas accuser l'OTAN de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Pologne.

En France, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a déclaré aux stations de radio que ces événements « constituent une affaire intérieure polonaise ». Il a constaté que « les Polonais ont une grande capacité de renouveau et une grande aptitude à résoudre eux-mêmes leurs problèmes ».

URSS : PAS DE COMMENTAIRE
En Union soviétique, l'agence Tass a annoncé la nouvelle sans commentaire. Mais si, dans une première dépêche, elle disait que des membres de « Solidarité » et d'anciens dirigeants avaient été « internés », elle a

modifié son texte plus tard pour dire simplement qu'ils avaient été « isolés ».

En Italie, alors que les dirigeants du parti communiste italien condamnaient les mesures prises par le gouvernement polonais, M. Flaminio Piccoli, secrétaire du parti démocrate-chrétien, déclarait que « les menaces et les diktats soviétiques ont obtenu leur effet tragique ». Le président du conseil, M. Giovanni Spadolini, qui se trouvait à Milan, est rentré immédiatement à Rome.

RFA-RDA : NON-INGÉRENCE
A Hubertusstock, en RDA, où il se trouve actuellement, le chancelier Helmut Schmitz a déclaré que le président est-allemand, M. Erich Honecker et lui-même, partageaient l'espoir que les forces en conflit en Pologne pourraient parvenir à un accord. « Nous nous en tenons strictement aux principes fondamentaux de non-ingérence », a ajouté M. Schmitz.

VATICAN : « PAS DE SANG »
En Autriche, le chancelier Bruno Kreisky a estimé que la proclamation de l'état d'urgence est le dernier effort important des autorités de Varsovie pour éviter une crise plus grave. « Peut-être que cet état d'urgence ramènera les forces divergentes vers la table de négocia-

tiations », a dit M. Kreisky.

Quant au pape Jean-Paul II, il a exhorté les Polonais à prier pour la paix en soulignant qu'il fallait éviter à tout prix de nouvelles effusions de sang en Pologne. Il a dit placer le destin de ses compatriotes sous la garde de la Vierge Noire de Czestochowa, leur patronne nationale.

« Le sang polonais ne peut pas être versé, il y a déjà eu trop d'effusions au cours de la Seconde Guerre mondiale », a-t-il déclaré aux pèlerins réunis sur la place Saint-Pierre, parmi lesquels se trouvaient passablement de Polonais. « Les événements des dernières heures m'amènent une fois de plus à demander à chacun de prier pour la situation de notre terre commune, a-t-il poursuivi. Tout doit être fait pour la construction pacifique d'un avenir pacifique ».

Le souverain pontife a accepté une invitation de l'Eglise polonaise à se rendre en août prochain au sanctuaire de la Vierge Noire, à Jasna Gora, pour les cérémonies du sixième centenaire. Au Vatican, on juge encore prématuré de confirmer que le Saint-Père fera effectivement le déplacement. Les lignes téléphoniques avec la Pologne étant coupées, Jean-Paul II n'a pu se mettre en rapport avec les dirigeants catholiques de son

pays natal, en particulier avec Mgr Jozef Glemp, primat de Pologne.

VOLS ANNULÉS

Enfin, on a appris par l'agence PAP que tous les vols de la compagnie aérienne polonaise Lot sur les lignes intérieures et internationales seraient annulés pour la journée de lundi. Un nouveau communiqué sera publié lundi.



Cette « milice » est intervenue dans la nuit de samedi à dimanche. Ici, c'était le 1^{er} décembre dernier devant l'école des sapeurs-pompiers de Varsovie. (Téléphoto AP)

La liberté personnelle suspendue

VARSOVIE (AP). - Voici, telles qu'elles ont été exposées dimanche en milieu de journée par la radio polonaise, les principales dispositions de l'état d'urgence : « La convocation et la tenue de réunions, défilés et manifestations de toute sorte sont interdites, de même que l'organisation et la conduite de réunions publiques et de manifestations artistiques, récréatives et sportives sans l'approbation préalable des organes régionaux compétents de l'administration de l'Etat. Sont exceptés les services et cérémonies religieuses qui se déroulent dans les locaux des églises, des chapelles et dans d'autres lieux exclusivement destinés à cet usage ».

« La diffusion de publications ou d'informations de toute sorte par quelque moyen que ce soit est interdite... » « Le droit des ouvriers d'organiser et de faire des grèves quelle qu'en soit la nature est suspendu. Les contrevenants encourrent une peine de cinq ans de prison. On doit être porteur de documents d'identité dans tous les lieux publics. Les écoliers à partir de 13 ans doivent être porteurs de cartes d'identité scolaires ».

TOURISME INTERDIT

« Les personnes se trouvant dans les régions frontalières doivent obtenir de l'administration locale compétente un permis de séjour, ou de la milice civile locale un permis

de séjour temporaire. Le tourisme, de même que la pratique de la voile et des autres sports sont interdits sur les eaux intérieures et sur les eaux territoriales ». « Cependant la durée de la loi martiale, les recrues reconnues aptes au service militaire, les réservistes de toutes les armes, peuvent être mobilisés à tout moment sur décision du ministre de la défense ».

« Tous les citoyens (autre le couvre-feu de 22 h à 6 h) sont priés de restreindre au minimum leurs déplacements dans les lieux publics afin d'empêcher les violations de l'ordre public ».

« ... La mise en vigueur de la loi martiale implique la suspension temporaire des droits civils fondamentaux définis dans la constitution polonaise, en particulier ceux concernant la liberté personnelle ». « La création des conditions nécessaires pour que les autorités remplissent leur tâche, implique que les citoyens apportent des contributions précises. Les personnes de plus de 16 ans et de moins de 60 ans ont à effectuer à tout moment divers travaux qui s'imposeront, sans salaire, pour une période pouvant aller jusqu'à sept jours, au service des unités assumant la tâche de satisfaire aux besoins de la défense de l'Etat... ».

LA RADIO ET LA TV

Enfin, M. Stanislas Loranc, direc-

teur de la radio et de la télévision polonaises, a déclaré dimanche que les deux programmes habituels de la télévision seraient réduits à un seul, et que les cinq ou six programmes de radio seraient remplacés par une station seulement.

Seuls des employés « sélectionnés » sont admis à travailler à la télévision et à la radio, a-t-il ajouté. Les autres sont « en congé ». Ainsi, toutes les émissions seront diffusées de Varsovie à l'exclusion des stations régionales. D'ailleurs les présentateurs de la télévision sont apparus à l'écran en uniforme militaire, signe qu'ils ont été mobilisés sur leur lieu de travail.

Les idées et les faits

Ziegler : démonstration nécessaire

« Parlez de moi, que ce soit en bien ou en mal n'a aucune importance », dit-on, dans l'industrie du spectacle. Il en va de même dans le genre de spectacle un peu particulier que constitue la politique. Peut-être même une critique violente suscite-t-elle plus l'envie de connaître qu'une appréciation bienveillante. Le pire, évidemment, est l'indifférence. Il y a là, en quelque sorte, une loi que quiconque entend utiliser les mass media, et bénéficier de leurs effets, doit inéluctablement observer.

Dans cette perspective, comment faut-il juger le débat qui a eu pour thème le personnage de Jean Ziegler, mercredi dernier au Conseil national, à l'occasion de l'examen du budget de la Confédération, plus précisément des crédits destinés au Fonds national de la recherche scientifique ? Etait-il politiquement juste ou faux d'ouvrir un tel débat ?

Le sociologue et conseiller national genevois tire sans doute bénéfice, pour une part, sur le plan de ce qu'il faut bien appeler sa publicité personnelle, de la situation où ses adversaires ont voulu le mettre. Mais ceux-ci le savent bien, qu'il s'agisse d'un Edgar Oehler, rédacteur en chef de l'« Ostschweiz » de Saint-Gall, d'un Claude Frey, dont la politique est la vie, d'un Félix Auer, journaliste au début de sa carrière et qui appartient à l'heure actuelle aux états-majors de Ciba-Geigy - bref des hommes auxquels le maniement des moyens d'information de masse est familier et qui ne pouvaient ignorer les répercussions de leurs déclarations. S'ils se sont engagés quand même dans l'opération, c'est assurément qu'une démonstration leur est apparue nécessaire, et ce à plusieurs titres. Nécessaire parce que Jean Ziegler, par ses livres, par ses interventions radiodiffusées et télévisées à l'étranger, en vient de plus en plus à dépasser toute mesure acceptable. Nécessaire parce que l'avantage de dénoncer l'indignité du personnage l'emporte sur l'inconvénient de se faire l'écho de ses outrances - et c'est aussi pourquoi, exceptionnellement, nous les évoquons aujourd'hui, bien que depuis des années nous nous soyons donné à ce sujet - à ce mauvais sujet certes - l'indifférence pour règle. Nécessaire parce que d'une certaine manière, il faut bien le voir, on peut aussi prendre un Ziegler à son propre jeu en recourant aux mêmes armes que lui... C'est bien à une démonstration que l'on a assisté, la semaine dernière à la grande chambre. Ceux - fort heureusement une minorité - qui ont jugé strictement selon le droit, n'ont pas su, ou pas voulu, percevoir le véritable problème.

Etienne JEANNERET

La peine de mort

VARSOVIE (ATS/AFP). - Le comité de défense nationale (KOK) a décidé de « militariser » un grand nombre de secteurs de l'économie polonaise, parmi lesquels les transports, les postes, les communications et les sources d'énergie, a annoncé dimanche après-midi le président, lui-même en uniforme, de la radio polonaise.

La peine de mort sera appliquée à

ceux qui refuseront de se plier aux règlements sur la militarisation des entreprises d'Etat. Ces règlements, précise le communiqué, sont semblables à ceux édictés en temps de guerre.

PRESSE INTERDITE

Par ailleurs, toute la presse polonaise, quotidiens, hebdomadaires et revues, est désormais interdite de

parution, à l'exception des seuls organes du parti ouvrier unifié (POUP, communiste) et de l'armée, « Trybuna ludu » et « Zolnier Wolnosci », a annoncé l'agence PAP.

Certains journaux régionaux, organes ou part à ce niveau, pourraient être toutefois autorisés à paraître, a précisé l'agence, sans aucune autre indication. Et puis, dorénavant, le ministère de l'intérieur, peut décider de faire « interner » les étrangers séjournant dans le pays, si leurs « activités nuisent, ou menacent de nuire, aux intérêts de la Pologne ».

ÉCOLES FERMÉES

Enfin tous les établissements d'enseignement en Pologne seront fermés jusqu'à nouvel ordre à partir de lundi, a annoncé dimanche un communiqué au ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur. La mesure touche les Universités, les écoles supérieures du pays, mais aussi les écoles maternelles, primaires et secondaires, a-t-il été précisé.

Le décret de l'état de siège suspend également l'une des premières conquêtes d'août 1980 : les samedis libres. Il dispose que dorénavant les employés des entreprises seront obligés de travailler six jours par semaine, voire sept, au cas où une situation exceptionnelle l'exigerait et que la durée de la journée de travail, jusqu'ici de huit heures, peut être prolongée si nécessaire jusqu'à 12 heures.

« Solidarité » s'attendait au pire ! Les dernières nouvelles de Pologne

Lire en avant-dernière page)

Sakharov en bonne santé

MOSCOU (ATS/Reuter). - Liza Alekseeva, pour laquelle le physicien soviétique Andreï Sakharov et sa femme avaient observé une grève de la faim pendant 17 jours, a déclaré dimanche qu'ils étaient tous deux en bonne santé et qu'ils se remettaient de leur jeûne à l'hôpital.

La belle-fille du dissident soviétique est rentrée dimanche en début de journée de Gorki, à 400 km à l'Est de Moscou, où elle a pu rendre visite au lauréat du Prix Nobel de la paix et à son épouse. Liza Alekseeva devrait pouvoir quitter l'URSS cette semaine.

Suite Le déficit du référendum

L'angoisse et la stupéfaction se lisaient dimanche matin sur tous les visages dans les rues de Varsovie sillonnées par des blindés légers, tandis que les ponts sont gardés par des unités militaires en tenue de combat et que le quartier administratif, dans le centre ville, est bouclé.

Première réaction des travailleurs, désormais isolés les uns des autres par la coupure des communications par téléphones et télex, et privés de leurs dirigeants syndicaux par les arrestations de la nuit : les tramways sont abandonnés à l'arrêt sur l'allée Jerozolimskiej, qui traverse la Vistule par le pont Poniatowski en passant par le comité central.

Le primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, est parti à 6 h 15 pour Czestochowa, sanctuaire de la Vierge noire de Jasna Gora. Il y avait rendez-vous avec les étudiants et devait célébrer une messe à 9 heures. Mais la messe dominicale à la radio, qui était retransmise depuis l'année dernière en application de l'accord de Gdansk, n'a pas été diffusée. La radio diffuse depuis un programme unique de musique classique, reprenant toutes les heures le discours du général Jaruzelski, annonçant la proclamation de l'état de siège. Son intervention est précédée de l'hymne national.

NOUVELLE INTERVENTION DE LA MILICE

Les forces de l'ordre sont intervenues pour la deuxième fois consécutive dimanche en début d'après-midi pour évacuer le siège social de « Mazowsze » ou s'étaient rassemblés de nombreux militants de « Solidarité ».

La rue était barrée par d'importants cordons de police, alors qu'une foule de quelque 2000 personnes de tous âges réunies devant l'immeuble chantaient l'hymne national et le cantique « Dieu sauve la Pologne ». Il n'a pas été possible de voir combien de syndicalistes étaient emmenés.

Suite Etat de siège en Pologne

L'espace aérien polonais a été fermé jusqu'à nouvel ordre. Les vols sont interrompus avec l'extérieur. De même, les communications par téléphone et par télex ont été coupées.

LE « SEUIL DE LA RÉSISTANCE PSYCHIQUE »

Le général Jaruzelski a justifié ces mesures par le « chaos et la démoralisation » qui, a-t-il souligné, « ont fait atteindre à la Pologne le seuil de la résistance psychique ». La direction de « Solidarité », a-t-il indiqué, a refusé de s'asseoir à la table de l'entente nationale « répondant par un poing serré à la main tendue ».

A propos du Conseil militaire de salut national, il a déclaré qu'il « était la dernière chance avant la chute de l'Etat ». Affirmant qu'il ne s'agissait pas de l'établisse-

ment d'une dictature, ni d'un coup d'Etat militaire, le premier ministre polonais, a appelé « Solidarité » à se séparer de « ses faux prophètes ».

Il a également exhorté « l'opinion mondiale » et les partenaires « non socialistes » de la Pologne à « comprendre » les motivations de l'Etat de siège qu'il vient de décréter. Il a appelé le monde du travail polonais à « renoncer provisoirement à ses droits imprescriptibles » en raison de la situation exceptionnelle que traverse le pays, demande aux paysans de « ne pas laisser leurs compatriotes mourir de faim », et souhaite la compréhension de l'Eglise polonaise. Concluant son intervention radiodiffusée, le général Jaruzelski a affirmé que la Pologne « devait sortir par elle-même de la crise » et rappelé que l'alliance de son pays avec l'URSS « restait la pierre angulaire » de sa politique.